



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SICTOMU

SEANCE DU 08 avril 2025

Date d'envoi de la convocation :  
26 mars 2025

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Pouvoirs
70	41	2

Votes		
Pour	Contre	Abstention
43	0	0

Objet de la délibération
<p><b>N° 14-2025-04-08</b> Présentation et approbation du Budget Primitif</p>

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril à dix-huit heures, le comité syndical, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni à St Siffret, en séance publique sous la présidence de Monsieur Frédéric LEVESQUE, Président du SICTOMU.

**PRÉSENTS :**

Mesdames : C. ROY, M. FEI DA SILVA, L. CORBIERE-CICERON, P. RENAULT, G. NERON, N. VINOLO, N. FABIE, E. MAILLE, N. DELJARRY.

Messieurs : R. MARTIN, L. BOUCARUT, G. DAUTREPPE, R. GUILLAUMONT, P. VINÇON, E. SOURO, Y. MAZEL, M. GENVRIN, P. MEJEAN, J-F. GOURIOU, P. GISBERT, J-P. CARON, J. FERRIER, G. BEYOU, F. LEVESQUE, D. SERRE, C. PAILHON, J. CORCESSIN, P. DUBOIS DE MATTEIS, D. GILLES, P. VALENTIN, P. THOMAS, A. ROUAUD, L. VEYRAT, D. VINCENT, C. MARCHAND, F. MAZIER, L. BOYER, G. BONNEAU, C. EKEL, A. MABIRE, D. BELE

**POUVOIRS :**

1. Madame DOMENICHINI Catherine donne procuration à Monsieur GUILLAUMONT Rodolphe.
2. Monsieur CAUNAN Jacques donne procuration à Monsieur BONNEAU Gérard.

**EXCUSÉS :**

Mesdames : DOMENICHINI Catherine, RUFFENACH Hélène, CLEMENT Marine, BRAULT Julie, CLAUDX Elodie, VALLET Emmanuelle, VIOLA Elisabeth, BASTID Jocelyne.

Messieurs : BORDEL Jean-Luc, SABIANI Pierre-Jean, BONNET Christian, BARLIER Bruno, HINGRE Didier, VALLESPI Joachim, COLAS Dominique, DUFAUD Alexandre, ROUVIER-COROUGE Philippe, DIOGON Laurent, SERRES Hervé, AUDIBERT David, CARTAILLER Nicolas, MOULIN Jean-Marie., CANAL Bernard, MORANNE Stéphane, FONTVIEILLE Olivier, PEROUX Michel, JEAN Pierre, CAUNAN Jacques, RIEU Bernard, FRANÇOIS Laurent, CERVERA Jacques.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Gérard BONNEAU, Communauté de Communes Pays d'Uzès.

Sur proposition de Monsieur le Président :

Vu l'examen en Commission des Finances le 24 mars 2025 et en Bureau le 25 mars 2025,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-1, L.5211-2, L.2121-31, L.2122-21 et R.2342-1 et suivants,

Vu les articles L1612-2 et L1612-8 du CGCT,

Considérant la délibération 01-2025 du comité syndical prenant acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire,

Considérant l'adoption du compte de gestion dressé par le receveur,

Considérant l'adoption du compte administratif,

Considérant l'adoption du taux de TEOM,

Considérant l'autorisation de la fongibilité des crédits (délibération N° 13-2025-04-08),

Il a été proposé d'approuver le Budget Primitif 2025 du Syndicat, lequel s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de **14 950 000 €** comme suit :

- Section de fonctionnement :	<b>9 300 000, 00 €</b>
- Section d'investissement:	<b>5 650 000, 00 €</b>

**Le Comité Syndical, après en avoir débattu et délibéré à l'unanimité, décide :**

- après en avoir fait une présentation détaillée, **d'approuver** en conséquence le Budget Primitif 2025 correspondant.

Ainsi fait et délibéré

Fait à Argilliers, le 09 avril 2025,  
Extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance,

GÉRARD BONNEAU

Le Président,

Frédéric LEVESQUE



Délibération transmise au Préfet du Gard par voie dématérialisée.

Annexe(s) : BP et documents budgétaires

Copie à : Trésorier, service comptabilité

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Toute personne qui désire contester la présente décision peut saisir le Tribunal Administratif de Nîmes d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision. Ces démarches prolongent le délai du recours contentieux qui doit être introduit dans le délai de deux mois qui suit la réponse. L'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application « Télérecours Citoyens » accessible sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SICTOMU

Utilisateur : Vigilly

### Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Documents budgétaires et financiers
Numéro de l'acte:	14_2025_04_08
Date de la décision:	2025-04-09 00:00:00+02
Objet:	presentation at approbation BP
Classification matières/sous-matières:	7.1
Identifiant unique:	030-253001135-20250409-14_2025_04_08-BF

### Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
030-253001135-20250409-14_2025_04_08-BF-1-1_0.xml	text/xml	2039
nom original:		
DOCBUDG-25300113500040-030054-BP-2025-14042025000000.xml	application/xml	120734
nom de métier:		
99_BU-030-253001135-20250409-14_2025_04_08-BF-1-1_1.xml	application/xml	120734
nom original:		
N°_14_2025_04_08_presentation at approbation BP_PJ1.pdf	application/pdf	160293
nom de métier:		
70_DE-030-253001135-20250409-14_2025_04_08-BF-1-1_2.pdf	application/pdf	160293
nom original:		
N°_14_2025_04_08_presentation at approbation BP_PJ2.pdf	application/pdf	337686
nom de métier:		
71_CG-030-253001135-20250409-14_2025_04_08-BF-1-1_3.pdf	application/pdf	337686
nom original:		
N°_14_2025_04_08_presentation at approbation BP_PJ3.pdf	application/pdf	203589
nom de métier:		
70_DE-030-253001135-20250409-14_2025_04_08-BF-1-1_4.pdf	application/pdf	203589
nom original:		

<i>nom de métier:</i>		
71_AN-030-253001135-20250409-14_2025_04_08-BF-1-1_5.pdf	application/pdf	2893568
<i>nom original:</i>		
N°_14_2025_04_08_presentation at approbation BP_PJ5.pdf	application/pdf	191371
<i>nom de métier:</i>		
70_DE-030-253001135-20250409-14_2025_04_08-BF-1-1_6.pdf	application/pdf	191371
<i>nom original:</i>		
N°_14_2025_04_08_presentation at approbation BP_PJ6.pdf	application/pdf	136761
<i>nom de métier:</i>		
70_DE-030-253001135-20250409-14_2025_04_08-BF-1-1_7.pdf	application/pdf	136761
<i>nom original:</i>		
N°_14_2025_04_08_presentation at approbation BP_PJ7.pdf	application/pdf	2882625
<i>nom de métier:</i>		
99_BU-030-253001135-20250409-14_2025_04_08-BF-1-1_8.pdf	application/pdf	2882625
<i>nom original:</i>		
N°_14_2025_04_08_presentation at approbation BP_PJ8.pdf	application/pdf	178301
<i>nom de métier:</i>		
71_AN-030-253001135-20250409-14_2025_04_08-BF-1-1_9.pdf	application/pdf	178301
<i>nom original:</i>		
N°_14_2025_04_08_presentation at approbation BP_PJ9.pdf	application/pdf	1141640
<i>nom de métier:</i>		
71_DB-030-253001135-20250409-14_2025_04_08-BF-1-1_10.pdf	application/pdf	1141640

## Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	14 avril 2025 à 14h34min56s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 avril 2025 à 14h35min35s	l'enveloppe 1198314 est valide et passe en attente de transmission
Transmis	14 avril 2025 à 14h41min58s	l'enveloppe 1198314 passe en transmis
Acquittement reçu	14 avril 2025 à 14h46min17s	Reçu par le miat le 2025-04-14



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SICTOMU

SEANCE DU 11 mars 2025

Date d'envoi de la convocation :  
05 mars 2025

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Pouvoirs
70	39	4

Votes		
Pour	Contre	Abstention
43	0	0

### Objet de la délibération

N° 2-2025-03-11  
Approbation du  
Compte de Gestion 2024

L'an deux mille vingt-cinq, le onze mars à dix-huit heures, le comité syndical, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni à VALLIGUIERES, en séance publique sous la présidence de Monsieur Frédéric LEVESQUE, Président du SICTOMU.

#### PRÉSENTS :

Mesdames : C. DOMENICHINI, H. RUFFENACH, C. VINAS., C. ROY, M. FEI DA SILVA, L. CORBIERE-CICERON, P. RENAULT, G. NERON, N. VINOLO, E. MAILLE, L. TRAPIER.

Messieurs : J.-L. BORDEL, L. BOUCARUT, G. DAUTREPPE, J. VALLESPI, A. DUFAUD, P. VINÇON, P. MEJEAN, J.-F. GOURIOU, L. DIOGON, P. GISBERT, J.-P. CARON, J. FERRIER, G. BEYOU, F. LEVESQUE, D. SERRE, J. CORCESSIN, J.-M. MOULIN, D. GILLES, P. VALENTIN, P. THOMAS, L. VEYRAT, B. CANAL, F. MAZIER, L. BOYER, G. BONNEAU, C. EKEL, A. MABIRE, J. CERVERA.

#### POUVOIRS :

1. Monsieur ROUAUD Alain donne procuration à Monsieur EKEL Christophe.
2. Monsieur COLAS Dominique donne procuration à Monsieur VALLESPI Joachim.
3. Monsieur GENVRIN Michel donne procuration à Madame ROY Catherine.
4. Monsieur CAUNAN Jacques donne procuration à Monsieur BONNEAU Gérard.

#### EXCUSÉS :

Mesdames : CLEMENT Marine, BRAULT Julie, CLAUX Elodie, VALLET Emmanuelle, VIOLA Elisabeth, FABIE Nathalie, BASTID Jocelyne, DELJARRY Nadia.

Messieurs : SABIANI Pierre-Jean, BONNET Christian, BARLIER Bruno, GUILLAUMONT Rodolphe, HINGRE Didier, COLAS Dominique, ROUVIER-COROUGE Philippe, SOURO Eric, MAZEL Yves, GENVRIN Michel, SERRES Hervé, PAILHON Christophe, AUDIBERT David, CARTAILLER Nicolas, MORANNE Stéphane, MARCHAND Camille, DUBOI DE MATTEIS Pierre, FONTVIEILLE Olivier, ROUAUD Alain, PEROUX Michel, JEAN Pierre, VINCENT Dominique, CAUNAN Jacques, RIEU Bernard, FRANÇOIS Laurent, BELE Didier.

Secrétaire de séance : Monsieur Didier GILLES, Communauté de Communes du Pont du Gard.

Vu l'examen en Commission des Finances, et l'examen en Bureau du 04 mars 2025,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-29 et L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion,

Considérant que le Compte de Gestion du Receveur comprend toutes les opérations constatées au titre de la gestion du syndicat pendant l'exercice budgétaire passé,

Considérant que le Compte de Gestion établi est conforme au Compte Administratif du Syndicat,

### Le Comité Syndical, après en avoir débattu et délibéré à l'unanimité, décide :

- De **constater** que les chiffres qui apparaissent au Compte de gestion sont identiques à ceux du Compte Administratif 2024 ;
- De **déclarer** que le Compte de gestion pour l'exercice 2024, dressé par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes ;
- D'**accepter** le Compte de gestion 2024.

Ainsi fait et délibéré

Fait à Argilliers, le 12 mars 2025,  
Extrait certifié conforme,Le Secrétaire de séance,  
Didier GILLESLe Président,  
Frédéric LEVESQUE

Délibération transmise au Préfet du Gard par voie dématérialisée.

Annexe(s) : Compte de gestion

Copie à : Trésorier, service comptabilité, service Direction générale, service juridique

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Toute personne qui désire contester la présente décision peut saisir le Tribunal Administratif de Nîmes d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision. Ces démarches prolongent le délai du recours contentieux qui doit être introduit dans le délai de deux mois qui suit la réponse. L'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application « Télérecours Citoyens » accessible sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

## S.I.C.T.O.M. UZES BUDGET PRINCIPAL

### COMPTE DE GESTION EXERCICE 2024

PRÉSENTÉ

PAR LE(S) COMPTABLE(S)  
M Jean-Michel FOUR

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION  
DU 01/01/2024 AU 26/02/2025

Population 34047  
Nomenclature M57  
Voté par Nature avec ref. fonct.

## SOMMAIRE

### Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale .....	3
<a href="#">1 Bilan synthétique .....</a>	<a href="#">Etat I-1 4</a>
2 Bilan .....	Etat I-2 5
<a href="#">2.1 Bilan Actif</a>	
<a href="#">2.2 Bilan Passif</a>	
<a href="#">3 Compte de résultat synthétique .....</a>	<a href="#">Etat I-3 9</a>
<a href="#">4 Compte de résultat .....</a>	<a href="#">Etat I-4 11</a>
5 Annexe .....	13
<a href="#">Etats des opérations pour compte de tiers .....</a>	<a href="#">Etat I-5 14</a>
2EME PARTIE : Exécution budgétaire .....	16
<a href="#">1 Résultats budgétaires de l'exercice .....</a>	<a href="#">Etat II-1 17</a>
<a href="#">2 Résultats d'exécution .....</a>	<a href="#">Etat II-2 18</a>
<a href="#">3 Etat de consommation des crédits .....</a>	<a href="#">Etat II-3 19</a>
<a href="#">4 Etat de réalisation des opérations .....</a>	<a href="#">Etat II-4 23</a>
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs .....	29
<a href="#">1 Balance des comptes .....</a>	<a href="#">Etat III-1 30</a>
<a href="#">2 Situation des valeurs inactives .....</a>	<a href="#">52</a>
4EME PARTIE : Page des signatures .....	53



**BILAN SYNTHETIQUE**

(En Milliers d'Euros)

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

ACTIF NET <sup>(1)</sup>	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>		<b>FONDS PROPRES</b>	
<b>Immobilisations incorporelles (nettes)</b>		Apports et subventions d'investissement	4 288,57
Subventions d'investissement versées	7,43	Neutralisations et régularisations	-1 019,18
Autres immobilisations incorporelles	58,09	Réserves	7 842,59
<b>Immobilisations corporelles (nettes)</b>		Report à nouveau	1 500,00
Terrains	2 395,99	Résultat de l'exercice	349,59
Constructions	2 952,72	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
Réseaux et installations de voirie		<b>TOTAL FONDS PROPRES (I)</b>	<b>12 961,57</b>
Réseaux divers		<b>PASSIF</b>	
Installations techniques, agencements et matériel	307,61	<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)</b>	<b>450,00</b>
Immobilisations mises en concessions ou affermées		<b>DETTES FINANCIÈRES</b>	
Autres	1 712,68	Emprunts obligataires	
<b>Immobilisations corporelles en cours</b>	<b>1 352,15</b>	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	1 541,56
<b>Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés</b>		Dettes financières et autres emprunts	
<b>Immobilisations financières (nettes)</b>		<b>TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)</b>	<b>1 541,56</b>
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>	<b>8 786,68</b>	<b>DETTES NON FINANCIÈRES</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	121,66
Stocks		Autres dettes non financières	1 272,56
Créances	1 842,01	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance	0,42	<b>TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)</b>	<b>1 394,21</b>
Trésorerie	5 712,74	<b>TOTAL TRÉSORERIE (4)</b>	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>7 555,18</b>	<b>TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)</b>	<b>3 385,77</b>
Comptes de régularisation (III)	8,26	Comptes de régularisation (III)	2,77
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>16 350,12</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)</b>	<b>16 350,12</b>

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations



## BILAN (en Euros)

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

ACTIF	NOTE	Exercice 2024			Exercice 2023
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées		14 516,73	7 083,81	7 432,92	13 379,81
Autres immobilisations incorporelles		98 305,77	40 213,25	58 092,52	29 502,00
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		2 399 348,13	3 360,00	2 395 988,13	2 328 544,50
Constructions		4 436 838,44	1 484 113,67	2 952 724,77	3 062 633,97
Réseaux et installations de voirie					
Réseaux divers					10 189,92
Installations techniques, agencements et matériel		795 904,73	488 298,37	307 606,36	316 541,30
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		8 086 316,92	6 373 633,71	1 712 683,21	2 101 374,97
Immobilisations corporelles en cours		1 352 148,90		1 352 148,90	1 339 793,70
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>		<b>17 183 379,62</b>	<b>8 396 702,81</b>	<b>8 786 676,81</b>	<b>9 201 960,17</b>

## BILAN (en Euros)

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

ACTIF	NOTE	Exercice 2024			Exercice 2023
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		52 400,00		52 400,00	3 039 172,12
Créances sur les redevables et comptes rattachés		533 517,62		533 517,62	711 033,57
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs		1 261 586,52	5 489,60	1 256 096,92	56 528,53
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		418,95		418,95	86,40
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)</b>		<b>1 847 923,09</b>	<b>5 489,60</b>	<b>1 842 433,49</b>	<b>3 806 820,62</b>
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		5 712 744,44		5 712 744,44	2 553 162,82
AUTRES					
<b>TOTAL TRÉSORERIE (III)</b>		<b>5 712 744,44</b>		<b>5 712 744,44</b>	<b>2 553 162,82</b>
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		8 262,54		8 262,54	8 262,54
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>		<b>24 752 309,69</b>	<b>8 402 192,41</b>	<b>16 350 117,28</b>	<b>15 570 206,15</b>

## BILAN (en Euros)

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations		542 764,90	542 764,90
Fonds globalisés		2 832 968,39	2 732 626,78
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable		228 052,36	257 741,36
Rattachées à un actif non amortissable		684 783,31	618 004,31
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		-1 019 179,60	-633 273,20
RÉSERVES		7 842 594,29	6 753 014,69
REPORT A NOUVEAU		1 500 000,00	2 000 000,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		349 589,75	589 579,60
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
<b>TOTAL FONDS PROPRES (I)</b>		<b>12 961 573,40</b>	<b>12 860 458,44</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_CG-030-253001135-20250403-14\_2025\_04\_1

## BILAN (en Euros)

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES		450 000,00	450 000,00
PROVISIONS POUR CHARGES			
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)</b>		<b>450 000,00</b>	<b>450 000,00</b>
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		1 541 560,49	1 692 630,25
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS			
<b>TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)</b>		<b>1 541 560,49</b>	<b>1 692 630,25</b>
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		121 657,10	537 037,54
Dettes fiscales et sociales		1 248 769,32	
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes			
Autres dettes non financières		23 785,91	13 199,67
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
<b>TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)</b>		<b>1 394 212,33</b>	<b>550 237,21</b>
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
<b>TOTAL TRÉSORERIE (4)</b>			
<b>TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)</b>		<b>3 385 772,82</b>	<b>2 692 867,46</b>
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		2 771,06	16 880,25
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)</b>		<b>16 350 117,28</b>	<b>15 570 206,15</b>

## COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2024

En Milliers d'Euros

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>		
<b>PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)</b>		
Dotations de l'état		
Participations	6 445,69	
Compensations, autres attributions et autres participations		
Dons et legs		
Impôts et taxes		
<b>PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE</b>		
Ventes de biens ou prestations de services	1 544,07	
Produits des cessions d'actifs	17,28	
Autres produits de gestion	34,43	
Production stockée et immobilisée		
<b>AUTRES PRODUITS</b>		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif	29,69	
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)</b>	<b>8 071,17</b>	
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>		
Achats et charges externes	3 837,34	
Charges de personnel	2 530,41	
Indemnités des élus (et membres du CESR)	59,16	
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	12,01	
Impôts et taxes	21,56	
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	773,34	
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession	17,28	
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)</b>	<b>7 251,10</b>	

## COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2024

En Milliers d'Euros

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
<b>CHARGES D'INTERVENTION</b>		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	4,31	
Autres charges	391,17	
<b>TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)</b>	<b>395,47</b>	
<b>PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)</b>	<b>424,59</b>	
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)</b>		
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)</b>	<b>75,00</b>	
<b>PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)</b>	<b>-75,00</b>	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII )</b>	<b>349,59</b>	

## COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2024

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

POSTES	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023	Variation
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>				
<b>PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)</b>				
Dotations de l'état				
Participations		6 445 694,00		
Compensations, autres attributions et autres participations				
Dons et legs				
Impôts et taxes				
<b>PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE</b>				
Ventes de biens ou prestations de services		1 544 067,97		
Produits des cessions d'actifs		17 282,00		
Autres produits de gestion		34 433,93		
Production stockée et immobilisée				
<b>AUTRES PRODUITS</b>				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif		29 689,00		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)</b>		<b>8 071 166,90</b>		
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>				
Achats et charges externes		3 837 341,05		
Charges de personnel		2 530 405,38		
Dont salaires, traitements et rémunérations diverses		1 773 016,28		
Dont charges sociales		757 389,10		
Indemnités des élus (et membres du CESR)		59 163,72		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		12 012,27		
Impôts et taxes		21 559,01		
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		773 341,03		
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés				
Neutralisation des dépréciations et provisions				
Neutralisation des plus-values de cession		17 282,00		
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)</b>		<b>7 251 104,46</b>		
<b>CHARGES D'INTERVENTION</b>				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		4 306,90		
Dont ménages				
Dont personnes morales de droit privé		3 806,90		
Dont collectivités territoriales				

## COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2024

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

POSTES	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023	Variation
Dont autres organismes publics		500,00		
Dont établissements d'enseignement				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges		391 165,79		
<b>TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)</b>		<b>395 472,69</b>		
<b>PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)</b>		<b>424 589,75</b>		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)</b>				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Charges d'intérêts		75 000,00		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)</b>		<b>75 000,00</b>		
<b>PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)</b>		<b>-75 000,00</b>		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII )</b>		<b>349 589,75</b>		



**OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS**

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2024

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

**OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS**

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2024

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

REÇU EN PREFECTURE  
le 14/04/2025  
Application agréée E-legalite.com

71\_CG-030-253001135-20250403-14\_2025\_04\_

## Résultats budgétaires de l'exercice

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	4 851 779,00	9 367 282,00	14 219 061,00
Titres de recette émis (b)	2 066 517,10	11 809 232,05	13 875 749,15
Réductions de titres (c)	17 771,46	3 648 660,33	3 666 431,79
Recettes nettes (d = b - c)	2 048 745,64	8 160 571,72	10 209 317,36
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	4 851 779,00	9 367 282,00	14 219 061,00
Mandats émis (f)	952 174,37	8 915 564,25	9 867 738,62
Annulations de mandats (g)	7 438,80	1 104 582,28	1 112 021,08
Dépenses nettes (h = f - g)	944 735,57	7 810 981,97	8 755 717,54
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	1 104 010,07	349 589,75	1 453 599,82
(h - d) Déficit			

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_CG-030-253001135-20250403-14\_2025\_04\_1

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement	2 715 172,68		1 104 010,07		3 819 182,75
Fonctionnement	2 589 579,60	1 089 579,60	349 589,75		1 849 589,75
<b>TOTAL I</b>	<b>5 304 752,28</b>	<b>1 089 579,60</b>	<b>1 453 599,82</b>		<b>5 668 772,50</b>
II - Budgets des services à caractère administratif					
<b>TOTAL II</b>					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>5 304 752,28</b>	<b>1 089 579,60</b>	<b>1 453 599,82</b>		<b>5 668 772,50</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_CG-030-253001135-20250403-14\_2025\_04\_1

**ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS**

## SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	160 000,00		160 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	393 227,00		393 227,00
204	Subventions d'équipement versées	30 000,00		30 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 235 172,00		3 235 172,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	930 000,00		930 000,00
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS</b>	<b>4 748 399,00</b>		<b>4 748 399,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>4 748 399,00</b>		<b>4 748 399,00</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 689,00		29 689,00
041	Opérations patrimoniales	6 912,00	66 779,00	73 691,00
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>36 601,00</b>	<b>66 779,00</b>	<b>103 380,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4 785 000,00</b>	<b>66 779,00</b>	<b>4 851 779,00</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_CG-030-253001135-20250403-14\_2025\_04\_1

**ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS**

## SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
16	160 000,00	152 378,10		152 378,10	7 621,90
20	393 227,00	57 845,04	4 170,00	53 675,04	339 551,96
204	30 000,00				30 000,00
21	3 235 172,00	626 216,03	3 268,80	622 947,23	2 612 224,77
23	930 000,00	12 355,20		12 355,20	917 644,80
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>4 748 399,00</b>	<b>848 794,37</b>	<b>7 438,80</b>	<b>841 355,57</b>	<b>3 907 043,43</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 748 399,00</b>	<b>848 794,37</b>	<b>7 438,80</b>	<b>841 355,57</b>	<b>3 907 043,43</b>
040	29 689,00	29 689,00		29 689,00	
041	73 691,00	73 691,00		73 691,00	
<b>TOTAL</b>	<b>103 380,00</b>	<b>103 380,00</b>		<b>103 380,00</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 851 779,00</b>	<b>952 174,37</b>	<b>7 438,80</b>	<b>944 735,57</b>	<b>3 907 043,43</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_CG-030-253001135-20250403-14\_2025\_04\_1

**ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS**

## SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	1 174 749,60		1 174 749,60
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	6 683,50		6 683,50
024	Produits de cessions (recettes)	12 000,00	-17 282,00	-5 282,00
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS</b>	<b>1 193 433,10</b>	<b>-17 282,00</b>	<b>1 176 151,10</b>
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 193 433,10</b>	<b>-17 282,00</b>	<b>1 176 151,10</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	869 482,22	17 282,00	886 764,22
041	Opérations patrimoniales	6 912,00	66 779,00	73 691,00
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>876 394,22</b>	<b>84 061,00</b>	<b>960 455,22</b>
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 715 172,68		2 715 172,68
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4 785 000,00</b>	<b>66 779,00</b>	<b>4 851 779,00</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_CG-030-253001135-20250403-14\_2025\_04\_1

**ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS**

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	1 174 749,60	1 189 921,21		1 189 921,21	-15 171,61
13	6 683,50				6 683,50
024	-5 282,00				-5 282,00
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1 176 151,10</b>	<b>1 189 921,21</b>		<b>1 189 921,21</b>	<b>-13 770,11</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 176 151,10</b>	<b>1 189 921,21</b>		<b>1 189 921,21</b>	<b>-13 770,11</b>
040	886 764,22	802 904,89	17 771,46	785 133,43	101 630,79
041	73 691,00	73 691,00		73 691,00	
<b>TOTAL</b>	<b>960 455,22</b>	<b>876 595,89</b>	<b>17 771,46</b>	<b>858 824,43</b>	<b>101 630,79</b>
001	2 715 172,68				2 715 172,68
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 851 779,00</b>	<b>2 066 517,10</b>	<b>17 771,46</b>	<b>2 048 745,64</b>	<b>2 803 033,36</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_CG-030-253001135-20250403-14\_2025\_04\_1



**ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS**

## SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	4 127 447,78		4 127 447,78
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 690 000,00		2 690 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	583 070,00		583 070,00
66	CHARGES FINANCIÈRES	75 000,00		75 000,00
67	CHARGES SPECIFIQUES	5 000,00		5 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	1 000 000,00		1 000 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>8 480 517,78</b>		<b>8 480 517,78</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	869 482,22	17 282,00	886 764,22
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>869 482,22</b>	<b>17 282,00</b>	<b>886 764,22</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>9 350 000,00</b>	<b>17 282,00</b>	<b>9 367 282,00</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_CG-030-253001135-20250403-14\_2025\_04\_1

**ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS**

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	4 127 447,78	4 847 354,90	1 006 573,18	3 840 781,72	286 666,06
012	2 690 000,00	2 638 059,94	131,40	2 637 928,54	52 071,46
65	583 070,00	498 989,76	33 730,00	465 259,76	117 810,24
66	75 000,00	121 376,24	46 376,24	75 000,00	
67	5 000,00	1 388,92		1 388,92	3 611,08
68	1 000 000,00	5 489,60		5 489,60	994 510,40
<b>TOTAL</b>	<b>8 480 517,78</b>	<b>8 112 659,36</b>	<b>1 086 810,82</b>	<b>7 025 848,54</b>	<b>1 454 669,24</b>
042	886 764,22	802 904,89	17 771,46	785 133,43	101 630,79
<b>TOTAL</b>	<b>886 764,22</b>	<b>802 904,89</b>	<b>17 771,46</b>	<b>785 133,43</b>	<b>101 630,79</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 367 282,00</b>	<b>8 915 564,25</b>	<b>1 104 582,28</b>	<b>7 810 981,97</b>	<b>1 556 300,03</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_CG-030-253001135-20250403-14\_2025\_04\_1

**ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS**

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
016	Allocation personnalisée d'autonomie			
013	Atténuations de charges	90 000,00		90 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 345 000,00		1 345 000,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	6 352 811,00		6 352 811,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	32 500,00		32 500,00
77	PRODUITS SPECIFIQUES		17 282,00	17 282,00
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>7 820 311,00</b>	<b>17 282,00</b>	<b>7 837 593,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 689,00		29 689,00
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>29 689,00</b>		<b>29 689,00</b>
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 500 000,00		1 500 000,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>9 350 000,00</b>	<b>17 282,00</b>	<b>9 367 282,00</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_CG-030-253001135-20250403-14\_2025\_04\_1

**ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS**

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
016		30 000,00	30 000,00		
013	90 000,00	145 067,24	55 662,42	89 404,82	595,18
70	1 345 000,00	2 032 623,76	488 555,79	1 544 067,97	-199 067,97
74	6 352 811,00	9 484 866,12	3 039 172,12	6 445 694,00	-92 883,00
75	32 500,00	69 703,93	35 270,00	34 433,93	-1 933,93
77	17 282,00	17 282,00		17 282,00	
<b>TOTAL</b>	<b>7 837 593,00</b>	<b>11 779 543,05</b>	<b>3 648 660,33</b>	<b>8 130 882,72</b>	<b>-293 289,72</b>
042	29 689,00	29 689,00		29 689,00	
<b>TOTAL</b>	<b>29 689,00</b>	<b>29 689,00</b>		<b>29 689,00</b>	
002	1 500 000,00				1 500 000,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 367 282,00</b>	<b>11 809 232,05</b>	<b>3 648 660,33</b>	<b>8 160 571,72</b>	<b>1 206 710,28</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_CG-030-253001135-20250403-14\_2025\_04\_1

# Etat de réalisation des opérations

## SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
1641	Emprunts en euros	152 378,10		152 378,10
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES</b>	<b>152 378,10</b>		<b>152 378,10</b>
2031	Frais d'études	48 839,04	4 170,00	44 669,04
2033	Frais d'insertion	2 916,00		2 916,00
2051	Concessions et droits similaires	6 090,00		6 090,00
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 20</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>57 845,04</b>	<b>4 170,00</b>	<b>53 675,04</b>
2111	Terrains nus	2 833,00		2 833,00
21351	Bâtiments publics	32 520,25		32 520,25
215731	Matériel roulant	47 480,71		47 480,71
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	12 581,33		12 581,33
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	1 380,78		1 380,78
21828	Autres matériels de transport	430 040,40		430 040,40
21838	Autre matériel informatique	18 678,96		18 678,96
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 268,80	3 268,80	
2188	Autres	77 431,80		77 431,80
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>626 216,03</b>	<b>3 268,80</b>	<b>622 947,23</b>
2313	Constructions	12 355,20		12 355,20
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 23</b>	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>12 355,20</b>		<b>12 355,20</b>
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS</b>	<b>848 794,37</b>	<b>7 438,80</b>	<b>841 355,57</b>
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>848 794,37</b>	<b>7 438,80</b>	<b>841 355,57</b>
13913	Départements	29 689,00		29 689,00
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>29 689,00</b>		<b>29 689,00</b>
2111	Terrains nus	66 779,00		66 779,00
21828	Autres matériels de transport	6 372,00		6 372,00
2188	Autres	540,00		540,00
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>	<b>73 691,00</b>		<b>73 691,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>103 380,00</b>		<b>103 380,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>952 174,37</b>	<b>7 438,80</b>	<b>944 735,57</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_CG-030-253001135-20250409-14\_2025\_04\_1

# Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	F.C.T.V.A.	100 341,61		100 341,61
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 089 579,60		1 089 579,60
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 10</b>	<b>DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES</b>	<b>1 189 921,21</b>		<b>1 189 921,21</b>
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS</b>	<b>1 189 921,21</b>		<b>1 189 921,21</b>
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 189 921,21</b>		<b>1 189 921,21</b>
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	17 282,00		17 282,00
28031	Frais d'études	17 195,55		17 195,55
28033	Frais d'insertion	230,40		230,40
2804111	Biens mobiliers, matériel et études	2 500,00		2 500,00
28041482	Bâtiments et installations	3 446,89		3 446,89
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires	746,57		746,57
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	420,00		420,00
281318	Autres bâtiments publics	43 914,07		43 914,07
281351	Bâtiments publics	98 515,38		98 515,38
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	763,28		763,28
2815731	Matériel roulant	2 490,89		2 490,89
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	65 742,81		65 742,81
281828	Autres matériels de transport	328 832,88		328 832,88
281838	Autre matériel informatique	21 349,40		21 349,40
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 186,35	622,46	4 563,89
28188	Autres	194 288,42	17 149,00	177 139,42
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>802 904,89</b>	<b>17 771,46</b>	<b>785 133,43</b>
1328	Autres	66 779,00		66 779,00
2033	Frais d'insertion	6 912,00		6 912,00
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>	<b>73 691,00</b>		<b>73 691,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>876 595,89</b>	<b>17 771,46</b>	<b>858 824,43</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 066 517,10</b>	<b>17 771,46</b>	<b>2 048 745,64</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_CG-030-253001135-20250409-14\_2025\_04\_1

## Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6027	Alimentation	316,00	316,00	
60611	Eau et assainissement	2 532,26		2 532,26
60612	Énergie - Électricité	42 940,18		42 940,18
60622	Carburants	265 215,72	13 352,64	251 863,08
60623	Alimentation	4 059,14		4 059,14
60631	Fournitures d'entretien	4 634,99		4 634,99
60632	Fournitures de petit équipement	13 196,55	449,35	12 747,20
60633	Fournitures de voirie	189,60		189,60
60636	Habillement et Vêtements de travail	6 468,06		6 468,06
6064	Fournitures administratives	9 993,30	113,40	9 879,90
6068	Autres matières et fournitures.	191 949,31	40 059,66	151 889,65
611	Contrats de prestations de services	243 496,61	45 694,80	197 801,81
61351	Matériel roulant	75 561,86	9 210,00	66 351,86
61358	Autres	45 361,58		45 361,58
615221	Bâtiments publics	13 736,72	300,00	13 436,72
615231	Voiries	234,00		234,00
61524	Bois et forêts	3 120,00	3 120,00	
61551	Matériel roulant	239 642,23	4 871,94	234 770,29
61558	Autres biens mobiliers	5 864,30	3 900,00	1 964,30
6156	Maintenance	36 224,76	1 084,72	35 140,04
6161	Multirisques	26 659,26		26 659,26
6168	Autres	25 853,58		25 853,58
617	Études et recherches	6 600,00		6 600,00
6182	Documentation générale et technique	5 154,28	151,15	5 003,13
6184	Versements à des organismes de formation	17 543,60	3 820,00	13 723,60
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	4 220,00	100,00	4 120,00
62268	Autres honoraires, conseils...	873,00		873,00
6228	Divers	558,16		558,16
6231	Annonces et insertions	5 470,00	685,44	4 784,56
6232	Fêtes et cérémonies	100,00		100,00
6233	Foires et expositions	300,00		300,00
6234	Réceptions	9 298,54	6 116,00	3 182,54
6236	Catalogues et imprimés	8 510,28	68,40	8 441,88
6237	Publications	6 516,81		6 516,81
6238	Divers	21 246,11		21 246,11
6241	Transports de biens	263,05		263,05

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_CG-030-253001135-20250409-14\_2025\_04\_

## Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6251	Voyages, déplacements et missions	8 972,47	1 581,52	7 390,95
6261	Frais d'affranchissement	2 584,63	112,66	2 471,97
6262	Frais de télécommunications	19 841,19	98,40	19 742,79
627	Services bancaires et assimilés.	203,17		203,17
6281	Concours divers (cotisations...)	520,00		520,00
62878	A des tiers	3 457 392,78	862 599,18	2 594 793,60
6288	Autres	10 198,82	8 767,92	1 430,90
63512	Taxes foncières	378,00		378,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	3 360,00		3 360,00
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>4 847 354,90</b>	<b>1 006 573,18</b>	<b>3 840 781,72</b>
6218	Autre personnel extérieur	297,33		297,33
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 370,81		1 370,81
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale	12 337,68		12 337,68
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	4 112,52		4 112,52
64111	Rémunération principale	959 252,11		959 252,11
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	8 675,75		8 675,75
64113	NBI	10 527,96		10 527,96
64118	Autres indemnités.	400 393,74		400 393,74
64131	Rémunérations	313 376,46		313 376,46
64132	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	2 419,32		2 419,32
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	9 804,52		9 804,52
64138	Primes et autres indemnités	90 412,19		90 412,19
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	262 101,22		262 101,22
6453	Cotisations aux caisses de retraite	334 935,04		334 935,04
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	16 881,81		16 881,81
6455	Cotisations pour assurance du personnel	118 402,54		118 402,54
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	2 252,00		2 252,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux.	5 261,00		5 261,00
64731	Versées directement	3 436,16		3 436,16
6474	Versements aux oeuvres sociales	13 000,00		13 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 928,89	131,40	6 797,49
6478	Autres charges sociales diverses	8 739,49		8 739,49
6488	Autres	53 141,40		53 141,40
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>2 638 059,94</b>	<b>131,40</b>	<b>2 637 928,54</b>
65311	Indemnités de fonction	53 030,88		53 030,88
65313	Cotisations de retraite	2 227,44		2 227,44

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_CG-030-253001135-20250409-14\_2025\_04\_1



# Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	3 905,40		3 905,40
6541	Créances admises en non-valeur	61,40		61,40
6542	Créances éteintes	8 447,33		8 447,33
65568	Autres contributions	418 395,79	33 230,00	385 165,79
6568	Autres participations	6 000,00		6 000,00
657382	Organismes publics divers	500,00		500,00
65742	Entreprises	4 306,90	500,00	3 806,90
65811	Droits d'utilisation - informatique en nuage	900,00		900,00
65818	Autres	135,60		135,60
65888	Autres	1 079,02		1 079,02
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>498 989,76</b>	<b>33 730,00</b>	<b>465 259,76</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	78 166,70		78 166,70
66112	Intérêts - rattachement des ICNE	43 209,54	46 376,24	-3 166,70
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 66</b>	<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>121 376,24</b>	<b>46 376,24</b>	<b>75 000,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 388,92		1 388,92
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 67</b>	<b>CHARGES SPECIFIQUES</b>	<b>1 388,92</b>		<b>1 388,92</b>
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	5 489,60		5 489,60
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 68</b>	<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS</b>	<b>5 489,60</b>		<b>5 489,60</b>
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>8 112 659,36</b>	<b>1 086 810,82</b>	<b>7 025 848,54</b>
6761	Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement	17 282,00		17 282,00
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	785 622,89	17 771,46	767 851,43
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>802 904,89</b>	<b>17 771,46</b>	<b>785 133,43</b>
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>802 904,89</b>	<b>17 771,46</b>	<b>785 133,43</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>8 915 564,25</b>	<b>1 104 582,28</b>	<b>7 810 981,97</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_CG-030-253001135-20250409-14\_2025\_04\_1

# Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
747811	Dotation versée au titre de l'APA	30 000,00	30 000,00	
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 016</b>	<b>Allocation personnalisée d'autonomie</b>	<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	130 613,26	55 626,09	74 987,17
6459	Remboursements sur charges de Sécurité Sociale et de prévoyance.	14 453,98	36,33	14 417,65
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>145 067,24</b>	<b>55 662,42</b>	<b>89 404,82</b>
7018	Autres ventes de produits finis	864 229,06	106 716,75	757 512,31
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	1 117 835,40	373 147,44	744 687,96
70613	Abonnement ou redevance pour enlèvement des déchets industriels et commerciaux	50 559,30	8 691,60	41 867,70
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 70</b>	<b>PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES</b>	<b>2 032 623,76</b>	<b>488 555,79</b>	<b>1 544 067,97</b>
74718	Autres	30 000,00		30 000,00
74751	GFP de rattachement	9 454 866,12	3 039 172,12	6 415 694,00
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 74</b>	<b>DOTATIONS ET PARTICIPATIONS</b>	<b>9 484 866,12</b>	<b>3 039 172,12</b>	<b>6 445 694,00</b>
755	Dédits et pénalités perçus	13 350,00		13 350,00
75888	Autres	56 353,93	35 270,00	21 083,93
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>69 703,93</b>	<b>35 270,00</b>	<b>34 433,93</b>
775	Produits des cessions d'immobilisations	17 282,00		17 282,00
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 77</b>	<b>PRODUITS SPECIFIQUES</b>	<b>17 282,00</b>		<b>17 282,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>11 779 543,05</b>	<b>3 648 660,33</b>	<b>8 130 882,72</b>
777	Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	29 689,00		29 689,00
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>29 689,00</b>		<b>29 689,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>29 689,00</b>		<b>29 689,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>11 809 232,05</b>	<b>3 648 660,33</b>	<b>8 160 571,72</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_CG-030-253001135-20250403-14\_2025\_04\_1

## BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotations		542 764,90						542 764,90		542 764,90
10222	F.C.T.V.A.		2 808 626,78				100 341,61		2 908 968,39		2 908 968,39
102292	Reprise sur FCTVA	76 000,00						76 000,00		76 000,00	
<b>10229</b>	<b>Sous Total compte 10229</b>	<b>76 000,00</b>						<b>76 000,00</b>		<b>76 000,00</b>	
<b>1022</b>	<b>Sous Total compte 1022</b>	<b>76 000,00</b>	<b>2 808 626,78</b>				<b>100 341,61</b>	<b>76 000,00</b>	<b>2 908 968,39</b>		<b>2 832 968,39</b>
<b>102</b>	<b>Sous Total compte 102</b>	<b>76 000,00</b>	<b>3 351 391,68</b>				<b>100 341,61</b>	<b>76 000,00</b>	<b>3 451 733,29</b>		<b>3 375 733,29</b>
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		6 753 014,69				1 089 579,60		7 842 594,29		7 842 594,29
<b>106</b>	<b>Sous Total compte 106</b>		<b>6 753 014,69</b>				<b>1 089 579,60</b>		<b>7 842 594,29</b>		<b>7 842 594,29</b>
<b>10</b>	<b>Sous Total compte 10</b>	<b>76 000,00</b>	<b>10 104 406,37</b>				<b>1 189 921,21</b>	<b>76 000,00</b>	<b>11 294 327,58</b>		<b>11 218 327,58</b>
110	Report à nouveau (solde créditeur)		2 000 000,00	1 089 579,60	589 579,60			1 089 579,60	2 589 579,60		1 500 000,00
<b>11</b>	<b>Sous Total compte 11</b>		<b>2 000 000,00</b>	<b>1 089 579,60</b>	<b>589 579,60</b>			<b>1 089 579,60</b>	<b>2 589 579,60</b>		<b>1 500 000,00</b>
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou		589 579,60	589 579,60				589 579,60	589 579,60		0,00
<b>12</b>	<b>Sous Total compte 12</b>		<b>589 579,60</b>	<b>589 579,60</b>				<b>589 579,60</b>	<b>589 579,60</b>		<b>0,00</b>
1312	Régions		9 058,50						9 058,50		9 058,50
1313	Départements		494 834,80						494 834,80		494 834,80
1318	Autres		153 152,92						153 152,92		153 152,92
<b>131</b>	<b>Sous Total compte 131</b>		<b>657 046,22</b>						<b>657 046,22</b>		<b>657 046,22</b>
1323	Départements		217 133,83						217 133,83		217 133,83
1328	Autres		186 073,18				66 779,00		252 852,18		252 852,18

## BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
132	<b>Sous Total compte 132</b>		403 207,01				66 779,00		469 986,01		469 986,01
13461	Dotation d'équipement des territoires ru		208 973,75						208 973,75		208 973,75
1346	<b>Sous Total compte 1346</b>		208 973,75						208 973,75		208 973,75
134	<b>Sous Total compte 134</b>		208 973,75						208 973,75		208 973,75
1383	Départements		5 823,55						5 823,55		5 823,55
138	<b>Sous Total compte 138</b>		5 823,55						5 823,55		5 823,55
13912	Régions	3 826,00						3 826,00		3 826,00	
13913	Départements	242 325,94				29 689,00		272 014,94		272 014,94	
13918	Autres	153 152,92						153 152,92		153 152,92	
1391	<b>Sous Total compte 1391</b>	399 304,86				29 689,00		428 993,86		428 993,86	
139	<b>Sous Total compte 139</b>	399 304,86				29 689,00		428 993,86		428 993,86	
13	<b>Sous Total compte 13</b>	399 304,86	1 275 050,53			29 689,00	66 779,00	428 993,86	1 341 829,53		912 835,67
15181	Autres provisions pour risques (non budg)		450 000,00						450 000,00		450 000,00
1518	<b>Sous Total compte 1518</b>		450 000,00						450 000,00		450 000,00
151	<b>Sous Total compte 151</b>		450 000,00						450 000,00		450 000,00
15	<b>Sous Total compte 15</b>		450 000,00						450 000,00		450 000,00
1641	Emprunts en euros		1 646 254,01			152 378,10		152 378,10	1 646 254,01		1 493 875,91
164	<b>Sous Total compte 164</b>		1 646 254,01			152 378,10		152 378,10	1 646 254,01		1 493 875,91
16884	Intérêts courus sur emprunts auprès des		46 376,24	46 376,24	47 684,58			46 376,24	94 060,82		47 684,58

## BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
<b>1688</b>	<b>Sous Total compte 1688</b>		46 376,24	46 376,24	47 684,58			46 376,24	94 060,82		47 684,58
<b>168</b>	<b>Sous Total compte 168</b>		46 376,24	46 376,24	47 684,58			46 376,24	94 060,82		47 684,58
<b>16</b>	<b>Sous Total compte 16</b>		1 692 630,25	46 376,24	47 684,58	152 378,10		198 754,34	1 740 314,83		1 541 560,49
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo	626 057,86					17 282,00	626 057,86	17 282,00	608 775,86	
193	Autres neutralisations et régularisation	7 215,34		403 188,40				410 403,74		410 403,74	
<b>19</b>	<b>Sous Total compte 19</b>	633 273,20		403 188,40			17 282,00	1 036 461,60	17 282,00	1 019 179,60	
	<b>Total classe 1</b>	1 108 578,06	16 111 666,75	2 128 723,84	637 264,18	182 067,10	1 273 982,21	3 419 369,00	18 022 913,14	1 524 173,46	16 127 717,60
2031	Frais d'études	29 880,00			14 580,00	48 839,04	4 170,00	78 719,04	18 750,00	59 969,04	
2033	Frais d'insertion	6 912,00				2 916,00	6 912,00	9 828,00	6 912,00	2 916,00	
<b>203</b>	<b>Sous Total compte 203</b>	36 792,00			14 580,00	51 755,04	11 082,00	88 547,04	25 662,00	62 885,04	
204111	Biens mobiliers, matériel et études	2 500,00			2 500,00			2 500,00	2 500,00		0,00
<b>20411</b>	<b>Sous Total compte 20411</b>	2 500,00			2 500,00			2 500,00	2 500,00		0,00
2041482	Bâtiments et installations	19 516,73			5 000,00			19 516,73	5 000,00	14 516,73	
<b>204148</b>	<b>Sous Total compte 204148</b>	19 516,73			5 000,00			19 516,73	5 000,00	14 516,73	
<b>20414</b>	<b>Sous Total compte 20414</b>	19 516,73			5 000,00			19 516,73	5 000,00	14 516,73	
<b>2041</b>	<b>Sous Total compte 2041</b>	22 016,73			7 500,00			22 016,73	7 500,00	14 516,73	
<b>204</b>	<b>Sous Total compte 204</b>	22 016,73			7 500,00			22 016,73	7 500,00	14 516,73	
2051	Concessions et droits similaires	53 358,98			24 028,25	6 090,00		59 448,98	24 028,25	35 420,73	
<b>205</b>	<b>Sous Total compte 205</b>	53 358,98			24 028,25	6 090,00		59 448,98	24 028,25	35 420,73	

## BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
<b>20</b>	<b>Sous Total compte 20</b>	<b>112 167,71</b>			<b>46 108,25</b>	<b>57 845,04</b>	<b>11 082,00</b>	<b>170 012,75</b>	<b>57 190,25</b>	<b>112 822,50</b>	
2111	Terrains nus	223 838,36				69 612,00		293 450,36		293 450,36	
2112	Terrains de voirie	6 696,37						6 696,37		6 696,37	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	1 466 419,44						1 466 419,44		1 466 419,44	
2115	Terrains bâtis	626 488,63						626 488,63		626 488,63	
<b>211</b>	<b>Sous Total compte 211</b>	<b>2 323 442,80</b>				<b>69 612,00</b>		<b>2 393 054,80</b>		<b>2 393 054,80</b>	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	6 293,33						6 293,33		6 293,33	
2128	Autres agencements et aménagements	2 039,77			2 039,77			2 039,77	2 039,77		0,00
<b>212</b>	<b>Sous Total compte 212</b>	<b>8 333,10</b>			<b>2 039,77</b>			<b>8 333,10</b>	<b>2 039,77</b>	<b>6 293,33</b>	
21318	Autres bâtiments publics	2 760 627,15						2 760 627,15		2 760 627,15	
<b>2131</b>	<b>Sous Total compte 2131</b>	<b>2 760 627,15</b>						<b>2 760 627,15</b>		<b>2 760 627,15</b>	
21351	Bâtiments publics	1 643 691,04				32 520,25		1 676 211,29		1 676 211,29	
<b>2135</b>	<b>Sous Total compte 2135</b>	<b>1 643 691,04</b>				<b>32 520,25</b>		<b>1 676 211,29</b>		<b>1 676 211,29</b>	
<b>213</b>	<b>Sous Total compte 213</b>	<b>4 404 318,19</b>				<b>32 520,25</b>		<b>4 436 838,44</b>		<b>4 436 838,44</b>	
2152	Installations de voirie	4 782,80			4 782,80			4 782,80	4 782,80		0,00
21538	Autres réseaux	10 189,92			10 189,92			10 189,92	10 189,92		0,00
<b>2153</b>	<b>Sous Total compte 2153</b>	<b>10 189,92</b>			<b>10 189,92</b>			<b>10 189,92</b>	<b>10 189,92</b>		<b>0,00</b>
21568	Autre matériel et outillage d'incendie e	7 080,60						7 080,60		7 080,60	
<b>2156</b>	<b>Sous Total compte 2156</b>	<b>7 080,60</b>						<b>7 080,60</b>		<b>7 080,60</b>	

## BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
215731	Matériel roulant					47 480,71		47 480,71			47 480,71
<b>21573</b>	<b>Sous Total compte 21573</b>					<b>47 480,71</b>		<b>47 480,71</b>			<b>47 480,71</b>
<b>2157</b>	<b>Sous Total compte 2157</b>					<b>47 480,71</b>		<b>47 480,71</b>			<b>47 480,71</b>
2158	Autres installations, matériel et outill	728 762,09				12 581,33		741 343,42			741 343,42
<b>215</b>	<b>Sous Total compte 215</b>	<b>750 815,41</b>			<b>14 972,72</b>	<b>60 062,04</b>		<b>810 877,45</b>	<b>14 972,72</b>		<b>795 904,73</b>
2181	Installations générales, agencements et	10 386,59			10 386,59	1 380,78		11 767,37	10 386,59		1 380,78
21828	Autres matériels de transport	4 507 243,49			717 619,84	436 412,40		4 943 655,89	717 619,84		4 226 036,05
<b>2182</b>	<b>Sous Total compte 2182</b>	<b>4 507 243,49</b>			<b>717 619,84</b>	<b>436 412,40</b>		<b>4 943 655,89</b>	<b>717 619,84</b>		<b>4 226 036,05</b>
21838	Autre matériel informatique	163 085,41			59 754,31	18 678,96		181 764,37	59 754,31		122 010,06
<b>2183</b>	<b>Sous Total compte 2183</b>	<b>163 085,41</b>			<b>59 754,31</b>	<b>18 678,96</b>		<b>181 764,37</b>	<b>59 754,31</b>		<b>122 010,06</b>
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	61 006,21			5 589,75	3 268,80	3 268,80	64 275,01	8 858,55		55 416,46
<b>2184</b>	<b>Sous Total compte 2184</b>	<b>61 006,21</b>			<b>5 589,75</b>	<b>3 268,80</b>	<b>3 268,80</b>	<b>64 275,01</b>	<b>8 858,55</b>		<b>55 416,46</b>
2188	Autres	4 238 296,72			634 794,95	77 971,80		4 316 268,52	634 794,95		3 681 473,57
<b>218</b>	<b>Sous Total compte 218</b>	<b>8 980 018,42</b>			<b>1 428 145,44</b>	<b>537 712,74</b>	<b>3 268,80</b>	<b>9 517 731,16</b>	<b>1 431 414,24</b>		<b>8 086 316,92</b>
<b>21</b>	<b>Sous Total compte 21</b>	<b>16 466 927,92</b>			<b>1 445 157,93</b>	<b>699 907,03</b>	<b>3 268,80</b>	<b>17 166 834,95</b>	<b>1 448 426,73</b>		<b>15 718 408,22</b>
2313	Constructions	1 339 793,70				12 355,20		1 352 148,90			1 352 148,90
<b>231</b>	<b>Sous Total compte 231</b>	<b>1 339 793,70</b>				<b>12 355,20</b>		<b>1 352 148,90</b>			<b>1 352 148,90</b>
<b>23</b>	<b>Sous Total compte 23</b>	<b>1 339 793,70</b>				<b>12 355,20</b>		<b>1 352 148,90</b>			<b>1 352 148,90</b>
28031	Frais d'études		7 290,00	14 580,00			17 195,55	14 580,00	24 485,55		9 905,55

## BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28033	Frais d'insertion						230,40		230,40		230,40
<b>2803</b>	<b>Sous Total compte 2803</b>		<b>7 290,00</b>	<b>14 580,00</b>		<b>17 425,95</b>		<b>14 580,00</b>	<b>24 715,95</b>		<b>10 135,95</b>
2804111	Biens mobiliers, matériel et études			2 500,00			2 500,00		2 500,00		0,00
<b>280411</b>	<b>Sous Total compte 280411</b>			<b>2 500,00</b>		<b>2 500,00</b>		<b>2 500,00</b>	<b>2 500,00</b>		<b>0,00</b>
28041482	Bâtiments et installations		8 636,92	5 000,00			3 446,89		5 000,00	12 083,81	7 083,81
<b>2804148</b>	<b>Sous Total compte 2804148</b>		<b>8 636,92</b>	<b>5 000,00</b>		<b>3 446,89</b>		<b>5 000,00</b>	<b>12 083,81</b>		<b>7 083,81</b>
<b>280414</b>	<b>Sous Total compte 280414</b>		<b>8 636,92</b>	<b>5 000,00</b>		<b>3 446,89</b>		<b>5 000,00</b>	<b>12 083,81</b>		<b>7 083,81</b>
<b>28041</b>	<b>Sous Total compte 28041</b>		<b>8 636,92</b>	<b>7 500,00</b>		<b>5 946,89</b>		<b>7 500,00</b>	<b>14 583,81</b>		<b>7 083,81</b>
<b>2804</b>	<b>Sous Total compte 2804</b>		<b>8 636,92</b>	<b>7 500,00</b>		<b>5 946,89</b>		<b>7 500,00</b>	<b>14 583,81</b>		<b>7 083,81</b>
2805	Concessions et droits similaires, brevet		53 358,98	24 028,25			746,57		24 028,25	54 105,55	30 077,30
<b>280</b>	<b>Sous Total compte 280</b>		<b>69 285,90</b>	<b>46 108,25</b>		<b>24 119,41</b>		<b>46 108,25</b>	<b>93 405,31</b>		<b>47 297,06</b>
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes		2 940,00				420,00			3 360,00	3 360,00
28128	Autres agencements et aménagements		291,40	291,40					291,40	291,40	0,00
<b>2812</b>	<b>Sous Total compte 2812</b>		<b>3 231,40</b>	<b>291,40</b>		<b>420,00</b>		<b>291,40</b>	<b>3 651,40</b>		<b>3 360,00</b>
281318	Autres bâtiments publics		752 808,91				43 914,07			796 722,98	796 722,98
<b>28131</b>	<b>Sous Total compte 28131</b>		<b>752 808,91</b>			<b>43 914,07</b>		<b>796 722,98</b>		<b>796 722,98</b>	
281351	Bâtiments publics		588 875,31				98 515,38			687 390,69	687 390,69
<b>28135</b>	<b>Sous Total compte 28135</b>		<b>588 875,31</b>			<b>98 515,38</b>		<b>687 390,69</b>		<b>687 390,69</b>	
<b>2813</b>	<b>Sous Total compte 2813</b>		<b>1 341 684,22</b>			<b>142 429,45</b>		<b>1 484 113,67</b>		<b>1 484 113,67</b>	



## BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28152	Installations de voirie		4 782,80	4 782,80				4 782,80	4 782,80		0,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie e		2 392,20			763,28			3 155,48		3 155,48
<b>28156</b>	<b>Sous Total compte 28156</b>		<b>2 392,20</b>			<b>763,28</b>			<b>3 155,48</b>		<b>3 155,48</b>
2815731	Matériel roulant					2 490,89			2 490,89		2 490,89
<b>281573</b>	<b>Sous Total compte 281573</b>					<b>2 490,89</b>			<b>2 490,89</b>		<b>2 490,89</b>
<b>28157</b>	<b>Sous Total compte 28157</b>					<b>2 490,89</b>			<b>2 490,89</b>		<b>2 490,89</b>
28158	Autres installations, matériel et outill		416 909,19			65 742,81			482 652,00		482 652,00
<b>2815</b>	<b>Sous Total compte 2815</b>		<b>424 084,19</b>	<b>4 782,80</b>		<b>68 996,98</b>		<b>4 782,80</b>	<b>493 081,17</b>		<b>488 298,37</b>
28181	Installations générales, agencements et		10 386,59	10 386,59				10 386,59	10 386,59		0,00
281828	Autres matériels de transport		3 296 591,27	561 797,91		328 832,88		561 797,91	3 625 424,15		3 063 626,24
<b>28182</b>	<b>Sous Total compte 28182</b>		<b>3 296 591,27</b>	<b>561 797,91</b>		<b>328 832,88</b>		<b>561 797,91</b>	<b>3 625 424,15</b>		<b>3 063 626,24</b>
281838	Autre matériel informatique		126 994,10	53 994,14		21 349,40		53 994,14	148 343,50		94 349,36
<b>28183</b>	<b>Sous Total compte 28183</b>		<b>126 994,10</b>	<b>53 994,14</b>		<b>21 349,40</b>		<b>53 994,14</b>	<b>148 343,50</b>		<b>94 349,36</b>
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		38 513,28	5 589,75		622,46	5 186,35	6 212,21	43 699,63		37 487,42
<b>28184</b>	<b>Sous Total compte 28184</b>		<b>38 513,28</b>	<b>5 589,75</b>		<b>622,46</b>	<b>5 186,35</b>	<b>6 212,21</b>	<b>43 699,63</b>		<b>37 487,42</b>
28188	Autres		3 406 158,21	405 126,94		17 149,00	194 288,42	422 275,94	3 600 446,63		3 178 170,69
<b>2818</b>	<b>Sous Total compte 2818</b>		<b>6 878 643,45</b>	<b>1 036 895,33</b>		<b>17 771,46</b>	<b>549 657,05</b>	<b>1 054 666,79</b>	<b>7 428 300,50</b>		<b>6 373 633,71</b>
<b>281</b>	<b>Sous Total compte 281</b>		<b>8 647 643,26</b>	<b>1 041 969,53</b>		<b>17 771,46</b>	<b>761 503,48</b>	<b>1 059 740,99</b>	<b>9 409 146,74</b>		<b>8 349 405,75</b>
<b>28</b>	<b>Sous Total compte 28</b>		<b>8 716 929,16</b>	<b>1 088 077,78</b>		<b>17 771,46</b>	<b>785 622,89</b>	<b>1 105 849,24</b>	<b>9 502 552,05</b>		<b>8 396 702,81</b>

## BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	<b>Total classe 2</b>	<b>17 918 889,33</b>	<b>8 716 929,16</b>	<b>1 088 077,78</b>	<b>1 491 266,18</b>	<b>787 878,73</b>	<b>799 973,69</b>	<b>19 794 845,84</b>	<b>11 008 169,03</b>	<b>17 183 379,62</b>	<b>8 396 702,81</b>
4011	Fournisseurs		24 608,21	1 305 464,52	1 280 980,39			1 305 464,52	1 305 588,60		124,08
<b>401</b>	<b>Sous Total compte 401</b>		<b>24 608,21</b>	<b>1 305 464,52</b>	<b>1 280 980,39</b>			<b>1 305 464,52</b>	<b>1 305 588,60</b>		<b>124,08</b>
4041	Fournisseurs d'immobilisations			696 416,27	696 416,27			696 416,27	696 416,27		0,00
40471	Fournisseurs d'immobilisations - Retenue		1 147,15						1 147,15		1 147,15
<b>4047</b>	<b>Sous Total compte 4047</b>		<b>1 147,15</b>						<b>1 147,15</b>		<b>1 147,15</b>
<b>404</b>	<b>Sous Total compte 404</b>		<b>1 147,15</b>	<b>696 416,27</b>	<b>696 416,27</b>			<b>696 416,27</b>	<b>697 563,42</b>		<b>1 147,15</b>
408	Fournisseurs - Factures non parvenues		511 282,18	511 282,18	120 385,87			511 282,18	631 668,05		120 385,87
<b>40</b>	<b>Sous Total compte 40</b>		<b>537 037,54</b>	<b>2 513 162,97</b>	<b>2 097 782,53</b>			<b>2 513 162,97</b>	<b>2 634 820,07</b>		<b>121 657,10</b>
411	Redevables	111 313,23		927 986,20	981 138,22			1 039 299,43	981 138,22	58 161,21	
414	Locataires-acquéreurs et locataires	29,60		259,00	259,10			288,60	259,10	29,50	
4161	Créances douteuses	53 947,51		170 087,43	165 097,74			224 034,94	165 097,74	58 937,20	
<b>416</b>	<b>Sous Total compte 416</b>	<b>53 947,51</b>		<b>170 087,43</b>	<b>165 097,74</b>			<b>224 034,94</b>	<b>165 097,74</b>	<b>58 937,20</b>	
4181	Redevables - Produits non encore facturé	545 743,23		416 389,71	545 743,23			962 132,94	545 743,23	416 389,71	
<b>418</b>	<b>Sous Total compte 418</b>	<b>545 743,23</b>		<b>416 389,71</b>	<b>545 743,23</b>			<b>962 132,94</b>	<b>545 743,23</b>	<b>416 389,71</b>	
<b>41</b>	<b>Sous Total compte 41</b>	<b>711 033,57</b>		<b>1 514 722,34</b>	<b>1 692 238,29</b>			<b>2 225 755,91</b>	<b>1 692 238,29</b>	<b>533 517,62</b>	
421	Personnel - Rémunérations dues			1 335 052,03	1 335 052,03			1 335 052,03	1 335 052,03		0,00
427	Personnel - Oppositions			2 136,35	2 136,35			2 136,35	2 136,35		0,00
4287	Produits à recevoir	55 626,09		8 051,93	55 626,09			63 678,02	55 626,09	8 051,93	

## BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
<b>428</b>	<b>Sous Total compte 428</b>	<b>55 626,09</b>		<b>8 051,93</b>	<b>55 626,09</b>			<b>63 678,02</b>	<b>55 626,09</b>	<b>8 051,93</b>	
<b>42</b>	<b>Sous Total compte 42</b>	<b>55 626,09</b>		<b>1 345 240,31</b>	<b>1 392 814,47</b>			<b>1 400 866,40</b>	<b>1 392 814,47</b>	<b>8 051,93</b>	
431	Sécurité sociale			486 745,14	486 745,14			486 745,14	486 745,14		0,00
437	Autres organismes sociaux			695 643,90	695 643,90			695 643,90	695 643,90		0,00
4387	Produits à recevoir	36,33			36,33			36,33	36,33		0,00
<b>438</b>	<b>Sous Total compte 438</b>	<b>36,33</b>			<b>36,33</b>			<b>36,33</b>	<b>36,33</b>		<b>0,00</b>
<b>43</b>	<b>Sous Total compte 43</b>	<b>36,33</b>		<b>1 182 389,04</b>	<b>1 182 425,37</b>			<b>1 182 425,37</b>	<b>1 182 425,37</b>		<b>0,00</b>
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			24 786,39	24 786,39			24 786,39	24 786,39		0,00
<b>442</b>	<b>Sous Total compte 442</b>			<b>24 786,39</b>	<b>24 786,39</b>			<b>24 786,39</b>	<b>24 786,39</b>		<b>0,00</b>
44311	Dépenses			759,00	759,00			759,00	759,00		0,00
<b>4431</b>	<b>Sous Total compte 4431</b>			<b>759,00</b>	<b>759,00</b>			<b>759,00</b>	<b>759,00</b>		<b>0,00</b>
44352	Recettes - Amiable			9 432 466,12	9 432 466,12			9 432 466,12	9 432 466,12		0,00
<b>4435</b>	<b>Sous Total compte 4435</b>			<b>9 432 466,12</b>	<b>9 432 466,12</b>			<b>9 432 466,12</b>	<b>9 432 466,12</b>		<b>0,00</b>
44381	Dépenses			347 691,33	347 691,33			347 691,33	347 691,33		0,00
<b>4438</b>	<b>Sous Total compte 4438</b>			<b>347 691,33</b>	<b>347 691,33</b>			<b>347 691,33</b>	<b>347 691,33</b>		<b>0,00</b>
<b>443</b>	<b>Sous Total compte 443</b>			<b>9 780 916,45</b>	<b>9 780 916,45</b>			<b>9 780 916,45</b>	<b>9 780 916,45</b>		<b>0,00</b>
447	Autres impôts, taxes et versements assim			20 431,91	20 431,91			20 431,91	20 431,91		0,00
4486	Autres charges à payer				1 248 769,32				1 248 769,32		1 248 769,32
4487	Produits à recevoir	3 039 172,12		52 400,00	3 039 172,12			3 091 572,12	3 039 172,12	52 400,00	

## BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
<b>448</b>	<b>Sous Total compte 448</b>	<b>3 039 172,12</b>		<b>52 400,00</b>	<b>4 287 941,44</b>			<b>3 091 572,12</b>	<b>4 287 941,44</b>		<b>1 196 369,32</b>
<b>44</b>	<b>Sous Total compte 44</b>	<b>3 039 172,12</b>		<b>9 878 534,75</b>	<b>14 114 076,19</b>			<b>12 917 706,87</b>	<b>14 114 076,19</b>		<b>1 196 369,32</b>
4621	Créances sur cessions d'immobilisations			17 282,00	17 282,00			17 282,00	17 282,00		0,00
<b>462</b>	<b>Sous Total compte 462</b>			<b>17 282,00</b>	<b>17 282,00</b>			<b>17 282,00</b>	<b>17 282,00</b>		<b>0,00</b>
466	Excédents de versement		4 182,06	11 030,42	8 597,85			11 030,42	12 779,91		1 749,49
46711	Autres comptes créditeurs		9 017,61	555 391,39	546 373,78			555 391,39	555 391,39		0,00
<b>4671</b>	<b>Sous Total compte 4671</b>		<b>9 017,61</b>	<b>555 391,39</b>	<b>546 373,78</b>			<b>555 391,39</b>	<b>555 391,39</b>		<b>0,00</b>
46721	Débiteurs divers - Amiable			1 100 029,24	591 700,49			1 100 029,24	591 700,49	508 328,75	
46726	Débiteurs divers - Contentieux	866,11						866,11		866,11	
<b>4672</b>	<b>Sous Total compte 4672</b>	<b>866,11</b>		<b>1 100 029,24</b>	<b>591 700,49</b>			<b>1 100 895,35</b>	<b>591 700,49</b>	<b>509 194,86</b>	
<b>467</b>	<b>Sous Total compte 467</b>	<b>866,11</b>	<b>9 017,61</b>	<b>1 655 420,63</b>	<b>1 138 074,27</b>			<b>1 656 286,74</b>	<b>1 147 091,88</b>	<b>509 194,86</b>	
4686	Charges à payer				22 036,42				22 036,42		22 036,42
4687	Produits à recevoir			744 339,73				744 339,73		744 339,73	
<b>468</b>	<b>Sous Total compte 468</b>			<b>744 339,73</b>	<b>22 036,42</b>			<b>744 339,73</b>	<b>22 036,42</b>	<b>722 303,31</b>	
<b>46</b>	<b>Sous Total compte 46</b>	<b>866,11</b>	<b>13 199,67</b>	<b>2 428 072,78</b>	<b>1 185 990,54</b>			<b>2 428 938,89</b>	<b>1 199 190,21</b>	<b>1 229 748,68</b>	
47138	Autres		14 334,74	267 358,58	253 023,84			267 358,58	267 358,58		0,00
<b>4713</b>	<b>Sous Total compte 4713</b>		<b>14 334,74</b>	<b>267 358,58</b>	<b>253 023,84</b>			<b>267 358,58</b>	<b>267 358,58</b>		<b>0,00</b>
471411	Excédent à réimputer - Personnes physique		331,20	651,99	320,79			651,99	651,99		0,00
471412	Excédent à réimputer - Personnes morale		2 214,31	20 659,35	20 872,41			20 659,35	23 086,72		2 427,37

## BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
<b>47141</b>	<b>Sous Total compte 47141</b>		<b>2 545,51</b>	<b>21 311,34</b>	<b>21 193,20</b>			<b>21 311,34</b>	<b>23 738,71</b>		<b>2 427,37</b>
47143	Flux d'encaissements à réimputer			1 257,98	1 257,98			1 257,98	1 257,98		0,00
<b>4714</b>	<b>Sous Total compte 4714</b>		<b>2 545,51</b>	<b>22 569,32</b>	<b>22 451,18</b>			<b>22 569,32</b>	<b>24 996,69</b>		<b>2 427,37</b>
4718	Autres recettes à régulariser			489 530,21	489 873,90			489 530,21	489 873,90		343,69
<b>471</b>	<b>Sous Total compte 471</b>		<b>16 880,25</b>	<b>779 458,11</b>	<b>765 348,92</b>			<b>779 458,11</b>	<b>782 229,17</b>		<b>2 771,06</b>
47211	Remboursement d'annuités d'emprunt	8 255,04		234 324,80	234 324,80			242 579,84	234 324,80	8 255,04	
47218	Autres dépenses			2 330 095,04	2 330 095,04			2 330 095,04	2 330 095,04		0,00
<b>4721</b>	<b>Sous Total compte 4721</b>	<b>8 255,04</b>		<b>2 564 419,84</b>	<b>2 564 419,84</b>			<b>2 572 674,88</b>	<b>2 564 419,84</b>	<b>8 255,04</b>	
4722	Commissions bancaires en instance de man			203,17	203,17			203,17	203,17		0,00
4728	Autres dépenses à régulariser			2 467,16	2 467,16			2 467,16	2 467,16		0,00
<b>472</b>	<b>Sous Total compte 472</b>	<b>8 255,04</b>		<b>2 567 090,17</b>	<b>2 567 090,17</b>			<b>2 575 345,21</b>	<b>2 567 090,17</b>	<b>8 255,04</b>	
4751	Redevables sur rôle			727 518,04	727 518,04			727 518,04	727 518,04		0,00
4757	Produits sur rôle			727 518,04	727 518,04			727 518,04	727 518,04		0,00
<b>475</b>	<b>Sous Total compte 475</b>			<b>1 455 036,08</b>	<b>1 455 036,08</b>			<b>1 455 036,08</b>	<b>1 455 036,08</b>		<b>0,00</b>
4781	Frais de poursuite rattachés	7,50						7,50		7,50	
<b>478</b>	<b>Sous Total compte 478</b>	<b>7,50</b>						<b>7,50</b>		<b>7,50</b>	
<b>47</b>	<b>Sous Total compte 47</b>	<b>8 262,54</b>	<b>16 880,25</b>	<b>4 801 584,36</b>	<b>4 787 475,17</b>			<b>4 809 846,90</b>	<b>4 804 355,42</b>	<b>5 491,48</b>	
486	Charges constatées d'avance	86,40		418,95	86,40			505,35	86,40	418,95	
<b>48</b>	<b>Sous Total compte 48</b>	<b>86,40</b>		<b>418,95</b>	<b>86,40</b>			<b>505,35</b>	<b>86,40</b>	<b>418,95</b>	

## BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4961	Dépréciations des comptes de débiteurs d				5 489,60				5 489,60		5 489,60
<b>496</b>	<b>Sous Total compte 496</b>				<b>5 489,60</b>				<b>5 489,60</b>		<b>5 489,60</b>
<b>49</b>	<b>Sous Total compte 49</b>				<b>5 489,60</b>				<b>5 489,60</b>		<b>5 489,60</b>
	<b>Total classe 4</b>	<b>3 815 083,16</b>	<b>567 117,46</b>	<b>23 664 125,50</b>	<b>26 458 378,56</b>			<b>27 479 208,66</b>	<b>27 025 496,02</b>	<b>1 856 185,63</b>	<b>1 402 472,99</b>
5115	Cartes bancaires à l'encaissement			75 334,16	75 334,16			75 334,16	75 334,16		0,00
51172	Chèques impayés	7,00		7,00	7,00			14,00	7,00	7,00	
51178	Autres valeurs impayées			409,11	409,11			409,11	409,11		0,00
<b>5117</b>	<b>Sous Total compte 5117</b>	<b>7,00</b>		<b>416,11</b>	<b>416,11</b>			<b>423,11</b>	<b>416,11</b>	<b>7,00</b>	
5118	Autres valeurs à l'encaissement			14 590,82	14 590,82			14 590,82	14 590,82		0,00
<b>511</b>	<b>Sous Total compte 511</b>	<b>7,00</b>		<b>90 341,09</b>	<b>90 341,09</b>			<b>90 348,09</b>	<b>90 341,09</b>	<b>7,00</b>	
515	Compte au Trésor	2 553 155,82		11 149 750,68	7 990 169,06			13 702 906,50	7 990 169,06	5 712 737,44	
<b>51</b>	<b>Sous Total compte 51</b>	<b>2 553 162,82</b>		<b>11 240 091,77</b>	<b>8 080 510,15</b>			<b>13 793 254,59</b>	<b>8 080 510,15</b>	<b>5 712 744,44</b>	
580	Opérations d'ordre budgétaires			924 056,35	924 056,35			924 056,35	924 056,35		0,00
584	Encaissement par lecture optique			97 217,26	97 217,26			97 217,26	97 217,26		0,00
5872	Compte pivot - Admission en non valeur e			7 976,76	7 976,76			7 976,76	7 976,76		0,00
<b>587</b>	<b>Sous Total compte 587</b>			<b>7 976,76</b>	<b>7 976,76</b>			<b>7 976,76</b>	<b>7 976,76</b>		<b>0,00</b>
588	Autres virements internes			1 856,63	1 856,63			1 856,63	1 856,63		0,00
<b>58</b>	<b>Sous Total compte 58</b>			<b>1 031 107,00</b>	<b>1 031 107,00</b>			<b>1 031 107,00</b>	<b>1 031 107,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>Total classe 5</b>	<b>2 553 162,82</b>		<b>12 271 198,77</b>	<b>9 111 617,15</b>			<b>14 824 361,59</b>	<b>9 111 617,15</b>	<b>5 712 744,44</b>	

## BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6027	Alimentation					316,00	316,00	316,00	316,00		0,00
<b>602</b>	<b>Sous Total compte 602</b>					<b>316,00</b>	<b>316,00</b>	<b>316,00</b>	<b>316,00</b>		<b>0,00</b>
60611	Eau et assainissement					2 532,26		2 532,26		2 532,26	
60612	Énergie - Électricité					42 940,18		42 940,18		42 940,18	
<b>6061</b>	<b>Sous Total compte 6061</b>					<b>45 472,44</b>		<b>45 472,44</b>		<b>45 472,44</b>	
60622	Carburants					265 215,72	13 352,64	265 215,72	13 352,64	251 863,08	
60623	Alimentation					4 059,14		4 059,14		4 059,14	
<b>6062</b>	<b>Sous Total compte 6062</b>					<b>269 274,86</b>	<b>13 352,64</b>	<b>269 274,86</b>	<b>13 352,64</b>	<b>255 922,22</b>	
60631	Fournitures d'entretien					4 634,99		4 634,99		4 634,99	
60632	Fournitures de petit équipement					13 196,55	449,35	13 196,55	449,35	12 747,20	
60633	Fournitures de voirie					189,60		189,60		189,60	
60636	Habillement et vêtements de travail					6 468,06		6 468,06		6 468,06	
<b>6063</b>	<b>Sous Total compte 6063</b>					<b>24 489,20</b>	<b>449,35</b>	<b>24 489,20</b>	<b>449,35</b>	<b>24 039,85</b>	
6064	Fournitures administratives					9 993,30	113,40	9 993,30	113,40	9 879,90	
6068	Autres matières et fournitures.					191 949,31	40 059,66	191 949,31	40 059,66	151 889,65	
<b>606</b>	<b>Sous Total compte 606</b>					<b>541 179,11</b>	<b>53 975,05</b>	<b>541 179,11</b>	<b>53 975,05</b>	<b>487 204,06</b>	
<b>60</b>	<b>Sous Total compte 60</b>					<b>541 495,11</b>	<b>54 291,05</b>	<b>541 495,11</b>	<b>54 291,05</b>	<b>487 204,06</b>	
611	Contrats de prestations de services					243 496,61	45 694,80	243 496,61	45 694,80	197 801,81	
61351	Matériel roulant					75 561,86	9 210,00	75 561,86	9 210,00	66 351,86	

## BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
61358	Autres					45 361,58		45 361,58		45 361,58	
<b>6135</b>	<b>Sous Total compte 6135</b>					<b>120 923,44</b>	<b>9 210,00</b>	<b>120 923,44</b>	<b>9 210,00</b>	<b>111 713,44</b>	
<b>613</b>	<b>Sous Total compte 613</b>					<b>120 923,44</b>	<b>9 210,00</b>	<b>120 923,44</b>	<b>9 210,00</b>	<b>111 713,44</b>	
615221	Bâtiments publics					13 736,72	300,00	13 736,72	300,00	13 436,72	
<b>61522</b>	<b>Sous Total compte 61522</b>					<b>13 736,72</b>	<b>300,00</b>	<b>13 736,72</b>	<b>300,00</b>	<b>13 436,72</b>	
615231	Voiries					234,00		234,00		234,00	
<b>61523</b>	<b>Sous Total compte 61523</b>					<b>234,00</b>		<b>234,00</b>		<b>234,00</b>	
61524	Bois et forêts					3 120,00	3 120,00	3 120,00	3 120,00		0,00
<b>6152</b>	<b>Sous Total compte 6152</b>					<b>17 090,72</b>	<b>3 420,00</b>	<b>17 090,72</b>	<b>3 420,00</b>	<b>13 670,72</b>	
61551	Matériel roulant					239 642,23	4 871,94	239 642,23	4 871,94	234 770,29	
61558	Autres biens mobiliers					5 864,30	3 900,00	5 864,30	3 900,00	1 964,30	
<b>6155</b>	<b>Sous Total compte 6155</b>					<b>245 506,53</b>	<b>8 771,94</b>	<b>245 506,53</b>	<b>8 771,94</b>	<b>236 734,59</b>	
6156	Maintenance					36 224,76	1 084,72	36 224,76	1 084,72	35 140,04	
<b>615</b>	<b>Sous Total compte 615</b>					<b>298 822,01</b>	<b>13 276,66</b>	<b>298 822,01</b>	<b>13 276,66</b>	<b>285 545,35</b>	
6161	Multirisques					26 659,26		26 659,26		26 659,26	
6168	Autres					25 853,58		25 853,58		25 853,58	
<b>616</b>	<b>Sous Total compte 616</b>					<b>52 512,84</b>		<b>52 512,84</b>		<b>52 512,84</b>	
617	Études et recherches					6 600,00		6 600,00		6 600,00	
6182	Documentation générale et technique					5 154,28	151,15	5 154,28	151,15	5 003,13	



## BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6184	Versements à des organismes de formation					17 543,60	3 820,00	17 543,60	3 820,00	13 723,60	
<b>618</b>	<b>Sous Total compte 618</b>					<b>22 697,88</b>	<b>3 971,15</b>	<b>22 697,88</b>	<b>3 971,15</b>	<b>18 726,73</b>	
<b>61</b>	<b>Sous Total compte 61</b>					<b>745 052,78</b>	<b>72 152,61</b>	<b>745 052,78</b>	<b>72 152,61</b>	<b>672 900,17</b>	
6218	Autre personnel extérieur					297,33		297,33		297,33	
<b>621</b>	<b>Sous Total compte 621</b>					<b>297,33</b>		<b>297,33</b>		<b>297,33</b>	
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux					4 220,00	100,00	4 220,00	100,00	4 120,00	
62268	Autres honoraires, conseils...					873,00		873,00		873,00	
<b>6226</b>	<b>Sous Total compte 6226</b>					<b>5 093,00</b>	<b>100,00</b>	<b>5 093,00</b>	<b>100,00</b>	<b>4 993,00</b>	
6228	Divers					558,16		558,16		558,16	
<b>622</b>	<b>Sous Total compte 622</b>					<b>5 651,16</b>	<b>100,00</b>	<b>5 651,16</b>	<b>100,00</b>	<b>5 551,16</b>	
6231	Annonces et insertions					5 470,00	685,44	5 470,00	685,44	4 784,56	
6232	Fêtes et cérémonies					100,00		100,00		100,00	
6233	Foires et expositions					300,00		300,00		300,00	
6234	Réceptions					9 298,54	6 116,00	9 298,54	6 116,00	3 182,54	
6236	Catalogues et imprimés					8 510,28	68,40	8 510,28	68,40	8 441,88	
6237	Publications					6 516,81		6 516,81		6 516,81	
6238	Divers					21 246,11		21 246,11		21 246,11	
<b>623</b>	<b>Sous Total compte 623</b>					<b>51 441,74</b>	<b>6 869,84</b>	<b>51 441,74</b>	<b>6 869,84</b>	<b>44 571,90</b>	
6241	Transports de biens					263,05		263,05		263,05	

## BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
<b>624</b>	<b>Sous Total compte 624</b>					<b>263,05</b>		<b>263,05</b>		<b>263,05</b>	
6251	Voyages, déplacements et missions					8 972,47	1 581,52	8 972,47	1 581,52	7 390,95	
<b>625</b>	<b>Sous Total compte 625</b>					<b>8 972,47</b>	<b>1 581,52</b>	<b>8 972,47</b>	<b>1 581,52</b>	<b>7 390,95</b>	
6261	Frais d'affranchissement					2 584,63	112,66	2 584,63	112,66	2 471,97	
6262	Frais de télécommunications					19 841,19	98,40	19 841,19	98,40	19 742,79	
<b>626</b>	<b>Sous Total compte 626</b>					<b>22 425,82</b>	<b>211,06</b>	<b>22 425,82</b>	<b>211,06</b>	<b>22 214,76</b>	
627	Services bancaires et assimilés.					203,17		203,17		203,17	
6281	Concours divers (cotisations...)					520,00		520,00		520,00	
62878	A des tiers					3 457 392,78	862 599,18	3 457 392,78	862 599,18	2 594 793,60	
<b>6287</b>	<b>Sous Total compte 6287</b>					<b>3 457 392,78</b>	<b>862 599,18</b>	<b>3 457 392,78</b>	<b>862 599,18</b>	<b>2 594 793,60</b>	
6288	Autres					10 198,82	8 767,92	10 198,82	8 767,92	1 430,90	
<b>628</b>	<b>Sous Total compte 628</b>					<b>3 468 111,60</b>	<b>871 367,10</b>	<b>3 468 111,60</b>	<b>871 367,10</b>	<b>2 596 744,50</b>	
<b>62</b>	<b>Sous Total compte 62</b>					<b>3 557 366,34</b>	<b>880 129,52</b>	<b>3 557 366,34</b>	<b>880 129,52</b>	<b>2 677 236,82</b>	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.					1 370,81		1 370,81		1 370,81	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges					12 337,68		12 337,68		12 337,68	
6338	Autres impôts, taxes et versements assim					4 112,52		4 112,52		4 112,52	
<b>633</b>	<b>Sous Total compte 633</b>					<b>17 821,01</b>		<b>17 821,01</b>		<b>17 821,01</b>	
63512	Taxes foncières					378,00		378,00		378,00	
<b>6351</b>	<b>Sous Total compte 6351</b>					<b>378,00</b>		<b>378,00</b>		<b>378,00</b>	

## BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6355	Taxes et impôts sur les véhicules					3 360,00		3 360,00		3 360,00	
<b>635</b>	<b>Sous Total compte 635</b>					<b>3 738,00</b>		<b>3 738,00</b>		<b>3 738,00</b>	
<b>63</b>	<b>Sous Total compte 63</b>					<b>21 559,01</b>		<b>21 559,01</b>		<b>21 559,01</b>	
64111	Rémunération principale					959 252,11		959 252,11		959 252,11	
64112	Supplément familial de traitement et ind					8 675,75		8 675,75		8 675,75	
64113	NBI					10 527,96		10 527,96		10 527,96	
64118	Autres indemnités.					400 393,74		400 393,74		400 393,74	
<b>6411</b>	<b>Sous Total compte 6411</b>					<b>1 378 849,56</b>		<b>1 378 849,56</b>		<b>1 378 849,56</b>	
64131	Rémunérations					313 376,46		313 376,46		313 376,46	
64132	Supplément familial de traitement et ind					2 419,32		2 419,32		2 419,32	
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi					9 804,52		9 804,52		9 804,52	
64138	Primes et autres indemnités					90 412,19		90 412,19		90 412,19	
<b>6413</b>	<b>Sous Total compte 6413</b>					<b>416 012,49</b>		<b>416 012,49</b>		<b>416 012,49</b>	
6419	Remboursements sur rémunérations du pers					55 626,09	130 613,26	55 626,09	130 613,26		74 987,17
<b>641</b>	<b>Sous Total compte 641</b>					<b>1 850 488,14</b>	<b>130 613,26</b>	<b>1 850 488,14</b>	<b>130 613,26</b>	<b>1 719 874,88</b>	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.					262 101,22		262 101,22		262 101,22	
6453	Cotisations aux caisses de retraite					334 935,04		334 935,04		334 935,04	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C					16 881,81		16 881,81		16 881,81	
6455	Cotisations pour assurance du personnel					118 402,54		118 402,54		118 402,54	

REÇU EN PREFECTURE  
 le 14/04/2025  
 Application agréée E-legalite.com

## BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6456	Versement au F.N.C du supplément familia					2 252,00		2 252,00		2 252,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux					5 261,00		5 261,00		5 261,00	
6459	Remboursements sur charges de Sécurité S					36,33	14 453,98	36,33	14 453,98		14 417,65
<b>645</b>	<b>Sous Total compte 645</b>					<b>739 869,94</b>	<b>14 453,98</b>	<b>739 869,94</b>	<b>14 453,98</b>	<b>725 415,96</b>	
64731	Versées directement					3 436,16		3 436,16		3 436,16	
<b>6473</b>	<b>Sous Total compte 6473</b>					<b>3 436,16</b>		<b>3 436,16</b>		<b>3 436,16</b>	
6474	Versements aux oeuvres sociales					13 000,00		13 000,00		13 000,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie					6 928,89	131,40	6 928,89	131,40	6 797,49	
6478	Autres charges sociales diverses					8 739,49		8 739,49		8 739,49	
<b>647</b>	<b>Sous Total compte 647</b>					<b>32 104,54</b>	<b>131,40</b>	<b>32 104,54</b>	<b>131,40</b>	<b>31 973,14</b>	
6488	Autres					53 141,40		53 141,40		53 141,40	
<b>648</b>	<b>Sous Total compte 648</b>					<b>53 141,40</b>		<b>53 141,40</b>		<b>53 141,40</b>	
<b>64</b>	<b>Sous Total compte 64</b>					<b>2 675 604,02</b>	<b>145 198,64</b>	<b>2 675 604,02</b>	<b>145 198,64</b>	<b>2 530 405,38</b>	
65311	Indemnités de fonction					53 030,88		53 030,88		53 030,88	
65313	Cotisations de retraite					2 227,44		2 227,44		2 227,44	
65314	Cotisations de sécurité sociale - part p					3 905,40		3 905,40		3 905,40	
<b>6531</b>	<b>Sous Total compte 6531</b>					<b>59 163,72</b>		<b>59 163,72</b>		<b>59 163,72</b>	
<b>653</b>	<b>Sous Total compte 653</b>					<b>59 163,72</b>		<b>59 163,72</b>		<b>59 163,72</b>	
6541	Créances admises en non-valeur					61,40		61,40		61,40	

## BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6542	Créances éteintes					8 447,33		8 447,33		8 447,33	
<b>654</b>	<b>Sous Total compte 654</b>					<b>8 508,73</b>		<b>8 508,73</b>		<b>8 508,73</b>	
65568	Autres contributions					418 395,79	33 230,00	418 395,79	33 230,00	385 165,79	
<b>6556</b>	<b>Sous Total compte 6556</b>					<b>418 395,79</b>	<b>33 230,00</b>	<b>418 395,79</b>	<b>33 230,00</b>	<b>385 165,79</b>	
<b>655</b>	<b>Sous Total compte 655</b>					<b>418 395,79</b>	<b>33 230,00</b>	<b>418 395,79</b>	<b>33 230,00</b>	<b>385 165,79</b>	
6568	Autres participations					6 000,00		6 000,00		6 000,00	
<b>656</b>	<b>Sous Total compte 656</b>					<b>6 000,00</b>		<b>6 000,00</b>		<b>6 000,00</b>	
657382	Organismes publics divers					500,00		500,00		500,00	
<b>65738</b>	<b>Sous Total compte 65738</b>					<b>500,00</b>		<b>500,00</b>		<b>500,00</b>	
<b>6573</b>	<b>Sous Total compte 6573</b>					<b>500,00</b>		<b>500,00</b>		<b>500,00</b>	
65742	Entreprises					4 306,90	500,00	4 306,90	500,00	3 806,90	
<b>6574</b>	<b>Sous Total compte 6574</b>					<b>4 306,90</b>	<b>500,00</b>	<b>4 306,90</b>	<b>500,00</b>	<b>3 806,90</b>	
<b>657</b>	<b>Sous Total compte 657</b>					<b>4 806,90</b>	<b>500,00</b>	<b>4 806,90</b>	<b>500,00</b>	<b>4 306,90</b>	
65811	Droits d'utilisation - informatique en n					900,00		900,00		900,00	
65818	Autres					135,60		135,60		135,60	
<b>6581</b>	<b>Sous Total compte 6581</b>					<b>1 035,60</b>		<b>1 035,60</b>		<b>1 035,60</b>	
65888	Autres					1 079,02		1 079,02		1 079,02	
<b>6588</b>	<b>Sous Total compte 6588</b>					<b>1 079,02</b>		<b>1 079,02</b>		<b>1 079,02</b>	
<b>658</b>	<b>Sous Total compte 658</b>					<b>2 114,62</b>		<b>2 114,62</b>		<b>2 114,62</b>	

## BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
<b>65</b>	<b>Sous Total compte 65</b>					<b>498 989,76</b>	<b>33 730,00</b>	<b>498 989,76</b>	<b>33 730,00</b>	<b>465 259,76</b>	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					78 166,70		78 166,70		78 166,70	
66112	Intérêts - rattachement des ICNE					43 209,54	46 376,24	43 209,54	46 376,24		3 166,70
<b>6611</b>	<b>Sous Total compte 6611</b>					<b>121 376,24</b>	<b>46 376,24</b>	<b>121 376,24</b>	<b>46 376,24</b>	<b>75 000,00</b>	
<b>661</b>	<b>Sous Total compte 661</b>					<b>121 376,24</b>	<b>46 376,24</b>	<b>121 376,24</b>	<b>46 376,24</b>	<b>75 000,00</b>	
<b>66</b>	<b>Sous Total compte 66</b>					<b>121 376,24</b>	<b>46 376,24</b>	<b>121 376,24</b>	<b>46 376,24</b>	<b>75 000,00</b>	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs					1 388,92		1 388,92		1 388,92	
6761	Différences sur réalisations (positives)					17 282,00		17 282,00		17 282,00	
<b>676</b>	<b>Sous Total compte 676</b>					<b>17 282,00</b>		<b>17 282,00</b>		<b>17 282,00</b>	
<b>67</b>	<b>Sous Total compte 67</b>					<b>18 670,92</b>		<b>18 670,92</b>		<b>18 670,92</b>	
6811	Dotations aux amortissements des immobil					785 622,89	17 771,46	785 622,89	17 771,46	767 851,43	
6817	Dotations aux dépréciations des actifs c					5 489,60		5 489,60		5 489,60	
<b>681</b>	<b>Sous Total compte 681</b>					<b>791 112,49</b>	<b>17 771,46</b>	<b>791 112,49</b>	<b>17 771,46</b>	<b>773 341,03</b>	
<b>68</b>	<b>Sous Total compte 68</b>					<b>791 112,49</b>	<b>17 771,46</b>	<b>791 112,49</b>	<b>17 771,46</b>	<b>773 341,03</b>	
	<b>Total classe 6</b>					<b>8 971 226,67</b>	<b>1 249 649,52</b>	<b>8 971 226,67</b>	<b>1 249 649,52</b>	<b>7 814 148,67</b>	<b>92 571,52</b>
7018	Autres ventes de produits finis					106 716,75	864 229,06	106 716,75	864 229,06		757 512,31
<b>701</b>	<b>Sous Total compte 701</b>					<b>106 716,75</b>	<b>864 229,06</b>	<b>106 716,75</b>	<b>864 229,06</b>		<b>757 512,31</b>
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordu					373 147,44	1 117 835,40	373 147,44	1 117 835,40		744 687,96
70613	Abonnement ou redevance pour enlèvement					8 691,60	50 559,30	8 691,60	50 559,30		41 867,70

## BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
<b>7061</b>	<b>Sous Total compte 7061</b>					<b>381 839,04</b>	<b>1 168 394,70</b>	<b>381 839,04</b>	<b>1 168 394,70</b>		<b>786 555,66</b>
<b>706</b>	<b>Sous Total compte 706</b>					<b>381 839,04</b>	<b>1 168 394,70</b>	<b>381 839,04</b>	<b>1 168 394,70</b>		<b>786 555,66</b>
<b>70</b>	<b>Sous Total compte 70</b>					<b>488 555,79</b>	<b>2 032 623,76</b>	<b>488 555,79</b>	<b>2 032 623,76</b>		<b>1 544 067,97</b>
74718	Autres						30 000,00		30 000,00		30 000,00
<b>7471</b>	<b>Sous Total compte 7471</b>						<b>30 000,00</b>		<b>30 000,00</b>		<b>30 000,00</b>
74751	GFP de rattachement					3 039 172,12	9 454 866,12	3 039 172,12	9 454 866,12		6 415 694,00
<b>7475</b>	<b>Sous Total compte 7475</b>					<b>3 039 172,12</b>	<b>9 454 866,12</b>	<b>3 039 172,12</b>	<b>9 454 866,12</b>		<b>6 415 694,00</b>
747811	Dotation versée au titre de l'APA					30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00		0,00
<b>74781</b>	<b>Sous Total compte 74781</b>					<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>		<b>0,00</b>
<b>7478</b>	<b>Sous Total compte 7478</b>					<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>		<b>0,00</b>
<b>747</b>	<b>Sous Total compte 747</b>					<b>3 069 172,12</b>	<b>9 514 866,12</b>	<b>3 069 172,12</b>	<b>9 514 866,12</b>		<b>6 445 694,00</b>
<b>74</b>	<b>Sous Total compte 74</b>					<b>3 069 172,12</b>	<b>9 514 866,12</b>	<b>3 069 172,12</b>	<b>9 514 866,12</b>		<b>6 445 694,00</b>
755	Dédits et pénalités perçus						13 350,00		13 350,00		13 350,00
75888	Autres					35 270,00	56 353,93	35 270,00	56 353,93		21 083,93
<b>7588</b>	<b>Sous Total compte 7588</b>					<b>35 270,00</b>	<b>56 353,93</b>	<b>35 270,00</b>	<b>56 353,93</b>		<b>21 083,93</b>
<b>758</b>	<b>Sous Total compte 758</b>					<b>35 270,00</b>	<b>56 353,93</b>	<b>35 270,00</b>	<b>56 353,93</b>		<b>21 083,93</b>
<b>75</b>	<b>Sous Total compte 75</b>					<b>35 270,00</b>	<b>69 703,93</b>	<b>35 270,00</b>	<b>69 703,93</b>		<b>34 433,93</b>
775	Produits des cessions d'immobilisations						17 282,00		17 282,00		17 282,00
777	Recettes et quote-part des subventions d						29 689,00		29 689,00		29 689,00

REÇU EN PREFECTURE  
 le 14/04/2025  
 Application agréée E-legalite.com

## BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
77	Sous Total compte 77						46 971,00		46 971,00		46 971,00
	Total classe 7					3 592 997,91	11 664 164,81	3 592 997,91	11 664 164,81		8 071 166,90
	Total général	25 395 713,37	25 395 713,37	39 152 125,89	37 698 526,07	13 534 170,41	14 987 770,23	78 082 009,67	78 082 009,67	34 090 631,82	34 090 631,82

REÇU EN PREFECTURE  
le 14/04/2025  
Application agréée E-legalite.com



## BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2024

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT			CREDIT			SOLDES		
	Nature des valeurs inactives	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861									
Portefeuille									
NEANT									
Sous Total compte 861									
862									
Correspondant									
NEANT									
Sous Total compte 862									
863									
Prise en charge titre et valeur									
NEANT									
Sous Total compte 863									
TOTAUX		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## Page des signatures

25400 - S.I.C.T.O.M. UZES

Exercice 2024

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

**NICOLAS Severine (1026056793-0), Inspecteur des Finances Publiques**

A DDFiP DU GARD, le 03/03/2025

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de S.I.C.T.O.M. UZES pendant l'année 2024 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

**FOUR Jean-Michel (1013478368-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe**

A UZES, le 06/03/2025

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le 11/03/2025 par l'organe délibérant.

**LEVESQUE FREDERIC (flevesque5-xt), président**

A ARGILLIERS, le 18/03/2025

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_CG-030-253001135-20250403-14\_2025\_04\_1



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SICTOMU

SEANCE DU 11 mars 2025

Date d'envoi de la convocation :  
05 mars 2025

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Pouvoirs
70	38	4

Votes		
Pour	Contre	Abstention
42	0	0

### Objet de la délibération

N° 3-2025-03-11  
Approbation du  
Compte administratif

L'an deux mille vingt-cinq, le onze mars à dix-huit heures, le comité syndical, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni à VALLIGUIERES, en séance publique sous la présidence de Monsieur Frédéric LEVESQUE, Président du SICTOMU.

#### PRÉSENTS :

Mesdames : C. DOMENICHINI, H. RUFFENACH, C. VINAS., C. ROY, M. FEI DA SILVA, L. CORBIERE-CICERON, P. RENAULT, G. NERON, N. VINOLO, E. MAILLE, L. TRAPIER.

Messieurs : J.-L. BORDEL, L. BOUCARUT, G. DAUTREPPE, J. VALLESPI, A. DUFAUD, P. VINÇON, P. MEJEAN, J.-F. GOURIOU, L. DIOGON, P. GISBERT, J.-P. CARON, J. FERRIER, G. BEYOU, D. SERRE, J. CORCESSIN, J.-M. MOULIN, D. GILLES, P. VALENTIN, P. THOMAS, L. VEYRAT, B. CANAL, F. MAZIER, L. BOYER, G. BONNEAU, C. EKEL, A. MABIRE, J. CERVERA.

#### POUVOIRS :

1. Monsieur ROUAUD Alain donne procuration à Monsieur EKEL Christophe.
2. Monsieur COLAS Dominique donne procuration à Monsieur VALLESPI Joachim.
3. Monsieur GENVRIN Michel donne procuration à Madame ROY Catherine.
4. Monsieur CAUNAN Jacques donne procuration à Monsieur BONNEAU Gérard.

#### EXCUSÉS :

Mesdames : CLEMENT Marine, BRAULT Julie, CLAUDX Elodie, VALLET Emmanuelle, VIOLA Elisabeth, FABIE Nathalie, BASTID Jocelyne, DELJARRY Nadia.

Messieurs : SABIANI Pierre-Jean, BONNET Christian, BARLIER Bruno, GUILLAUMONT Rodolphe, HINGRE Didier, COLAS Dominique, ROUVIER-COROUGE Philippe, SOURO Eric, MAZEL Yves, GENVRIN Michel, SERRES Hervé, PAILHON Christophe, AUDIBERT David, CARTAILLER Nicolas, MORANNE Stéphane, MARCHAND Camille, DUBOI DE MATTEIS Pierre, FONTVIEILLE Olivier, ROUAUD Alain, PEROUX Michel, JEAN Pierre, VINCENT Dominique, CAUNAN Jacques, RIEU Bernard, FRANÇOIS Laurent, BELE Didier.

Secrétaire de séance : Monsieur Didier GILLES, Communauté de Communes du Pont du Gard.

Sur proposition de Monsieur le Président spécial de séance, Monsieur BONNEAU Gérard,

Vu l'examen en Commission des Finances et en Bureau le 04 mars 2025,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-29,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-1, L.5211-2, L.2121-31, L.2122-21 et R.2342-1 et suivants,

Considérant que le Président, Monsieur Frédéric LEVESQUE, s'est retiré pour laisser **la présidence à un Président de séance, pour le vote du Compte Administratif**,

CONSIDERANT la proposition de candidature et l'élection de Monsieur Gérard BONNEAU en tant que Président spécial de séance,

CONSIDERANT l'approbation du Compte de Gestion de l'exercice 2024 lors de la même séance du Comité syndical,

Le Comité Syndical, après en avoir débattu et délibéré à l'unanimité, décide :

- De **constater** l'identité de valeurs avec les indications du Compte de gestion ;
- D'**approuver** et **d'arrêter** le Compte administratif 2024, lequel peut se résumer de la manière suivante

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	- €	2 715 172,68 €	- €	1 500 000,00 €	- €	4 215 172,68 €
Opérations de l'exercice	944 735,57 €	2 048 745,64 €	7 810 981,97 €	8 160 571,72 €	8 755 717,54 €	10 209 317,36 €
<b>TOTAUX</b>	<b>944 735,57 €</b>	<b>4 763 918,32 €</b>	<b>7 810 981,97 €</b>	<b>9 660 571,72 €</b>	<b>8 755 717,54 €</b>	<b>14 424 490,04 €</b>
Résultats de clôture	- €	3 819 182,75 €	- €	1 849 589,75 €	- €	5 668 772,50 €
Résultats de clôture sans report des résultats sans rar		1 104 010,07 €		349 589,75 €		1 453 599,82 €
<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>					- €	5 668 772,50 €
Restes à réaliser	2 057 763,64 €	17 042,00 €			2 057 763,64 €	17 042,00 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>3 002 499,21 €</b>	<b>4 780 960,32 €</b>	<b>7 810 981,97 €</b>	<b>9 660 571,72 €</b>	<b>10 813 481,18 €</b>	<b>14 441 532,04 €</b>
<b>RESULTAT DEFINITIF</b>	<b>- €</b>	<b>1 778 461,11 €</b>	<b>- €</b>	<b>1 849 589,75 €</b>	<b>- €</b>	<b>3 628 050,86 €</b>

- De **reconnaître** la sincérité des restes à réaliser.

Ainsi fait et délibéré

Fait à Argilliers, le 12 mars 2025,  
Extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance,  
Didier GILLES

Le Président spécial de séance  
Gérard BONNEAU



Délibération transmise au Préfet du Gard par voie dématérialisée.

Annexe(s) : Compte administratif

Copie à : Trésorier, service comptabilité, service Direction générale, service juridique

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Toute personne qui désire contester la présente décision peut saisir le Tribunal Administratif de Nîmes d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision. Ces démarches prolongent le délai du recours contentieux qui doit être introduit dans le délai de deux mois qui suit la réponse. L'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application « Télérecours Citoyens » accessible sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Syndicat mixte : SICTOMU (1)**  
(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 25300113500040

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE COLLECTIVITES LOCALES UZES

**M. 57**

**Compte administratif**  
**Voté par nature**

BUDGET : SICTOMU (3)

**ANNEE 2024**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

## II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

## III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	26
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	32
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	36

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	38
A1.01 - Opérations non ventilables	40
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	41
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	44
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	45
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	46
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	49
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	52
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	55
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	56
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	59
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	61
A1.908 - Fonction 8 - Transports	64
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	68
A2.01 - Opérations non ventilables	70
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	71
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	74
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	75
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	76
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	79
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	82
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	85
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	86
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	87
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	90
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	92
A2.938 - Fonction 8 - Transports	104

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	108
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	109
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	113
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	115
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	116
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	

B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	119
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	120
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	121
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	122
B3.1 - Etat des provisions constituées	123
B3.2 - Etalement des provisions	125
B4 - Etat des charges transférées	126
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	127
B6 - Prêts	128
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	129
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	130
B7.3 - Etat des emprunts garantis	131
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	132
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	133
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	134
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	135
B7.8 - Autres engagements donnés	136
B7.9 - Autres engagements reçus	137
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	138
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	139
B9 - Etat du personnel	140
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	144
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	145
B11.2 - Liste des établissements publics créés	146
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	147
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	148
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	150
B13 - Opérations liées aux cessions	151
B14 - Etat des travaux en régie	152
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	154
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	155
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	156
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	158
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	159
C2.1 - Situation des AP	161
C2.2 - Situation des AE	162
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	163
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	167
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	171
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	172
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	173
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	174
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	175
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	176
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	178
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	179
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	180
D4 - Gestion des fonds européens	181
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	182
D6 - Actions de formation des élus	183
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	184
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	185
D9 - Identification des flux croisés	186
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	187
D11 - Décisions en matière de taux	189
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	190
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	191
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	193
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	194
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	195

D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail

196

## V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

197

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	35 557

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	197,59
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	228,67
3	Dépenses d'équipement brut / population	19,38
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	37,55 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	88,28 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	8,47 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	13,59 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS</b>	<b>C1</b>

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	8 755 717,54	10 209 317,36	4 215 172,68	A1	5 668 772,50
<b>Investissement</b>	944 735,57	2 048 745,64	(2) 2 715 172,68	A2	3 819 182,75
<b>Dont 1068</b>		1 089 579,60			
<b>Fonctionnement</b>	7 810 981,97	8 160 571,72	(3) 1 500 000,00	A3	1 849 589,75

<b>RESTES A REALISER (4)</b>					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 2 057 763,64	III + IV	17 042,00	B1	-2 040 721,64
<b>Investissement</b>	I 2 057 763,64	III	17 042,00	B2	-2 040 721,64
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV	0,00	B3	0,00

<b>RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	3 628 050,86
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	1 778 461,11
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	1 849 589,75

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>2 057 763,64</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	68 093,76
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	1 985 033,08
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	4 636,80
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) 17 042,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	17 042,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET</b>	<b>A</b>

		DEPENSES		RECETTES	
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE</b> (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	7 810 981,97	G	8 160 571,72
	Section d'investissement	B	944 735,57	H	2 048 745,64

		+		+	
<b>REPORTS DE L'EXERCICE</b> N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	1 500 000,00
		(si déficit)		(si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	2 715 172,68
		(si déficit)		(si excédent)	

		=		=	
<b>TOTAL EXERCICE</b> (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	8 755 717,54	= G + H + I + J	14 424 490,04

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1</b> (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	2 057 763,64	L	17 042,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E + F	2 057 763,64	= K + L	17 042,00

<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A + C + E	7 810 981,97	= G + I + K	9 660 571,72
	Section d'investissement	= B + D + F	3 002 499,21	= H + J + L	4 780 960,32
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A + B + C + D + E + F	10 813 481,18	= G + H + I + J + K + L	14 441 532,04

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT</b>	<b>B1</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS**  
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	53 675,04	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	622 947,23	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	12 355,20	0,00
<b>Total des réalisations d'équipement</b>		<b>688 977,47</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	100 341,61
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	152 378,10	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations financières</b>		<b>152 378,10</b>	<b>100 341,61</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations réelles en investissement</b>		<b>I 841 355,57</b>	<b>II 100 341,61</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	29 689,00	785 133,43
041	Opérations patrimoniales (8)	73 691,00	73 691,00
<b>Total des réalisations d'ordre en investissement</b>		<b>III 103 380,00</b>	<b>IV 858 824,43</b>

**TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE**

<b>TOTAL</b>	I + III	<b>944 735,57</b>	II + IV	<b>959 166,04</b>
--------------	---------	-------------------	---------	-------------------

**RESULTATS ANTERIEURS**

<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté</b>	V	<b>0,00</b>	VI	<b>2 715 172,68</b>
<b>1068 Excédents de fonctionnement capitalisés</b>			VII	<b>1 089 579,60</b>

**TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	I + III + V	<b>944 735,57</b>	II + IV + VI + VII	<b>4 763 918,32</b>
<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)</b>		<b>3 819 182,75</b>		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT</b>	<b>B2</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS**  
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	3 840 781,72	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	1 544 067,97
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	2 637 928,54	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	465 259,76	74 Dotations et participations (1)	6 445 694,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	34 433,93
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	89 404,82
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
<b>Total dépenses de gestion des services</b>	<b>6 943 970,02</b>	<b>Total recettes de gestion des services</b>	<b>8 113 600,72</b>
66 Charges financières	75 000,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	1 388,92	77 Produits spécifiques (1)	17 282,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	5 489,60	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES</b>	<b>7 025 848,54</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES</b>	<b>8 130 882,72</b>

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	785 133,43	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	29 689,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>785 133,43</b>	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	<b>29 689,00</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	I + III	<b>7 810 981,97</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE</b>	II + IV	<b>8 160 571,72</b>
---	---------	---------------------	---	---------	---------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	1 500 000,00

<b>TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	I + III + V	<b>7 810 981,97</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	II + IV + VI	<b>9 660 571,72</b>
---	-------------	---------------------	---	--------------	---------------------

<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)</b>	<b>1 849 589,75</b>				
--	---------------------	--	--	--	--

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.



<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>C1</b>

**MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	29 689,00	29 689,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	152 378,10	0,00	152 378,10
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	53 675,04	0,00	53 675,04
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	622 947,23	73 691,00	696 638,23
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	12 355,20	0,00	12 355,20
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>841 355,57</b>	<b>103 380,00</b>	<b>944 735,57</b>

<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	3 840 781,72		3 840 781,72
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 637 928,54		2 637 928,54
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	465 259,76	0,00	465 259,76
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	75 000,00	0,00	75 000,00
67	Charges spécifiques (9)	1 388,92	17 282,00	18 670,92
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	5 489,60	767 851,43	773 341,03
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>7 025 848,54</b>	<b>785 133,43</b>	<b>7 810 981,97</b>

<b>Pour information D 002 Résultat négatif reporté</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

**REÇU EN PREFECTURE**

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_AN-030-253001135-20250409-14\_2025\_041

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>C2</b>

**TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	100 341,61	0,00	100 341,61
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	66 779,00	66 779,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		17 282,00	17 282,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	6 912,00	6 912,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		767 851,43	767 851,43
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>100 341,61</b>	<b>858 824,43</b>	<b>959 166,04</b>

<b>1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1</b>	<b>1 089 579,60</b>
---	---------------------

<b>Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté</b>	<b>2 715 172,68</b>
--	---------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	89 404,82		89 404,82
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 544 067,97		1 544 067,97
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	6 445 694,00		6 445 694,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	34 433,93	0,00	34 433,93
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	17 282,00	29 689,00	46 971,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>8 130 882,72</b>	<b>29 689,00</b>	<b>8 160 571,72</b>

<b>Pour information R002 Résultat positif reporté</b>	<b>1 500 000,00</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).



(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES</b>	<b>A</b>

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>		<b>4 851 779,00</b>	<b>944 735,57</b>	<b>2 057 763,64</b>	<b>1 849 279,79</b>	<b>0,00</b>	<b>944 735,57</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	393 227,00	53 675,04	68 093,76	271 458,20	0,00	53 675,04
204	Subventions d'équipement versées (7)	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 235 172,00	622 947,23	1 985 033,08	627 191,69	0,00	622 947,23
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	930 000,00	12 355,20	4 636,80	913 008,00	0,00	12 355,20
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>4 588 399,00</b>	<b>688 977,47</b>	<b>2 057 763,64</b>	<b>1 841 657,89</b>	<b>0,00</b>	<b>688 977,47</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	160 000,00	152 378,10	0,00	7 621,90		152 378,10
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>160 000,00</b>	<b>152 378,10</b>	<b>0,00</b>	<b>7 621,90</b>	<b>0,00</b>	<b>152 378,10</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>4 748 399,00</b>	<b>841 355,57</b>	<b>2 057 763,64</b>	<b>1 849 279,79</b>	<b>0,00</b>	<b>841 355,57</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	29 689,00	29 689,00		0,00		29 689,00
041	Opérations patrimoniales (6)	73 691,00	73 691,00		0,00		73 691,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>103 380,00</b>	<b>103 380,00</b>		<b>0,00</b>		<b>103 380,00</b>
<b>Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté</b>		<b>0,00</b>					
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>		<b>4 851 779,00</b>	<b>944 735,57</b>	<b>2 057 763,64</b>	<b>1 849 279,79</b>	<b>0,00</b>	<b>944 735,57</b>

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
<b>TOTAL</b>		<b>2 136 606,32</b>	<b>2 048 745,64</b>	<b>17 042,00</b>	<b>70 818,68</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	6 683,50	0,00	17 042,00	-10 358,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>6 683,50</b>	<b>0,00</b>	<b>17 042,00</b>	<b>-10 358,50</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 174 749,60	1 189 921,21	0,00	-15 171,61
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	12 000,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 186 749,60</b>	<b>1 189 921,21</b>	<b>0,00</b>	<b>-3 171,61</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 193 433,10</b>	<b>1 189 921,21</b>	<b>17 042,00</b>	<b>-13 530,11</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	869 482,22	785 133,43		84 348,79
041	Opérations patrimoniales (8)	73 691,00	73 691,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>943 173,22</b>	<b>858 824,43</b>		<b>84 348,79</b>
<b>Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté</b>		<b>2 715 172,68</b>			
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>		<b>4 851 779,00</b>	<b>4 763 918,32</b>	<b>17 042,00</b>	<b>70 818,68</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions I

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A1</b>

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>		<b>4 851 779,00</b>	<b>944 735,57</b>	<b>2 057 763,64</b>	<b>1 849 279,79</b>	<b>0,00</b>	<b>944 735,57</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	393 227,00	53 675,04	68 093,76	271 458,20	0,00	53 675,04
2031	Frais d'études	363 980,00	44 669,04	68 093,76	251 217,20	0,00	44 669,04
2033	Frais d'insertion	9 000,00	2 916,00	0,00	6 084,00	0,00	2 916,00
2051	Concessions, droits similaires	20 247,00	6 090,00	0,00	14 157,00	0,00	6 090,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
2041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 235 172,00	622 947,23	1 985 033,08	627 191,69	0,00	622 947,23
2111	Terrains nus	1 185 000,00	2 833,00	0,00	1 182 167,00	0,00	2 833,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	1 086 136,74	-1 086 136,74	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	148 498,00	32 520,25	46 690,90	69 286,85	0,00	32 520,25
21568	Autre matériel, outillage incendie	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
215731	Matériel roulant	61 420,00	47 480,71	10 259,00	3 680,29	0,00	47 480,71
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	45 000,00	12 581,33	5 158,30	27 260,37	0,00	12 581,33
2181	Install. générales, agencements	5 230,80	1 380,78	0,00	3 850,02	0,00	1 380,78
21828	Autres matériels de transport	1 249 014,00	430 040,40	826 119,90	-7 146,30	0,00	430 040,40
21838	Autre matériel informatique	30 000,00	18 678,96	0,00	11 321,04	0,00	18 678,96
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	507 009,20	77 431,80	10 668,24	418 909,16	0,00	77 431,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	930 000,00	12 355,20	4 636,80	913 008,00	0,00	12 355,20
2313	Constructions	930 000,00	12 355,20	4 636,80	913 008,00	0,00	12 355,20
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>4 588 399,00</b>	<b>688 977,47</b>	<b>2 057 763,64</b>	<b>1 841 657,89</b>	<b>0,00</b>	<b>688 977,47</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	160 000,00	152 378,10	0,00	7 621,90		152 378,10

REÇU EN PREFECTURE  
le 14/04/2025  
Application agréée E-legalite.com

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
1641	Emprunts en euros	160 000,00	152 378,10	0,00	7 621,90		152 378,10
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>160 000,00</b>	<b>152 378,10</b>	<b>0,00</b>	<b>7 621,90</b>	<b>0,00</b>	<b>152 378,10</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>4 748 399,00</b>	<b>841 355,57</b>	<b>2 057 763,64</b>	<b>1 849 279,79</b>	<b>0,00</b>	<b>841 355,57</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	29 689,00	29 689,00		0,00		29 689,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	29 689,00	29 689,00		0,00		29 689,00
13913	Subv. transf. Départements	29 689,00	29 689,00		0,00		29 689,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	73 691,00	73 691,00		0,00		73 691,00
2111	Terrains nus	66 779,00	66 779,00		0,00		66 779,00
21828	Autres matériels de transport	6 372,00	6 372,00		0,00		6 372,00
2188	Autres immobilisations corporelles	540,00	540,00		0,00		540,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>103 380,00</b>	<b>103 380,00</b>		<b>0,00</b>		<b>103 380,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A3</b>

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
<b>TOTAL</b>		<b>2 136 606,32</b>	<b>2 048 745,64</b>	<b>17 042,00</b>	<b>70 818,68</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	6 683,50	0,00	17 042,00	-10 358,50
1312	Subv. transf. Régions	1 933,50	0,00	0,00	1 933,50
1313	Subv. transf. Départements	4 750,00	0,00	17 042,00	-12 292,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>6 683,50</b>	<b>0,00</b>	<b>17 042,00</b>	<b>-10 358,50</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 174 749,60	1 189 921,21	0,00	-15 171,61
10222	FCTVA	85 170,00	100 341,61	0,00	-15 171,61
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 089 579,60	1 089 579,60	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	12 000,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 186 749,60</b>	<b>1 189 921,21</b>	<b>0,00</b>	<b>-3 171,61</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 193 433,10</b>	<b>1 189 921,21</b>	<b>17 042,00</b>	<b>-13 530,11</b>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00		
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)</i>	869 482,22	785 133,43		84 348,79
192	<i>Plus ou moins-values sur cession immo.</i>	0,00	17 282,00		-17 282,00
28031	<i>Frais d'études</i>	44 746,08	17 195,55		27 550,53
28033	<i>Frais d'insertion</i>	4 000,00	230,40		3 769,60
2804111	<i>Subv. Etat : Bien mobilier, matériel</i>	0,00	2 500,00		-2 500,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
28041482	Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations	5 446,89	3 446,89		2 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	11 000,00	746,57		10 253,43
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	420,00	420,00		0,00
28128	Autres aménagements de terrains	291,40	0,00		291,40
281318	Autres bâtiments publics	61 914,07	43 914,07		18 000,00
281351	Bâtiments publics	114 345,40	98 515,38		15 830,02
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 763,28	763,28		1 000,00
2815731	Matériel roulant	12 000,00	2 490,89		9 509,11
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	71 416,85	65 742,81		5 674,04
28181	Installations générales, aménagt divers	1 000,00	0,00		1 000,00
281828	Autres matériels de transport	303 269,20	328 832,88		-25 563,68
281838	Autre matériel informatique	23 616,47	21 349,40		2 267,07
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 686,34	4 563,89		1 122,45
28185	Matériel de téléphonie	500,00	0,00		500,00
28188	Autres immo. corporelles	208 066,24	177 139,42		30 926,82
041	Opérations patrimoniales (10)	73 691,00	73 691,00		0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	66 779,00	66 779,00		0,00
2033	Frais d'insertion	6 912,00	6 912,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>943 173,22</b>	<b>858 824,43</b>		<b>84 348,79</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

## DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
<b>TOTAL</b>		<b>9 350 000,00</b>	<b>6 372 105,78</b>	<b>1 438 876,19</b>	<b>0,00</b>	<b>1 539 018,03</b>	<b>0,00</b>	<b>7 810 981,97</b>
011	Charges à caractère général (3)	4 127 447,78	2 471 342,72	1 369 439,00	0,00	286 666,06	0,00	3 840 781,72
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 690 000,00	2 637 928,54	0,00	0,00	52 071,46		2 637 928,54
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	583 070,00	443 507,15	21 752,61	0,00	117 810,24	0,00	465 259,76
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>7 400 517,78</b>	<b>5 552 778,41</b>	<b>1 391 191,61</b>	<b>0,00</b>	<b>456 547,76</b>	<b>0,00</b>	<b>6 943 970,02</b>
66	Charges financières	75 000,00	27 315,42	47 684,58	0,00	0,00		75 000,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	1 388,92	0,00	0,00	3 611,08		1 388,92
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 000 000,00	5 489,60			994 510,40		5 489,60
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>1 080 000,00</b>	<b>34 193,94</b>	<b>47 684,58</b>	<b>0,00</b>	<b>998 121,48</b>		<b>81 878,52</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>8 480 517,78</b>	<b>5 586 972,35</b>	<b>1 438 876,19</b>	<b>0,00</b>	<b>1 454 669,24</b>	<b>0,00</b>	<b>7 025 848,54</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	869 482,22	785 133,43			84 348,79		785 133,43
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>869 482,22</b>	<b>785 133,43</b>			<b>84 348,79</b>		<b>785 133,43</b>

<b>Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>							
--	-------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>9 350 000,00</b>	<b>6 372 105,78</b>	<b>1 438 876,19</b>	<b>0,00</b>	<b>1 539 018,03</b>	<b>0,00</b>	<b>7 810 981,97</b>
--	---------------------	---------------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------



- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

## RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
<b>TOTAL</b>		<b>7 850 000,00</b>	<b>6 939 390,35</b>	<b>1 221 181,37</b>	<b>0,00</b>	<b>-310 571,72</b>
013	Atténuations de charges (3)	90 000,00	81 352,89	8 051,93	0,00	595,18
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 345 000,00	387 737,53	1 156 330,44	0,00	-199 067,97
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	6 352 811,00	6 393 294,00	52 400,00	0,00	-92 883,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	32 500,00	30 034,93	4 399,00	0,00	-1 933,93
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>7 820 311,00</b>	<b>6 892 419,35</b>	<b>1 221 181,37</b>	<b>0,00</b>	<b>-293 289,72</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	17 282,00	0,00	0,00	-17 282,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>17 282,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-17 282,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>7 820 311,00</b>	<b>6 909 701,35</b>	<b>1 221 181,37</b>	<b>0,00</b>	<b>-310 571,72</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	29 689,00	29 689,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>29 689,00</b>	<b>29 689,00</b>			<b>0,00</b>
<b>Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>1 500 000,00</b>				
<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>		<b>9 350 000,00</b>	<b>8 439 390,35</b>	<b>1 221 181,37</b>	<b>0,00</b>	<b>-310 571,72</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B1</b>

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
<b>TOTAL</b>		<b>9 350 000,00</b>	<b>6 372 105,78</b>	<b>1 438 876,19</b>	<b>0,00</b>	<b>1 539 018,03</b>	<b>0,00</b>	<b>7 810 981,97</b>
011	Charges à caractère général (4)	4 127 447,78	2 471 342,72	1 369 439,00	0,00	286 666,06	0,00	3 840 781,72
60611	Eau et assainissement	7 000,00	2 498,90	33,36	0,00	4 467,74	0,00	2 532,26
60612	Energie - Electricité	50 000,00	37 889,72	5 050,46	0,00	7 059,82	0,00	42 940,18
60622	Carburants	330 000,00	251 863,08	0,00	0,00	78 136,92	0,00	251 863,08
60623	Alimentation	1 900,00	3 640,26	418,88	0,00	-2 159,14	0,00	4 059,14
60631	Fournitures d'entretien	3 500,00	4 634,99	0,00	0,00	-1 134,99	0,00	4 634,99
60632	Fournitures de petit équipement	20 000,00	12 575,64	171,56	0,00	7 252,80	0,00	12 747,20
60633	Fournitures de voirie	0,00	189,60	0,00	0,00	-189,60	0,00	189,60
60636	Habillement et vêtements de travail	6 000,00	6 165,96	302,10	0,00	-468,06	0,00	6 468,06
6064	Fournitures administratives	9 000,00	9 879,90	0,00	0,00	-879,90	0,00	9 879,90
6068	Autres matières et fournitures	235 000,00	135 741,06	16 148,59	0,00	83 110,35	0,00	151 889,65
611	Contrats de prestations de services	245 000,00	160 645,49	37 156,32	0,00	47 198,19	0,00	197 801,81
61351	Matériel roulant	67 000,00	61 791,86	4 560,00	0,00	648,14	0,00	66 351,86
61358	Autres	40 000,00	14 888,06	30 473,52	0,00	-5 361,58	0,00	45 361,58
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	22 000,00	12 272,62	1 164,10	0,00	8 563,28	0,00	13 436,72
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	234,00	0,00	0,00	-234,00	0,00	234,00
61524	Entretien bois et forêts	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	170 000,00	220 785,04	13 985,25	0,00	-64 770,29	0,00	234 770,29
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	1 004,30	960,00	0,00	-964,30	0,00	1 964,30
6156	Maintenance	45 000,00	27 720,23	7 419,81	0,00	9 859,96	0,00	35 140,04
6161	Multirisques	28 500,00	26 659,26	0,00	0,00	1 840,74	0,00	26 659,26
6168	Autres primes d'assurance	26 500,00	25 853,58	0,00	0,00	646,42	0,00	25 853,58
617	Etudes et recherches	0,00	6 600,00	0,00	0,00	-6 600,00	0,00	6 600,00
6182	Documentation générale et technique	6 500,00	5 003,13	0,00	0,00	1 496,87	0,00	5 003,13
6184	Versements à des organismes de formation	22 000,00	12 333,60	1 390,00	0,00	8 276,40	0,00	13 723,60
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	3 700,00	4 120,00	0,00	0,00	-420,00	0,00	4 120,00
62268	Autres honoraires, conseils	6 300,00	873,00	0,00	0,00	5 427,00	0,00	873,00
6228	Divers	1 000,00	558,16	0,00	0,00	441,84	0,00	558,16
6231	Annonces et insertions	1 500,00	4 784,56	0,00	0,00	-3 284,56	0,00	4 784,56

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_AN-030-253001135-20250409-14\_2025\_04\_

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6232	Fêtes et cérémonies	1 000,00	100,00	0,00	0,00	900,00	0,00	100,00
6233	Foires et expositions	1 000,00	300,00	0,00	0,00	700,00	0,00	300,00
6234	Réceptions	10 000,00	3 182,54	0,00	0,00	6 817,46	0,00	3 182,54
6236	Catalogues et imprimés	25 000,00	8 214,94	226,94	0,00	16 558,12	0,00	8 441,88
6237	Publications	5 000,00	6 516,81	0,00	0,00	-1 516,81	0,00	6 516,81
6238	Divers	25 000,00	21 246,11	0,00	0,00	3 753,89	0,00	21 246,11
6241	Transports de biens	150,00	263,05	0,00	0,00	-113,05	0,00	263,05
6251	Voyages, déplacements et missions	20 000,00	7 107,14	283,81	0,00	12 609,05	0,00	7 390,95
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	2 331,69	140,28	0,00	528,03	0,00	2 471,97
6262	Frais de télécommunications	25 000,00	19 629,99	112,80	0,00	5 257,21	0,00	19 742,79
627	Services bancaires et assimilés	400,00	203,17	0,00	0,00	196,83	0,00	203,17
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	520,00	0,00	0,00	-520,00	0,00	520,00
62878	Remb. frais à des tiers	2 650 000,00	1 346 024,28	1 248 769,32	0,00	55 206,40	0,00	2 594 793,60
6288	Autres services extérieurs	1 500,00	759,00	671,90	0,00	69,10	0,00	1 430,90
63512	Taxes foncières	997,78	378,00	0,00	0,00	619,78	0,00	378,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	3 500,00	3 360,00	0,00	0,00	140,00	0,00	3 360,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 690 000,00	2 637 928,54	0,00	0,00	52 071,46		2 637 928,54
6218	Autre personnel extérieur	269,00	297,33	0,00	0,00	-28,33		297,33
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 480,00	1 370,81	0,00	0,00	109,19		1 370,81
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	13 310,00	12 337,68	0,00	0,00	972,32		12 337,68
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 440,00	4 112,52	0,00	0,00	327,48		4 112,52
64111	Rémunération principale titulaires	991 560,00	959 252,11	0,00	0,00	32 307,89		959 252,11
64112	SFT, indemnité de résidence	12 230,00	8 675,75	0,00	0,00	3 554,25		8 675,75
64113	NBI	10 900,00	10 527,96	0,00	0,00	372,04		10 527,96
64118	Autres indemnités	333 205,00	400 393,74	0,00	0,00	-67 188,74		400 393,74
64131	Rémunérations	375 000,00	313 376,46	0,00	0,00	61 623,54		313 376,46
64132	SFT, indemnité de résidence	3 700,00	2 419,32	0,00	0,00	1 280,68		2 419,32
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	7 010,00	9 804,52	0,00	0,00	-2 794,52		9 804,52
64138	Primes et autres indemnités	81 455,00	90 412,19	0,00	0,00	-8 957,19		90 412,19
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	276 330,00	262 101,22	0,00	0,00	14 228,78		262 101,22
6453	Cotisations aux caisses de retraites	366 526,00	334 935,04	0,00	0,00	31 590,96		334 935,04
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	19 155,00	16 881,81	0,00	0,00	2 273,19		16 881,81
6455	Cotisations pour assurance du personnel	115 000,00	118 402,54	0,00	0,00	-3 402,54		118 402,54
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	2 252,00	0,00	0,00	-2 252,00		2 252,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	6 580,00	5 261,00	0,00	0,00	1 319,00		5 261,00

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_AN-030-253001135-20250409-14\_2025\_04\_

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
64731	Allocations chômage versées directement	13 980,00	3 436,16	0,00	0,00	10 543,84		3 436,16
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	13 000,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00		13 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	7 445,00	6 797,49	0,00	0,00	647,51		6 797,49
6478	Autres charges sociales diverses	12 225,00	8 739,49	0,00	0,00	3 485,51		8 739,49
6488	Autres	25 200,00	53 141,40	0,00	0,00	-27 941,40		53 141,40
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	583 070,00	443 507,15	21 752,61	0,00	117 810,24	0,00	465 259,76
65311	Indemnités de fonction	55 000,00	53 030,88	0,00	0,00	1 969,12	0,00	53 030,88
65313	Cotisations de retraite	3 000,00	2 227,44	0,00	0,00	772,56	0,00	2 227,44
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	5 500,00	3 905,40	0,00	0,00	1 594,60	0,00	3 905,40
6541	Créances admises en non-valeur	6 000,00	61,40	0,00	0,00	5 938,60	0,00	61,40
6542	Créances éteintes	26 070,00	8 447,33	0,00	0,00	17 622,67	0,00	8 447,33
65568	Autres contributions	482 000,00	364 127,68	21 038,11	0,00	96 834,21	0,00	385 165,79
6568	Autres participations	0,00	6 000,00	0,00	0,00	-6 000,00	0,00	6 000,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	500,00	0,00	0,00	-500,00	0,00	500,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	4 500,00	3 092,40	714,50	0,00	693,10	0,00	3 806,90
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	900,00	0,00	0,00	-900,00	0,00	900,00
65818	Autres	0,00	135,60	0,00	0,00	-135,60	0,00	135,60
65888	Autres	1 000,00	1 079,02	0,00	0,00	-79,02	0,00	1 079,02
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>7 400 517,78</b>	<b>5 552 778,41</b>	<b>1 391 191,61</b>	<b>0,00</b>	<b>456 547,76</b>	<b>0,00</b>	<b>6 943 970,02</b>
66	Charges financières	75 000,00	27 315,42	47 684,58	0,00	0,00		75 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	79 100,70	73 691,66	4 475,04	0,00	934,00		78 166,70
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-4 100,70	-46 376,24	43 209,54	0,00	-934,00		-3 166,70
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	1 388,92	0,00	0,00	3 611,08		1 388,92
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	1 388,92	0,00	0,00	3 611,08		1 388,92
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 000 000,00	5 489,60			994 510,40		5 489,60
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	1 000 000,00	0,00			1 000 000,00		0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	5 489,60			-5 489,60		5 489,60
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>1 080 000,00</b>	<b>34 193,94</b>	<b>47 684,58</b>	<b>0,00</b>	<b>998 121,48</b>		<b>81 878,52</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>8 480 517,78</b>	<b>5 586 972,35</b>	<b>1 438 876,19</b>	<b>0,00</b>	<b>1 454 669,24</b>	<b>0,00</b>	<b>7 025 848,54</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	869 482,22	785 133,43			84 348,79		785 133,43
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	17 282,00			-17 282,00		17 282,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	869 482,22	767 851,43			101 630,79		767 851,43
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>869 482,22</b>	<b>785 133,43</b>			<b>84 348,79</b>		<b>785 133,43</b>

#### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	43 209,54
Montant des ICNE de l'exercice N-1	46 376,24
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-3 166,70

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B2</b>

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
<b>TOTAL</b>		<b>7 850 000,00</b>	<b>6 939 390,35</b>	<b>1 221 181,37</b>	<b>0,00</b>	<b>-310 571,72</b>
013	Atténuations de charges (4)	90 000,00	81 352,89	8 051,93	0,00	595,18
6419	Remboursements rémunérations personnel	75 000,00	66 935,24	8 051,93	0,00	12,83
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	15 000,00	14 417,65	0,00	0,00	582,35
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 345 000,00	387 737,53	1 156 330,44	0,00	-199 067,97
7018	Autres ventes de produits finis	580 000,00	17 571,58	739 940,73	0,00	-177 512,31
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	715 000,00	331 790,65	412 897,31	0,00	-29 687,96
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	50 000,00	38 375,30	3 492,40	0,00	8 132,30
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	6 352 811,00	6 393 294,00	52 400,00	0,00	-92 883,00
74718	Autres participations Etat	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
74751	Participation GFP de rattachement	6 322 811,00	6 393 294,00	22 400,00	0,00	-92 883,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	32 500,00	30 034,93	4 399,00	0,00	-1 933,93
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	13 350,00	0,00	0,00	-13 350,00
75888	Autres	32 500,00	16 684,93	4 399,00	0,00	11 416,07
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>7 820 311,00</b>	<b>6 892 419,35</b>	<b>1 221 181,37</b>	<b>0,00</b>	<b>-293 289,72</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	17 282,00	0,00	0,00	-17 282,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	17 282,00	0,00	0,00	-17 282,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>7 820 311,00</b>	<b>6 909 701,35</b>	<b>1 221 181,37</b>	<b>0,00</b>	<b>-310 571,72</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	29 689,00	29 689,00			0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	29 689,00	29 689,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>29 689,00</b>	<b>29 689,00</b>			<b>0,00</b>



**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)</b>	<b>A1</b>

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>841 355,57</b>	<b>0,00</b>		<b>841 355,57</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	152 378,10	0,00		152 378,10
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	53 675,04	0,00		53 675,04
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	622 947,23	0,00		622 947,23
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	12 355,20	0,00		12 355,20
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 189 921,21</b>	<b>0,00</b>		<b>1 189 921,21</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	1 189 921,21	0,00		1 189 921,21
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.01</b>

## 01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

## FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

## FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

## FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900-5</b>

## FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058		TOTAL DU CHAPITRE
				Autres		
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.901</b>

## FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.902</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage**

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.902</b>

## FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle											258 Autres	
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours		2572 Missions administratives
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.902</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.903</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.903</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.903</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904</b>

## FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904</b>

## FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904</b>

## FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904-4</b>

## FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.905</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat**

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		501	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.905</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.905</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.906</b>

## FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.906</b>

## FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.907</b>

## FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoyement
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>841 355,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	152 378,10	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	44 669,04	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	2 916,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	6 090,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	2 833,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	32 520,25	0,00	0,00	0,00
215731	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	47 480,71	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	12 581,33	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	1 380,78	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	430 040,40	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	18 678,96	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	77 431,80	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	12 355,20	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 189 921,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	100 341,61	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	1 089 579,60	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.907</b>

## FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215731	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

## IV – ANNEXES

IV

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.907

## FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>841 355,57</b>
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	152 378,10
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 669,04
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 916,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 090,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 833,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 520,25
215731	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 480,71
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 581,33
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 380,78
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	430 040,40
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 678,96
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 431,80
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 355,20
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 189 921,21</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 341,61
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 089 579,60

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

## FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

## FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

## FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

## FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A2</b>

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
<b>DEPENSES</b>		<b>-485 116,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
011	Charges à caractère général	-472 858,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	-9 091,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	-3 166,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>-3 640 577,77</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
013	Atténuations de charges	-55 662,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	-480 473,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	-3 069 172,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	-35 270,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)</b>	<b>A2</b>

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 510 965,20</b>	<b>0,00</b>		<b>7 025 848,54</b>
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	4 313 640,56	0,00		3 840 781,72
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	2 637 928,54	0,00		2 637 928,54
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	474 350,88	0,00		465 259,76
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	78 166,70	0,00		75 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	1 388,92	0,00		1 388,92
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	5 489,60	0,00		5 489,60
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 771 460,49</b>	<b>0,00</b>		<b>8 130 882,72</b>
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	145 067,24	0,00		89 404,82
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	2 024 541,20	0,00		1 544 067,97
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	9 514 866,12	0,00		6 445 694,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	69 703,93	0,00		34 433,93
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	17 282,00	0,00		17 282,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

## IV – ANNEXES

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.01

## 01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
<b>DEPENSES</b>		<b>-485 116,66</b>
60622	Carburants	-13 352,64
60632	Fournitures de petit équipement	-449,35
6064	Fournitures administratives	-113,40
6068	Autres matières et fournitures	-37 374,66
611	Contrats de prestations de services	-38 765,42
61351	Matériel roulant	-9 210,00
61524	Entretien bois et forêts	-3 120,00
61551	Entretien matériel roulant	-3 778,74
6156	Maintenance	-859,82
6182	Documentation générale et technique	86,40
6184	Versements à des organismes de formation	-3 820,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	-100,00
6231	Annonces et insertions	-685,44
6234	Réceptions	-5 664,00
6236	Catalogues et imprimés	-68,40
6251	Voyages, déplacements et missions	-1 581,52
6261	Frais d'affranchissement	-112,66
62878	Remb. frais à des tiers	-353 889,19
65568	Autres contributions	-8 591,12
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	-500,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 166,70
<b>RECETTES</b>		<b>-3 640 577,77</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	-55 626,09
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	-36,33
7018	Autres ventes de produits finis	-105 583,06
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	-366 565,17
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	-8 325,00
74751	Participation GFP de rattachement	-3 039 172,12
747811	Dotations versées au titre de l'APA	-30 000,00
75888	Autres	-35 270,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

## FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

## FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

## FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930-5</b>

## FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.931</b>

## FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.932</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage**

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



## IV – ANNEXES

IV

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

## FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.932</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.933</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.933</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.933</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)**

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934-3</b>

## FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934-4</b>

**FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI**

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.935</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat**

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		501	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.935</b>

## FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.935</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.936</b>

## FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.936</b>

## FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

## IV – ANNEXES

IV

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

## FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 510 965,20</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	2 532,26	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	42 940,18	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	265 215,72	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	4 059,14	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	4 634,99	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	13 196,55	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	189,60	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	6 468,06	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	9 993,30	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	189 264,31	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	236 567,23	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	75 561,86	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	45 361,58	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	13 436,72	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	234,00	0,00	0,00	0,00
61524	Entretien bois et forêts	0,00	0,00	0,00	0,00	3 120,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	238 549,03	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	1 964,30	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	35 999,86	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	26 659,26	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	25 853,58	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	6 600,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	4 916,73	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	17 543,60	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	297,33	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00	0,00	0,00	4 220,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_AN-030-253001135-20250409-14\_2025\_04\_



Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoient
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	873,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	558,16	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	5 470,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	8 846,54	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	8 510,28	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	0,00	6 516,81	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	21 246,11	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	263,05	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	8 972,47	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	2 584,63	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	19 742,79	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	203,17	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	520,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	2 948 682,79	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	1 430,90	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	1 370,81	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	12 337,68	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	4 112,52	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	378,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	3 360,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	959 252,11	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	8 675,75	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	10 527,96	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	400 393,74	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	313 376,46	0,00	0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	2 419,32	0,00	0,00	0,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	9 804,52	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	90 412,19	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	262 101,22	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	334 935,04	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	16 881,81	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE  
le 14/04/2025  
Application agréée E-legalite.com  
71\_RN-030-253001135-20250409-14\_2025\_04\_

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	118 402,54	0,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00	0,00	0,00	2 252,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	5 261,00	0,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	0,00	0,00	0,00	3 436,16	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	6 797,49	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	8 739,49	0,00	0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	53 141,40	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	53 030,88	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	2 227,44	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00	0,00	0,00	3 905,40	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	61,40	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	8 447,33	0,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	393 756,91	0,00	0,00	0,00
6568	Autres participations	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	0,00	0,00	0,00	0,00	4 306,90	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	135,60	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	1 079,02	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	78 166,70	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	1 388,92	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00	0,00	5 489,60	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 771 460,49</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	130 613,26	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	14 453,98	0,00	0,00	0,00
7018	Autres ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	863 095,37	0,00	0,00	0,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	0,00	0,00	0,00	0,00	1 111 253,13	0,00	0,00	0,00
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	0,00	0,00	0,00	0,00	50 192,70	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participation GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	9 454 866,12	0,00	0,00	0,00
747811	Dotation versée au titre de l'APA	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	13 350,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_AN-030-253 001135-20250409-14\_2025\_04\_

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettolement
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	56 353,93	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	17 282,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.937</b>

## FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61524	Entretien bois et forêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_AN-030-253001135-20250409-14\_2025\_04\_

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731	732	733	734	735	
		Politique de l'eau	Eau potable	Assainissement	Eaux pluviales	Lutte contre les inondations	
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_AN-030-253001135-20250409-14\_2025\_04\_

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6568	Autres participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7018	Autres ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participation GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747811	Dotation versée au titre de l'APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_AN-030-253001135-20250403-14\_2025\_04\_

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

## IV – ANNEXES

IV

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

## FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 510 965,20</b>	
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 532,26	
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 940,18	
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	265 215,72	
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 059,14	
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 634,99	
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 196,55	
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	189,60	
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 468,06	
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 993,30	
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	189 264,31	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	236 567,23	
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 561,86	
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 361,58	
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 436,72	
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	234,00	
61524	Entretien bois et forêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 120,00	
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	238 549,03	
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 964,30	
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 999,86	
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 659,26	
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 853,58	
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 600,00	
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 916,73	
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 543,60	
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	297,33	
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 220,00	

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_AN-030-253001135-20250409-14\_2025\_04\_



Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		751	752	753	754	758	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
		Réseaux de chaleur et de froid	Energie photovoltaïque	Energie éolienne	Energie hydraulique	Autres actions				
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	873,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	558,16
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 470,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 846,54
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 510,28
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 516,81
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 246,11
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	263,05
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 972,47
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 584,63
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 742,79
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	203,17
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	520,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 948
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	682,79
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 430,90
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 370,81
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 337,68
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 112,52
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	378,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 360,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	959 252,11
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 675,75
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 527,96
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 393,74
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	313 376,46
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 419,32
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 804,52
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 412,19
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	262 101,22
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	334 935,04
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 881,81
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 402,54
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 252,00

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_AN-030-253001135-20250409-14\_2025\_04\_

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 261,00	
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 436,16	
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 797,49	
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 739,49	
6488	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 141,40	
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 030,88	
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 227,44	
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 905,40	
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61,40	
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 447,33	
65568	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	393 756,91	
6568	Autres participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 306,90	
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00	
65818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135,60	
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 079,02	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 166,70	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 388,92	
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 489,60	
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 771 460,49</b>	
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 613,26	
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 453,98	
7018	Autres ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	863 095,37	
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 111 253,13	
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 192,70	
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	
74751	Participation GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 454 866,12	
747811	Dotation versée au titre de l'APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 350,00	
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 353,93	
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 282,00	

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_AN-030-253001135-20250409-14\_2025\_04\_

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

## FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

## FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

## FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

## FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>B1.1</b>

**DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					3 550 536,55									
1641 Emprunts en euros (total)					3 550 536,55									
585572 3	CREDIT AGRICOLE DU GARD	08/03/2005		01/11/2005	685 000,00	F		3,910	4,289		A	X Echéance constante		A-1
A1710028CONTR BAT	CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC ROUSS	25/01/2010		25/04/2010	330 000,00	V		1,706	1,464		T	X Echéance constante		A-1
MIN240744EUR AVENANT 2	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/07/2008		01/02/2009	1 200 000,00	F		4,680	4,786		A	X Echéance constante		A-1
MIN240744EUR/0251116/003	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/10/2008		01/11/2009	117 500,00	F		5,690	5,690		A	X Echéance constante		A-1
MON248879/0261876	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/08/2007		01/08/2008	1 218 036,55	F		4,720	4,790		A	X Echéance constante		A-1
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>					0,00									
<b>16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)</b>					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
<b>1671 Avances consolidées du Trésor (total)</b>					0,00									
<b>1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)</b>					0,00									

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_AN-030-253001135-20250409-14\_2025\_04\_

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>3 550 536,55</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

### B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		1 490 286,98					155 971,84	75 881,89	0,00	43 209,54
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 490 286,98					155 971,84	75 881,89	0,00	43 209,54
585572 3		0,00	A-1	0,00	0,00	F		4,289	47 482,40	1 856,56	0,00	0,00
A1710028CONTR BAT		0,00	A-1	152 289,96	10,08	V		1,464	13 489,85	5 446,73	0,00	476,31
MIN240744EUR AVENANT 2		0,00	A-1	734 827,52	13,17	F		4,786	36 620,40	36 103,76	0,00	31 524,10
MIN240744EUR/0251116/003		0,00	A-1	78 224,86	13,92	F		5,690	3 599,25	4 655,79	0,00	741,83
MON248879/0261876		0,00	A-1	524 944,64	7,67	F		4,790	54 779,94	27 819,05	0,00	10 467,30
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>1 490 286,98</b>					<b>155 971,84</b>	<b>75 881,89</b>	<b>0,00</b>	<b>43 209,54</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>B1.3</b>

**REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.



(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>B1.4</b>

**TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 490 286,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>B1.5</b>

**DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>B1.6</b>

### REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
<b>Total des dépenses au c/ 166</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Refinancement de dette (3)</b>																
<b>Total des recettes au c/ 166</b>					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	
<b>Refinancement de dette (4)</b>																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

## IV – ANNEXES

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

IV

B1.7

## EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.  
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>B1.8</b>

**DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES</b>	<b>B1.9</b>

**AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>B2</b>

### METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délégation du
	<b>Biens de faible valeur</b> - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €	10-10-2023
	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>
L	21318 Constructions - Autres bâtiments publics	30
L	2188 Autres immobilisations corporelles	20
L	Matériel roulant inférieur à 8000?	5
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriq	20
L	Applications informatiques et progiciel	7
L	Bacs roulants et conteneurs	7
L	Bâtiments légers, abris	10
L	Caissons et bennes de déchèteries	7
L	Colonnes enterrées, semi-enterrées et aériennes	7
L	Frais d'études	1
L	Installation système téléphonie	3
L	Logiciels bureautique et droits d'usages certificats	5
L	Matériel de bureau et mobiliers	7
L	Matériel informatique	3
L	Mobilier technique, matériel de rangement	5
L	Nouvelle construction bâtiment	25
L	Nouvelle construction déchèterie	25
L	Outillage de garage, matériel technique de rangement	5
L	Particip. travx génie civ. communes install. colonnes	5
L	Réhabilitations des colonnes et bennes	3
L	Rénovations des bâtiments et installations	15
L	Travaux de voiries (structures, enrobé dalle)	15
L	Travaux éclairage, réseaux,...	7
L	Véhicules de collecte (BOM, châssis, Grue)	9
L	Véhicules léger	7
L	21571 Matériel roulant - Voirie	5

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES</b>	<b>B3.1</b>

**PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N**

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)</b>					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
PROVISION ECOVAL	03/04/2024	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions semi-budgétaires</b>		<b>0,00</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000 000,00</b>
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES (2)</b>					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions budgétaires</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL PROVISIONS</b>		<b>0,00</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000 000,00</b>

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>B3.2</b>

**ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>B4</b>

**ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>B5</b>

### CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS</b>	<b>B6</b>

## Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.1</b>

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>8015</b>	<b>Emprunts garantis (1)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8016</b>	<b>Contrats de crédit-bail (2)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8017</b>	<b>Subvention à verser en annuité (3)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8018</b>	<b>Autres engagements donnés</b>			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.2</b>

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)**

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	<b>Autres engagements reçus</b>			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.3</b>

### ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.4</b>

### CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>8 130 882,72</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.5</b>

**ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)**

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4			
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.6</b>

### ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)					
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III	
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I				
<b>Marchés de partenariat (1)</b>														
<b>SOUS-TOTAL</b>							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)</b>														
<b>SOUS-TOTAL</b>							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.7</b>

**ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**  
**Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.8</b>

**ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>					0,00	0,00	0,00
<b>8017 Subventions à verser en annuités</b>					0,00	0,00	0,00
<b>8018 Autres engagements donnés</b>					0,00	0,00	0,00
<b>Au profit d'organismes publics</b>					0,00	0,00	0,00
<b>Au profit d'organismes privés (1)</b>					0,00	0,00	0,00
<b>Engagements liés à des délégations de service public</b>					0,00	0,00	0,00
<b>Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement</b>					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.9</b>

**ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>					0,00	0,00	0,00
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
		A l'exception de ceux reçus des entreprises			0,00	0,00	0,00
		Engagements reçus des entreprises			0,00	0,00	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS</b>	<b>B8.1.1</b>

**LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>TOTAL GENERAL</b>	0,00	
<b>Personnes de droit privé</b>	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
<b>Personnes physiques</b>	0,00	
Autres	0,00	
<b>Personnes de droit public</b>	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

<b>IV- ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES</b>	<b>B8.1.2</b>

**SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES**

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détailler le numéro d'article.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>B9</b>

**B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>18,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18,00</b>	<b>9,00</b>	<b>1,00</b>	<b>10,00</b>
Adjoint Administratif	C	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint Administratif Principal de 2e classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif Principal de 1ere classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur (1 agent)	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur Principal	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien Principal de 1ere classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal de 2e classe	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>44,00</b>	<b>0,00</b>	<b>44,00</b>	<b>34,00</b>	<b>9,00</b>	<b>43,00</b>
Adjoint Technique Principal de 1ere classe	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint Technique Principal de 2e classe	C	13,00	0,00	13,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint technique	C	19,00	0,00	19,00	14,00	1,00	15,00
Adjoint technique (1 agent)	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint technique (7 agentS)	C	0,00	0,00	0,00	0,00	7,00	7,00
Agent de Maîtrise Principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_AN-030-253001135-20250409-14\_2025\_04\_



GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>62,00</b>	<b>0,00</b>	<b>62,00</b>	<b>43,00</b>	<b>10,00</b>	<b>53,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>B9</b>

**B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>181 372,85</b>		
Adjoint technique	C	TECH		27 465,46	A 332-11	CDI
Adjoint technique (1 agent)	C	TECH		26 673,89	A 332-14	CDD
Adjoint technique (7 agentS)	C	TECH		91 320,81	A 332-13	CDD
Rédacteur (1 agent)	B	ADM		35 912,69	A 332-14	CDD
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>137 317,04</b>		
Adjoint technique (1 agent)	C	TECH		16 848,12	A 332-24	CDD Contrat de Projet
Adjoint technique (3 agents)	C	TECH		59 091,54	A 332-23-1°	CDD
Adjoint technique principal de 1ère classe (1 agent)	C	TECH		27 861,91	A 332-24	CDD Contrat de Projet
Technicien chargé de mission (1 agent)	B	TECH		33 515,47	A 332-24	CDD Contrat de Projet
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>318 689,89</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 POL : Police.  
 POMP : Sapeurs-pompiers.  
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :  
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans  
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.  
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.  
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.  
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.  
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.  
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.  
 326 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).  
 343-1 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).  
 333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.



(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES</b>	
<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>B10</b>

**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).  
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3) (4)</b>				
<b>Détention d'une part du capital</b>				
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>				
<b>Autres</b>				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>	<b>B11.1</b>

**LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
<b>Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)</b>			
<b>EPCI</b>			
<b>Autres organismes de regroupement</b>			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES</b>	<b>B11.2</b>

### LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>B11.3</b>

**LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES</b>	<b>B12.1</b>

## ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>751 966,99</b>	<b>18 936,67</b>	
<b>Acquisitions à titre onéreux</b>			<b>751 966,99</b>	<b>18 936,67</b>	
16/02/2024	Verin leve conteneur pour veh. BM287KE	21828-24-1	1 922,71	435,28	5
19/02/2024	Missions geom., plan topogr. agrand. dech. Fournes-D 911/21-Missions 2,3,4- SOLD	2031-24-1	4 260,00	3 422,00	10
22/02/2024	MO agrand. dech. Fournes - Acompte No1-MH01-049246- Marche 2023-02	22313-24-1	12 355,20	0,00	0
21/03/2024	Remplacement de 10 anneaux de prehension pour bennes dech.	2188-24-1	2 872,80	0,00	10
26/03/2024	acquisition dech fourmes - parcelle 1515 112m2	2111-24-1	2 832,00	0,00	0
28/03/2024	Puces electroniques x1000	2188-24-2	1 944,00	220,63	10
18/04/2024	kis de transformation pour colonnes aeriennes	2188-24-3	6 816,00	1 697,69	10
18/04/2024	Demolition cloison et depose porte dech.de Lussan	21351-24-1	4 098,00	306,21	10
22/04/2024	Cafetiere Senseo x4 pour dech. Uzes, Vallabrix, Fournes, Lussan	2188-24-4	299,96	0,00	0
29/04/2024	MOE Agrand. dech. Fournes, prepa dossiers reglementaires	2031-24-2	39 622,80	2 654,93	10
30/04/2024	Acquisition outil numerique de gestion des aires de compostage (Prevention)	2051-24-1	4 560,00	463,24	10
30/04/2024	Acquisition imprimante bureau Lexmark couleur (GRH)	21838-24-2	2 582,40	0,00	3
02/05/2024	Verin avec contacteur pour veh. EZ440DY	21828-24-2	1 730,44	298,02	5
10/05/2024	Impression quadri A3 recto x60, impression vinyle x4 sur panneau pour COM	21351-24-2	1 724,40	237,58	10
16/05/2024	Acquisition bacs 80L x200, 360L x50, 120L x100, axes roues x350...- Marche 2022-	2188-24-5	25 101,12	0,00	10
16/05/2024	Portables Samsung Galaxy 128Go pour tele-travail (ADM)	21838-24-3	599,76	128,28	3
17/05/2024	Module RFID gauche, support fixation, molettes, stickers suite visite preventive	2188-24-6	2 421,00	225,77	10
28/05/2024	vestiaire 6 portes pour dechetterie Uzes	90008519480332	730,80	0,00	0
29/05/2024	Remplacement camera dech. Vallabrix	2158-24-1	1 114,80	0,00	6
13/06/2024	panneau 'vegetaux' pour dech vallabrix	21351-24-3	2 150,85	73,33	10
17/06/2024	installation dechetterie fourmes+lussan+uzes+vallabrix	21351-24-4	5 890,00	644,63	10
19/06/2024	SIGNALETIQUE SITE DE COMPOSTAGE PARTAGE	2188-24-7	3 497,33	415,80	10
19/06/2024	REMPLE LECTEUR Ib DECH LUSSAN	2051-24-2	1 530,00	283,33	10
19/06/2024	panneaux x70 - classe ville ou village durable	21351-24-5	4 821,60	0,00	15
25/06/2024	publication marche public 2024-02 - Mini benne 6T	2033-24-1	1 188,00	230,40	10
01/07/2024	ACQUISITION TERRAIN FOURNES AT1289+AT1516 A L'EURO SYMBOLIQUE	2111-24-2	66 780,00	0,00	0
17/07/2024	Facture no 27018387 du 27/06/2024	2158-24-2	8 340,00	847,90	6
22/07/2024	3 BENNES ROK 30M3 (35065-16-17-18)+ 1 BENNE ROK 10M3 (36123-1)	2188-24-8	27 840,00	0,00	10
31/07/2024	LAVE VAISSELLE CUISINE RDC ARGILLIERS	2181-24-1	449,99	0,00	0
02/08/2024	changement boite a vitesse VEH 1187YG30	215731-24-1	17 563,51	0,00	6

REÇU EN PREFECTURE  
le 14/04/2025  
Application agréée E-legalite.com  
71\_AN-030-253001135-20250409-14\_2025\_04\_



Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
23/08/2024	PC E7+RED PRO+JURISTE+DST+FINANCE	21838-24-5	1 131,60	156,12	3
23/08/2024	PC E7+RED PRO+JURISTE+DST+FINANCE	21838-24-6	1 827,60	0,00	3
23/08/2024	PC E7+RED PRO+JURISTE+DST+FINANCE	21838-24-7	2 025,60	279,46	3
23/08/2024	PC E7+RED PRO+JURISTE+DST+FINANCE	21838-24-8	2 097,60	289,39	3
23/08/2024	PC E7+RED PRO+JURISTE+DST+FINANCE	21838-24-4	1 629,60	0,00	3
27/08/2024	frn diverses veh FV160XR+EZ440DY+STOCK+ESCALIER MOBILE	2158-24-3	2 386,80	198,90	6
08/10/2024	Refrigerateur pour Lussan	2181-24-2	199,99	0,00	0
14/10/2024	REPARATION CHASSIS FISSURE A L'AVANT GAUCHE FN183VH (50% constructeur)	90008693490832	2 373,25	0,00	0
14/10/2024	Acquisition 2 PC portables pour teletravail (ADM)	21838-24-1	3 268,80	0,00	3
18/10/2024	creation mur bloc beton dech vallabrix	90008700913732	7 620,00	0,00	0
30/10/2024	publication marche public 2024-10 - travaux renovation dech fourmes	90008714521732	864,00	0,00	10
06/11/2024	SYSTEME GEOLOCALISATION SUR VEH GY-388PK	215731-24-2	15 517,20	568,96	6
06/11/2024	SYSTEME GEOLOCALISATION (repis sur de753xp) POUR VEH GZ893EL	215731-24-3	14 400,00	528,00	6
07/11/2024	Facture no VN 24080 du 06/08/2024	21828-24-3	283 020,00	0,00	9
07/11/2024	Acquisition mini-benne GZ893EL - marche 2023-08	21828-24-4	140 994,00	4 252,20	7
20/11/2024	publication marche public 2024-09 - caisson amovibles dech + quai transfert	90008734900032	864,00	0,00	10
21/11/2024	bavette pour vallabrix	2158-24-4	739,73	0,00	6
10/12/2024	DEMANDE D'ACOMPTE M1 - ETUDE CENTRE VALORISATION MONTAREN	2031-24-3	786,24	78,62	10
11/12/2024	avaloir ancienne generation pour colonnes enterrres - BORNE M1 POUR OM	90008761770432	4 740,00	0,00	0
16/12/2024	RENOVATION SERVEUR	90008767340332	3 516,00	0,00	3
16/12/2024	VALISE DIAGNOSTIC ELECTRIQUE	215731-25-1	2 425,92	0,00	5
19/12/2024	remplacement avaloir emballage pour la bruguiere - suite a sinistre	90008773501232	1 899,59	0,00	0
<b>Acquisitions à titre gratuit</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Mise à disposition</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Affectation</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Mises en concession ou affermage</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Divers</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

## IV – ANNEXES

IV

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES

B12.2

## ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
<b>TOTAL GENERAL</b>							0,00	0,00	
<b>Cessions à titre onéreux</b>							0,00	0,00	
<b>Cessions à titre gratuit</b>							0,00	0,00	
<b>Mise à disposition</b>							0,00	0,00	
<b>Affectation</b>							0,00	0,00	
<b>Mises en concession ou affermage</b>							0,00	0,00	
<b>Mise à la réforme</b>							0,00	0,00	
31/12/2024	PARTICIPATION FINANCIERE ACHAT DE BROYEUR A DECHETS VERTS	19/12/2023	2 500,00	1	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2024	POULAILLER COLLECTIF COLLIAS	18/06/2019	1 000,00	5	800,00	0,00	0,00	0,00	200,00
31/12/2024	Participation financiere pour la mise en place de colonnes enterrees	27/06/2019	4 000,00	5	3 200,00	0,00	0,00	0,00	800,00
<b>Divers</b>							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>B13</b>

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	12 000,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	17 282,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)</b>	<b>B14</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	0,00
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	0,00
23	<i>Immobilisations en cours</i>	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	<i>Travaux en régie</i>		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE</b>	<b>B14</b>

## RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>B15.1</b>

**B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<i>0,00</i>
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>B15.2</b>

**B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE</b>	<b>C1.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	2 715 172,68
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	-501 498,80
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	2 213 673,88

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	1 089 579,60
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	2 213 673,88
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	3 303 253,48

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	189 689,00	182 067,10	2 057 763,64	2 239 830,74
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	966 652,22	868 193,04	17 042,00	885 235,04
<b>Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)</b>	776 963,22	686 125,94	-2 040 721,64	-1 354 595,70
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	2 715 172,68			2 715 172,68
Affectation au 1068 (C)	1 089 579,60	1 089 579,60		1 089 579,60
<b>Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)</b>	3 804 752,28			3 804 752,28
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				2 450 156,58

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle



REÇU EN PREFECTURE  
le 14/04/2025  
Application agréée E-legalite.com  
71\_AN-030-253001135-20250409-14\_2025\_041

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>189 689,00</b>	<b>182 067,10</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>160 000,00</b>	<b>152 378,10</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	160 000,00	152 378,10
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>29 689,00</b>	<b>29 689,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	29 689,00	29 689,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.3</b>

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>966 652,22</b>	<b>III 868 193,04</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>85 170,00</b>	<b>100 341,61</b>
10222	FCTVA	85 170,00	100 341,61
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>881 482,22</b>	<b>767 851,43</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	44 746,08	17 195,55
28033	<i>Frais d'insertion</i>	4 000,00	230,40
2804111	<i>Subv. Etat : Bien mobilier, matériel</i>	0,00	2 500,00
28041482	<i>Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations</i>	5 446,89	3 446,89
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	11 000,00	746,57
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	420,00	420,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	291,40	0,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	61 914,07	43 914,07
281351	<i>Bâtiments publics</i>	114 345,40	98 515,38
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	1 763,28	763,28
2815731	<i>Matériel roulant</i>	12 000,00	2 490,89
28158	<i>Autres inst., matériel, outil. techniques</i>	71 416,85	65 742,81

REÇU EN PREFECTURE  
le 14/04/2025  
Application agréée E-legalite.com

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
28181	Installations générales, aménagt divers	1 000,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	303 269,20	328 832,88
281838	Autre matériel informatique	23 616,47	21 349,40
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 686,34	4 563,89
28185	Matériel de téléphonie	500,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	208 066,24	177 139,42
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	12 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME</b>	<b>C2.1</b>

**SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

\* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT</b>	<b>C2.2</b>

**SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

\* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
<b>Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE</b>	<b>C3.1</b>

## Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	44 669,04	0,00	0,00	0,00	44 669,04	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	2 833,00	0,00	0,00	0,00	2 833,00	0,00
A125	Constructions	32 520,25	9 170,85	0,00	0,00	23 349,40	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	430 040,40	0,00	0,00	289 046,40	140 994,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	12 355,20	0,00	0,00	0,00	12 355,20	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>522 417,89</b>	<b>9 170,85</b>	<b>0,00</b>	<b>289 046,40</b>	<b>224 200,64</b>	<b>0,00</b>

## AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	44 669,04	0,00	0,00	44 669,04	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	2 833,00	0,00	0,00	2 833,00	0,00
A125	Constructions	32 520,25	9 170,85	0,00	23 349,40	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	430 040,40	0,00	289 046,40	140 994,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	12 355,20	0,00	0,00	12 355,20	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>522 417,89</b>	<b>9 170,85</b>	<b>289 046,40</b>	<b>224 200,64</b>	<b>0,00</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_AN-030-253001135-20250409-14\_2025\_041

**AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	44 669,04	0,00	0,00	0,00	44 669,04
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	2 833,00	0,00	0,00	0,00	2 833,00
A125	Constructions	32 520,25	0,00	0,00	0,00	32 520,25
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	430 040,40	0,00	0,00	0,00	430 040,40
A155	Immobilisations corporelles en cours	12 355,20	0,00	0,00	0,00	12 355,20
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>522 417,89</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>522 417,89</b>

**AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	44 669,04	0,00	0,00	0,00	44 669,04
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	2 833,00	0,00	0,00	0,00	2 833,00
A125	Constructions	32 520,25	0,00	0,00	0,00	32 520,25
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	430 040,40	0,00	0,00	0,00	430 040,40
A155	Immobilisations corporelles en cours	12 355,20	0,00	0,00	0,00	12 355,20
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>522 417,89</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>522 417,89</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_AN-030-253001135-20250409-14\_2025\_041



#### AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	44 669,04	0,00	0,00	0,00	44 669,04
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	2 833,00	0,00	0,00	0,00	2 833,00
A125	Constructions	32 520,25	0,00	0,00	0,00	32 520,25
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	430 040,40	0,00	0,00	0,00	430 040,40
A155	Immobilisations corporelles en cours	12 355,20	0,00	0,00	0,00	12 355,20
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>522 417,89</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>522 417,89</b>

#### AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	44 669,04	0,00	0,00	0,00	44 669,04
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	2 833,00	0,00	0,00	0,00	2 833,00
A125	Constructions	32 520,25	0,00	0,00	0,00	32 520,25
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	430 040,40	0,00	0,00	0,00	430 040,40
A155	Immobilisations corporelles en cours	12 355,20	0,00	0,00	0,00	12 355,20
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>522 417,89</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>522 417,89</b>

**REÇU EN PREFECTURE**

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_AN-030-253001135-20250409-14\_2025\_041

## AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	44 669,04	0,00	0,00	0,00	44 669,04
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	2 833,00	0,00	0,00	0,00	2 833,00
A125	Constructions	32 520,25	0,00	0,00	0,00	32 520,25
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	430 040,40	0,00	0,00	0,00	430 040,40
A155	Immobilisations corporelles en cours	12 355,20	0,00	0,00	0,00	12 355,20
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>522 417,89</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>522 417,89</b>

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION</b>	<b>C3.2</b>

## Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	522 417,89	9 170,85	0,00	289 046,40	224 200,64	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>522 417,89</b>	<b>9 170,85</b>	<b>0,00</b>	<b>289 046,40</b>	<b>224 200,64</b>	<b>0,00</b>

## AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	522 417,89	9 170,85	289 046,40	224 200,64	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>522 417,89</b>	<b>9 170,85</b>	<b>289 046,40</b>	<b>224 200,64</b>	<b>0,00</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_AN-030-253001135-20250409-14\_2025\_041

**AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	522 417,89	0,00	0,00	0,00	522 417,89
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>522 417,89</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>522 417,89</b>

**AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	522 417,89	0,00	0,00	0,00	522 417,89
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>522 417,89</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>522 417,89</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_AN-030-253001135-20250409-14\_2025\_041

#### AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	522 417,89	0,00	0,00	0,00	522 417,89
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>522 417,89</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>522 417,89</b>

#### AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	522 417,89	0,00	0,00	0,00	522 417,89
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>522 417,89</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>522 417,89</b>

**REÇU EN PREFECTURE**

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_AN-030-253001135-20250409-14\_2025\_041

## AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	522 417,89	0,00	0,00	0,00	522 417,89
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>522 417,89</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>522 417,89</b>

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>D1.1</b>

**LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>D1.2.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT</b>	<b>D1.2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT</b>	<b>D1.2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET</b>	<b>D2.1</b>

**VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
<b>Sous-total Fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>Sous-total Fonctionnement</b>		<b>0,00</b> (B)

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
<b>Sous-total Investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>Effort propre de la Région (A – B)</b>		<b>0,00</b> (C)

<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>0,00</b> (A)	<b>TOTAL RECETTES (B + C)</b>		<b>0,00</b>
-----------------------	--	-----------------	-------------------------------	--	-------------

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION</b>	<b>D2.2</b>

**Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

(Montants exprimés en K€)

<b>Produits d'exploitation courante :</b>	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>0,00</b>
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
<b>Total produits d'exploitation courante</b>	<b>0,00</b>

<b>Charges d'exploitation courante :</b>	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
<b>Total charges d'exploitation courante</b>	<b>0,00</b>

<b>Facturations majeures :</b>	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
<b>Total facturations majeures</b>	<b>0,00</b>
<b>Prestations de main d'œuvre inter-domaines :</b>	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00

REÇU EN PREFECTURE  
le 14/04/2025  
Application agréée E-legalite.com

Autres facturations	0,00
<b>Total facturations internes</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL CHARGES (2)</b>	<b>0,00</b>
Contributions aux ECE	0,00
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>0,00</b>
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
<b>Total dotations, reprises, transferts et autres</b>	<b>0,00</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (4)</b>	<b>0,00</b>
Résultat financier	0,00
<b>RESULTAT COURANT (5)</b>	<b>0,00</b>
Résultat spécifique	0,00
<b>RESULTAT NET (6)</b>	<b>0,00</b>

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = Total charges d'exploitation courante + Total facturations majeures + Total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = Total produits d'exploitation courante – Total charges.

(4) Résultat d'exploitation = Excédent brut d'exploitation – Contribution aux éléments communs de l'entreprise - Total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = Résultat d'exploitation + Résultat financier.

(6) Résultat net = Résultat courant + Résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 3 : PATRIMOINE</b>	<b>D2.3</b>

**VOLET 3 – ANNEXE PATRIMONIALE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

MATERIEL ROULANT								
Rame	Matricule (1)	Date de mise en service	Date de fin de potentiel ou durée de vie prévisible	Libellé propriétaire	Mode de financement	Valeur d'origine	Amort. (2)	VNC au 31/12/N-2 (2)
<b>Total séries génériques</b>						0,00	0,00	0,00

(1) Matricule : une référence par voiture ; plusieurs voitures pour une rame.

(2) A compléter pour les biens dont la collectivité est propriétaire.

(3) Série générique : type de rame (génération de rame).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES</b>	<b>D3.1</b>

**ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
			0,00	0,00	0
Mise à disposition			0,00	0,00	
			0,00	0,00	0
Affectation			0,00	0,00	
			0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
			0,00	0,00	0
Divers			0,00	0,00	
			0,00	0,00	0

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

## IV – ANNEXES

IV

## D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

D3.2

## ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
<b>TOTAL GENERAL</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Cessions à titre onéreux</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Cessions à titre gratuit</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mise à disposition</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Affectation</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mises en concession ou affermage</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mise à la réforme</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Divers</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS</b>	<b>D4</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE</b>	<b>D5</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N</b>	<b>D6</b>

**ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N**

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7</b>	<b>D7</b>

### Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
	<b>Montant</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 <sup>ère</sup> section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 <sup>ème</sup> section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
<b>Total ressources externes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
<b>Total ressources</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT</b> (en application de l'article 7 du décret n°2000-992 du 6 octobre 2000)	<b>D8</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)</b>	<b>D9</b>

**1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

**2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>D10</b>

**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	4 851 779,00	944 735,57	2 057 763,64	1 849 279,79
RECETTES	4 851 779,00	4 763 918,32	17 042,00	70 818,68
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	9 350 000,00	7 810 981,97	0,00	1 539 018,03
RECETTES	9 350 000,00	9 660 571,72	0,00	-310 571,72

(1) Y compris les rattachements.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)**

(1) Y compris les rattachements.

**3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	4 851 779,00	944 735,57	2 057 763,64	1 849 279,79
RECETTES	4 851 779,00	4 763 918,32	17 042,00	70 818,68
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	9 350 000,00	7 810 981,97	0,00	1 539 018,03
RECETTES	9 350 000,00	9 660 571,72	0,00	-310 571,72

(1) Y compris les rattachements.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>D10</b>

**4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	4 851 779,00	944 735,57	2 057 763,64	1 849 279,79
RECETTES	4 851 779,00	4 763 918,32	17 042,00	70 818,68
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	9 350 000,00	7 810 981,97	0,00	1 539 018,03
RECETTES	9 350 000,00	9 660 571,72	0,00	-310 571,72
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>14 201 779,00</b>	<b>8 755 717,54</b>	<b>2 057 763,64</b>	<b>3 388 297,82</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>14 201 779,00</b>	<b>14 424 490,04</b>	<b>17 042,00</b>	<b>-239 753,04</b>

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS</b>	<b>D11</b>

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>Part régionale des ressources</b>						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>D12.1</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES**

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>0,00</b>
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES**

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>0,00</b>
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>D12.2</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES**

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES**

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_RN-030-253001135-20250409-14\_2025\_04\_1

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>
<b>042</b>	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
<b>043</b>	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET</b> <b>D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>D13.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET</b> <b>D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>D13.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU</b>	<b>D14.1</b>

**ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION**

**NOMENCLATURE :**

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de relogement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	

- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus  
(2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant  
(3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés  
(4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

**REÇU EN PREFECTURE**

**le 14/04/2025**

Application agréée E-legalite.com

71\_AN-030-253001135-20250409-14\_2025\_041

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU</b>	<b>D14.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.



<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Président (1),

A Argilliers, le 01/01/2000

Délibéré par l'assemblée le Comité syndical (2), réunie en session ordinaire

A , le 01/01/2000

Les membres de l'assemblée délibérante le Comité syndical (2),(3),

--	--

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Présenté par Le Président spécial,  
A Valliguières, le 11/03/2025

Le Président spécial,  
*Th Gerard Bonneau*



Nombre de membres en exercice : 70

Nombre de membres présents : *38 présents +*

Nombre de suffrages exprimés : *42 4 procu*

VOTES : Pour : *42*  
Contre : *-*  
Abstentions : *-*

Délibéré par le Comité syndical, réunie en session ordinaire  
A Valliguières, le 11/03/2025





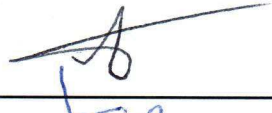
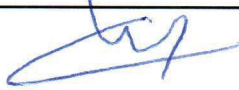





Date de convocation : 05/03/2025

Les membres du Comité syndical,

AIGALIERS	<i>[Signature]</i>
AIGALIERS	
ARGILLIERS	
ARGILLIERS	<i>[Signature]</i>
ARPAILLARGUES-AUREILHAC	<i>[Signature]</i>
ARPAILLARGUES-AUREILHAC	
BELVEZET	<i>[Signature]</i>
BELVEZET	
BOUQUET	<i>[Signature]</i>
BOUQUET	
CASTILLON DU GARD	<i>[Signature]</i>
CASTILLON DU GARD	<i>[Signature]</i>
COLLIAS	<i>[Signature]</i>
COLLIAS	

REÇU EN PREFECTURE  
le 14/04/2025  
Application agréée E-legalite.com

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

FLAUX	
FLAUX	
FOISSAC	
FOISSAC	
FONS SUR LUSSAN	
FONS SUR LUSSAN	
FONTARECHES	
FONTARECHES	
FOURNES	
FOURNES	
LA BASTIDE D'ENGRAS	
LA BASTIDE D'ENGRAS	
LA BRUGUIERE	
LA BRUGUIERE	
LA CAPELLE ET MASMOLENE	
LA CAPELLE ET MASMOLENE	

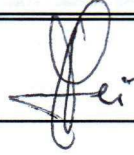
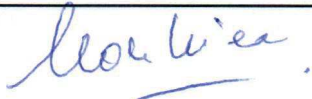


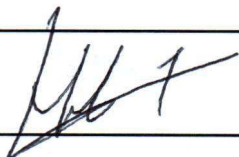


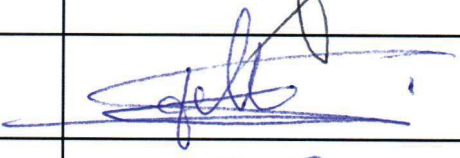

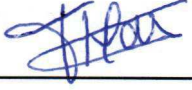
REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_AN-030-253001135-20250409-14\_2025\_041

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

LUSSAN	
LUSSAN	
MONTAREN ET ST MEDIERS	
MONTAREN ET ST MEDIERS	
POUGNADORESSE	
POUGNADORESSE	
POUZILHAC	
POUZILHAC	
REMOULINS	
REMOULINS	
ST-BONNET DU GARD	
ST-BONNET DU GARD	
ST-HILAIRE D'OZILHAN	
ST-HILAIRE D'OZILHAN	
ST-HIPPOLYTE DE MONTAIGU	
ST-HIPPOLYTE DE MONTAIGU	
ST-LAURENT LA VERNEDE	

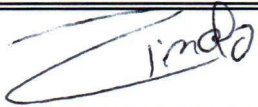
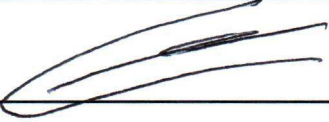
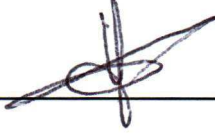
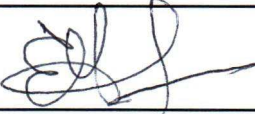





REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_AN-030-253001135-20250409-14\_2025\_041

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

ST-LAURENT LA VERNEDE	
ST-MAXIMIN	
ST-MAXIMIN	
ST-QUENTIN LA POTERIE	
ST-QUENTIN LA POTERIE	
ST-SIFFRET	
ST-SIFFRET	
ST-VICTOR DES OULES	
ST-VICTOR DES OULES	
SANILHAC-SAGRIES	
SANILHAC-SAGRIES	
SERVIES ET LABAUME	
SERVIES ET LABAUME	
UZES	
UZES	
VALLABRIX	
VALLABRIX	



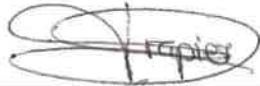

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_AN-030-253001135-20250409-14\_2025\_041

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

VALLERARGUES	
VALLERARGUES	
VALLIGUIERES	
VALLIGUIERES	
VERS PONT DU GARD	
VERS PONT DU GARD	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 19/03/2025 et de la publication le 19/03/2025



A Argilliers, le 19/03/2025





# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SICTOMU

SEANCE DU 11 mars 2025

Date d'envoi de la convocation :  
05 mars 2025

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Pouvoirs
70	39	4

Votes		
Pour	Contre	Abstention
43	0	0

### Objet de la délibération

N° 4-2025-03-11  
Affectation du résultat

L'an deux mille vingt-cinq, le onze mars à dix-huit heures, le comité syndical, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni à VALLIGUIERES, en séance publique sous la présidence de Monsieur Frédéric LEVESQUE, Président du SICTOMU.

#### PRÉSENTS :

Mesdames : C. DOMENICHINI, H. RUFFENACH, C. VINAS., C. ROY, M. FEI DA SILVA, L. CORBIERE-CICERON, P. RENAULT, G. NERON, N. VILOLO, E. MAILLE, L. TRAPIER.

Messieurs : J.-L. BORDEL, L. BOUCARUT, G. DAUTREPPE, J. VALLESPI, A. DUFAUD, P. VINÇON, P. MEJEAN, J.-F. GOURIOU, L. DIOGON, P. GISBERT, J.-P. CARON, J. FERRIER, G. BEYOU, F. LEVESQUE, D. SERRE, J. CORCESSIN, J.-M. MOULIN, D. GILLES, P. VALENTIN, P. THOMAS, L. VEYRAT, B. CANAL, F. MAZIER, L. BOYER, G. BONNEAU, C. EKEL, A. MABIRE, J. CERVERA.

#### POUVOIRS :

1. Monsieur ROUAUD Alain donne procuration à Monsieur EKEL Christophe.
2. Monsieur COLAS Dominique donne procuration à Monsieur VALLESPI Joachim.
3. Monsieur GENVRIN Michel donne procuration à Madame ROY Catherine.
4. Monsieur CAUNAN Jacques donne procuration à Monsieur BONNEAU Gérard.

#### EXCUSÉS :

Mesdames : CLEMENT Marine, BRAULT Julie, CLAUX Elodie, VALLET Emmanuelle, VIOLA Elisabeth, FABIE Nathalie, BASTID Jocelyne, DELJARRY Nadia.

Messieurs : SABIANI Pierre-Jean, BONNET Christian, BARLIER Bruno, GUILLAUMONT Rodolphe, HINGRE Didier, COLAS Dominique, ROUVIER-COROUGE Philippe, SOURO Eric, MAZEL Yves, GENVRIN Michel, SERRES Hervé, PAILHON Christophe, AUDIBERT David, CARTAILLER Nicolas, MORANNE Stéphane, MARCHAND Camille, DUBOI DE MATTEIS Pierre, FONTVIEILLE Olivier, ROUAUD Alain, PEROUX Michel, JEAN Pierre, VINCENT Dominique, CAUNAN Jacques, RIEU Bernard, FRANÇOIS Laurent, BELE Didier.

Secrétaire de séance : Monsieur Didier GILLES, Communauté de Communes du Pont du Gard.

Sur proposition de Monsieur le Président,

Vu l'examen en Commission des Finances et en Bureau le 04 mars 2025,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants fixant les règles de l'affectation des résultats,

CONSIDERANT l'instruction budgétaire et comptable M57,

CONSIDERANT l'approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion de l'exercice 2024 lors de la même séance du Comité syndical,

SEANCE DU 11 mars 2025

**Le Comité Syndical, après en avoir débattu et délibéré à l'unanimité, décide :**

- De constater les 1 778 461,11 € d'excédent du résultat de clôture de la section d'investissement et les 1 849 589,75 € d'excédent du résultat de clôture de la section de fonctionnement de l'exercice 2024.
- De **procéder** à l'affectation du résultat constaté au Compte Administratif 2024 :
  - o Affecter les 1 849 589,75 € d'excédent du résultat définitif de la section de fonctionnement comme suit :
    - 1 199 589,75 € au compte 002 en recette de fonctionnement
    - 650 000 € au compte 1068 en recette d'investissement
  - o De reporter les 3 819 182,75 € du résultat de clôture de la section d'investissement au chapitre 001 « solde d'exécution de N-1 en recette d'investissement ».

Ainsi fait et délibéré

Fait à Argilliers, le 12 mars 2025,  
Extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance,  
Didier GILLES

Le Président,  
Frédéric LEVESQUE



Délibération transmise au Préfet du Gard par voie dématérialisée.

Annexe(s) :

Copie à : Trésorier, service comptabilité, services administratifs et financiers

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Toute personne qui désire contester la présente décision peut saisir le Tribunal Administratif de Nîmes d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision. Ces démarches prolongent le délai du recours contentieux qui doit être introduit dans le délai de deux mois qui suit la réponse. L'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application « Télérecours Citoyens » accessible sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)



**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Syndicat mixte : SICTOMU (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25300113500040

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE COLLECTIVITES LOCALES UZES

**M. 57**

**Budget primitif**

**Voté par nature**

BUDGET : SICTOMU (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_BU-030-253001135-20250409-14\_2025\_04\_

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

## II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

## III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	43
A1.01 - Opérations non ventilables	46
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	47
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	50
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	51
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	52
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	55
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	58
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	61
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	62
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	65
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	67
A1.908 - Fonction 8 - Transports	70
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	74
A2.01 - Opérations non ventilables	76
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	77
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	80
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	81
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	82
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	85
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	88
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	91
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	92
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	93
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	96
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	98
A2.938 - Fonction 8 - Transports	104

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	108
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	109
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	113
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	



B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	116
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	118
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	119
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	120
B3.1 - Etat des provisions constituées	121
B3.2 - Etalement des provisions	123
B4 - Etat des charges transférées	124
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	125
B6 - Prêts	126
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	127
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	128
B7.3 - Etat des emprunts garantis	129
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	130
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	131
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	132
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	133
B7.8 - Autres engagements donnés	134
B7.9 - Autres engagements reçus	135
B8 - Subventions versées	136
B9 - Etat du personnel	137
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	140
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	141
B11.2 - Liste des établissements publics créés	142
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	143
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	144
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	145
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	146
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	148
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	149
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	150
D3 - Décisions en matière de taux	152
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	153
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	155
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	157
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	158
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	159

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	35 635

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	232,22
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	226,48
3	Dépenses d'équipement brut / population	152,62
4	Encours de dette / population (2) (3)	41,92
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	33,53 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	104,00 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	67,39 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	18,51 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-2,53 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>	<b>C1</b>

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	8 755 717,54	10 209 317,36	4 215 172,68	A1	5 668 772,50
<b>Investissement</b>	944 735,57	2 048 745,64	(3) 2 715 172,68	A2	3 819 182,75
<b>Fonctionnement</b>	7 810 981,97	8 160 571,72	(4) 1 500 000,00	A3	1 849 589,75

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses		Recettes		Solde (B)	
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II	2 057 763,64	III + IV	17 042,00	B1	-2 040 721,64
<b>Investissement</b>	I	2 057 763,64	III	17 042,00	B2	-2 040 721,64
<b>Fonctionnement</b>	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	3 628 050,86
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	1 778 461,11
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	1 849 589,75

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>2 057 763,64</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	68 093,76
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	1 985 033,08
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	4 636,80
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) 17 042,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	17 042,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**REÇU EN PREFECTURE**

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_BU-030-253001135-20250409-14\_2025\_04\_



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS</b>	<b>A</b>

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	3 592 236,36	1 813 775,25
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	2 057 763,64	17 042,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 3 819 182,75
=		=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>		<b>5 650 000,00</b>	<b>5 650 000,00</b>
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	9 300 000,00	8 100 410,25
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 199 589,75
=		=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>		<b>9 300 000,00</b>	<b>9 300 000,00</b>
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>14 950 000,00</b>	<b>14 950 000,00</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AP VOTEES</b>	<b>B1</b>

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>	020	0,00
---	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>	<b>B2</b>

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>	022	0,00
---	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	393 227,00	68 093,76	348 756,00	348 756,00	416 849,76
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	3 235 172,00	1 985 033,08	2 977 191,36	2 977 191,36	4 962 224,44
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	930 000,00	4 636,80	55 000,00	55 000,00	59 636,80
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>4 588 399,00</b>	<b>2 057 763,64</b>	<b>3 380 947,36</b>	<b>3 380 947,36</b>	<b>5 438 711,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	160 000,00	0,00	118 600,00	118 600,00	118 600,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>160 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>118 600,00</b>	<b>118 600,00</b>	<b>118 600,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>4 748 399,00</b>	<b>2 057 763,64</b>	<b>3 499 547,36</b>	<b>3 499 547,36</b>	<b>5 557 311,00</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	29 689,00		29 689,00	29 689,00	29 689,00
041	Opérations patrimoniales (7)	6 912,00		63 000,00	63 000,00	63 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>36 601,00</b>		<b>92 689,00</b>	<b>92 689,00</b>	<b>92 689,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>4 785 000,00</b>	<b>2 057 763,64</b>	<b>3 592 236,36</b>	<b>3 592 236,36</b>	<b>5 650 000,00</b>
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 650 000,00</b>
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**REÇU EN PREFECTURE**

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_BU-030-253001135-20250409-14\_2025\_04\_

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	6 683,50	17 042,00	30 775,25	30 775,25	47 817,25
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>6 683,50</b>	<b>17 042,00</b>	<b>30 775,25</b>	<b>30 775,25</b>	<b>47 817,25</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	85 170,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 089 579,60	0,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 186 749,60</b>	<b>0,00</b>	<b>695 000,00</b>	<b>695 000,00</b>	<b>695 000,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>1 193 433,10</b>	<b>17 042,00</b>	<b>725 775,25</b>	<b>725 775,25</b>	<b>742 817,25</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	869 482,22		1 025 000,00	1 025 000,00	1 025 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	6 912,00		63 000,00	63 000,00	63 000,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>876 394,22</b>		<b>1 088 000,00</b>	<b>1 088 000,00</b>	<b>1 088 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>2 069 827,32</b>	<b>17 042,00</b>	<b>1 813 775,25</b>	<b>1 813 775,25</b>	<b>1 830 817,25</b>
--------------	---------------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>3 819 182,75</b>
--	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 650 000,00</b>
---	---------------------

#### Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>995 311,00</b>
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10)  $DF\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RF\ 042$  ;  $RI\ 040 = DF\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$ .

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	4 127 447,78	0,00	4 002 400,00	4 002 400,00	4 002 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 690 000,00	0,00	2 775 000,00	2 775 000,00	2 775 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	583 070,00	0,00	602 600,00	602 600,00	602 600,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>7 400 517,78</b>	<b>0,00</b>	<b>7 380 000,00</b>	<b>7 380 000,00</b>	<b>7 380 000,00</b>
66	Charges financières	75 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 000 000,00		805 000,00	805 000,00	805 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>8 480 517,78</b>	<b>0,00</b>	<b>8 275 000,00</b>	<b>8 275 000,00</b>	<b>8 275 000,00</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	869 482,22		1 025 000,00	1 025 000,00	1 025 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>869 482,22</b>		<b>1 025 000,00</b>	<b>1 025 000,00</b>	<b>1 025 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>9 350 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 300 000,00</b>	<b>9 300 000,00</b>	<b>9 300 000,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>9 300 000,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	90 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 345 000,00	0,00	1 441 000,00	1 441 000,00	1 441 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	6 352 811,00	0,00	6 554 221,25	6 554 221,25	6 554 221,25
75	Autres produits de gestion courante (3)	32 500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>7 820 311,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 070 721,25</b>	<b>8 070 721,25</b>	<b>8 070 721,25</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>7 820 311,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 070 721,25</b>	<b>8 070 721,25</b>	<b>8 070 721,25</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	29 689,00		29 689,00	29 689,00	29 689,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>29 689,00</b>		<b>29 689,00</b>	<b>29 689,00</b>	<b>29 689,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>7 850 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 100 410,25</b>	<b>8 100 410,25</b>	<b>8 100 410,25</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>1 199 589,75</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>9 300 000,00</b>
--	---------------------

#### Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>995 311,00</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	29 689,00	29 689,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	118 600,00	0,00	118 600,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	416 849,76	0,00	416 849,76
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	4 962 224,44	8 000,00	4 970 224,44
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	59 636,80	55 000,00	114 636,80
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>5 557 311,00</b>	<b>92 689,00</b>	<b>5 650 000,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 650 000,00</b>
---	---------------------

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	4 002 400,00		4 002 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 775 000,00		2 775 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	602 600,00	0,00	602 600,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	85 000,00	0,00	85 000,00
67	Charges spécifiques (9)	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	805 000,00	1 025 000,00	1 830 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>8 275 000,00</b>	<b>1 025 000,00</b>	<b>9 300 000,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>9 300 000,00</b>
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

### RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	45 000,00	0,00	45 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	47 817,25	0,00	47 817,25
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	8 000,00	8 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	55 000,00	55 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 025 000,00	1 025 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>92 817,25</b>	<b>1 088 000,00</b>	<b>1 180 817,25</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>3 819 182,75</b>
--	---------------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>650 000,00</b>
---------------------------------------	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 650 000,00</b>
---	---------------------

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	75 000,00		75 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 441 000,00		1 441 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	6 554 221,25		6 554 221,25
75	Autres produits de gestion courante (8)	500,00	0,00	500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	29 689,00	29 689,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>8 070 721,25</b>		

29 689,00 **REÇU EN PREFECTURE**  
le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_BU-030-253001135-20250409-14\_2025\_04\_

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
			<b>1 199 589,75</b>
			=
		<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>9 300 000,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>A</b>

## DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>4 785 000,00</b>	<b>2 057 763,64</b>	<b>0,00</b>	<b>3 592 236,36</b>	<b>3 592 236,36</b>	<b>0,00</b>	<b>3 592 236,36</b>	<b>5 650 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	393 227,00	68 093,76	0,00	348 756,00	348 756,00	0,00	348 756,00	416 849,76
204	Subventions d'équipement versées (9)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 235 172,00	1 985 033,08	0,00	2 977 191,36	2 977 191,36	0,00	2 977 191,36	4 962 224,44
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	930 000,00	4 636,80	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	59 636,80
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>4 588 399,00</b>	<b>2 057 763,64</b>	<b>0,00</b>	<b>3 380 947,36</b>	<b>3 380 947,36</b>	<b>0,00</b>	<b>3 380 947,36</b>	<b>5 438 711,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	160 000,00	0,00		118 600,00	118 600,00		118 600,00	118 600,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>160 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>118 600,00</b>	<b>118 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>118 600,00</b>	<b>118 600,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>4 748 399,00</b>	<b>2 057 763,64</b>	<b>0,00</b>	<b>3 499 547,36</b>	<b>3 499 547,36</b>	<b>0,00</b>	<b>3 499 547,36</b>	<b>5 557 311,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	29 689,00			29 689,00	29 689,00		29 689,00	29 689,00
041	Opérations patrimoniales (7)	6 912,00			63 000,00	63 000,00		63 000,00	63 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>36 601,00</b>			<b>92 689,00</b>	<b>92 689,00</b>		<b>92 689,00</b>	<b>92 689,00</b>

<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>								<b>5 650 000,00</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

## RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>980 247,72</b>	<b>17 042,00</b>	<b>1 163 775,25</b>	<b>1 163 775,25</b>	<b>1 180 817,25</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	6 683,50	17 042,00	30 775,25	30 775,25	47 817,25
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>6 683,50</b>	<b>17 042,00</b>	<b>30 775,25</b>	<b>30 775,25</b>	<b>47 817,25</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	85 170,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>97 170,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>45 000,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>103 853,50</b>	<b>17 042,00</b>	<b>75 775,25</b>	<b>75 775,25</b>	<b>92 817,25</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	869 482,22		1 025 000,00	1 025 000,00	1 025 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	6 912,00		63 000,00	63 000,00	63 000,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>876 394,22</b>		<b>1 088 000,00</b>	<b>1 088 000,00</b>	<b>1 088 000,00</b>

<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)</b>	<b>3 819 182,75</b>
---	---------------------

<b>Affectation au compte 1068 (8)</b>	<b>650 000,00</b>
---------------------------------------	-------------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>					<b>5 650 000,00</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A1</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>4 785 000,00</b>	<b>2 057 763,64</b>	<b>0,00</b>	<b>3 592 236,36</b>	<b>3 592 236,36</b>	<b>0,00</b>	<b>3 592 236,36</b>	<b>5 650 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	393 227,00	68 093,76	0,00	348 756,00	348 756,00	0,00	348 756,00	416 849,76
2031	Frais d'études	363 980,00	68 093,76		182 700,00	182 700,00	0,00	182 700,00	250 793,76
2033	Frais d'insertion	9 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
2051	Concessions, droits similaires	20 247,00	0,00		160 056,00	160 056,00	0,00	160 056,00	160 056,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 235 172,00	1 985 033,08	0,00	2 977 191,36	2 977 191,36	0,00	2 977 191,36	4 962 224,44
2111	Terrains nus	1 185 000,00	0,00		881 248,00	881 248,00	0,00	881 248,00	881 248,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	1 086 136,74		0,00	0,00	0,00	0,00	1 086 136,74
21351	Bâtiments publics	148 498,00	46 690,90		878 000,00	878 000,00	0,00	878 000,00	924 690,90
21568	Autre matériel, outillage incendie	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215731	Matériel roulant	61 420,00	10 259,00		76 767,29	76 767,29	0,00	76 767,29	87 026,29
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	45 000,00	5 158,30		56 623,71	56 623,71	0,00	56 623,71	61 782,01
2181	Install. générales, agencements	5 230,80	0,00		3 100,00	3 100,00	0,00	3 100,00	3 100,00
21828	Autres matériels de transport	1 249 014,00	826 119,90		470 000,00	470 000,00	0,00	470 000,00	1 296 119,90
21838	Autre matériel informatique	30 000,00	0,00		23 856,40	23 856,40	0,00	23 856,40	23 856,40
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 000,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
2185	Matériel de téléphonie	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	507 009,20	10 668,24		586 495,96	586 495,96	0,00	586 495,96	597 164,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	930 000,00	4 636,80	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	59 636,80
2313	Constructions	930 000,00	4 636,80		0,00	0,00	0,00	0,00	4 636,80

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>4 588 399,00</b>	<b>2 057 763,64</b>	<b>0,00</b>	<b>3 380 947,36</b>	<b>3 380 947,36</b>	<b>0,00</b>	<b>3 380 947,36</b>	<b>5 438 711,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	160 000,00	0,00		118 600,00	118 600,00		118 600,00	118 600,00
1641	Emprunts en euros	160 000,00	0,00		118 600,00	118 600,00		118 600,00	118 600,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>160 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>118 600,00</b>	<b>118 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>118 600,00</b>	<b>118 600,00</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>4 748 399,00</b>	<b>2 057 763,64</b>	<b>0,00</b>	<b>3 499 547,36</b>	<b>3 499 547,36</b>	<b>0,00</b>	<b>3 499 547,36</b>	<b>5 557 311,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	29 689,00			29 689,00	29 689,00		29 689,00	29 689,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	29 689,00			29 689,00	29 689,00		29 689,00	29 689,00
13913	Subv. transf. Départements	29 689,00			29 689,00	29 689,00		29 689,00	29 689,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	6 912,00			63 000,00	63 000,00		63 000,00	63 000,00
2111	Terrains nus	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
21828	Autres matériels de transport	6 372,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_BU-030-253001135-20250409-14\_2025\_04\_

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
2188	Autres immobilisations corporelles	540,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00			55 000,00	55 000,00		55 000,00	55 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>36 601,00</b>			<b>92 689,00</b>	<b>92 689,00</b>		<b>92 689,00</b>	<b>92 689,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A3</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>980 247,72</b>	<b>17 042,00</b>	<b>1 163 775,25</b>	<b>1 163 775,25</b>	<b>1 180 817,25</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	6 683,50	17 042,00	30 775,25	30 775,25	47 817,25
1312	Subv. transf. Régions	1 933,50	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	4 750,00	17 042,00	30 775,25	30 775,25	47 817,25
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>6 683,50</b>	<b>17 042,00</b>	<b>30 775,25</b>	<b>30 775,25</b>	<b>47 817,25</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	85 170,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
10222	FCTVA	85 170,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>97 170,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>45 000,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>103 853,50</b>	<b>17 042,00</b>	<b>75 775,25</b>	<b>75 775,25</b>	<b>92 817,25</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	869 482,22		1 025 000,00	1 025 000,00	1 025 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	44 746,08		134 000,00	134 000,00	134 000,00
28033	Frais d'insertion	4 000,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	0,00		0,00	0,00	0,00
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	5 446,89		3 000,00	3 000,00	3 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	11 000,00			18 000,00	18 000,00

REÇU EN PREFECTURE  
le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_BU-030-253001135-20250409-14\_2025\_04\_

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	420,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	291,40		0,00	0,00	0,00
281313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
281318	Autres bâtiments publics	61 914,07		51 000,00	51 000,00	51 000,00
281351	Bâtiments publics	114 345,40		159 000,00	159 000,00	159 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 763,28		2 000,00	2 000,00	2 000,00
2815731	Matériel roulant	12 000,00		22 000,00	22 000,00	22 000,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	71 416,85		89 000,00	89 000,00	89 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
281828	Autres matériels de transport	303 269,20		325 000,00	325 000,00	325 000,00
281838	Autre matériel informatique	23 616,47		20 000,00	20 000,00	20 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 686,34		10 000,00	10 000,00	10 000,00
28185	Matériel de téléphonie	500,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	208 066,24		173 000,00	173 000,00	173 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	6 912,00		63 000,00	63 000,00	63 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00		0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	6 912,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		55 000,00	55 000,00	55 000,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>876 394,22</b>		<b>1 088 000,00</b>	<b>1 088 000,00</b>	<b>1 088 000,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>B</b>

## DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>9 350 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 300 000,00</b>	<b>9 300 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 300 000,00</b>	<b>9 300 000,00</b>
011	Charges à caractère général (3)	4 127 447,78	0,00	0,00	4 002 400,00	4 002 400,00	0,00	4 002 400,00	4 002 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 690 000,00	0,00		2 775 000,00	2 775 000,00		2 775 000,00	2 775 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	583 070,00	0,00	0,00	602 600,00	602 600,00	0,00	602 600,00	602 600,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>7 400 517,78</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 380 000,00</b>	<b>7 380 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 380 000,00</b>	<b>7 380 000,00</b>
66	Charges financières	75 000,00	0,00		85 000,00	85 000,00		85 000,00	85 000,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 000 000,00			805 000,00	805 000,00		805 000,00	805 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>1 080 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>895 000,00</b>	<b>895 000,00</b>		<b>895 000,00</b>	<b>895 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>8 480 517,78</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 275 000,00</b>	<b>8 275 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 275 000,00</b>	<b>8 275 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	869 482,22			1 025 000,00	1 025 000,00		1 025 000,00	1 025 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>869 482,22</b>			<b>1 025 000,00</b>	<b>1 025 000,00</b>		<b>1 025 000,00</b>	<b>1 025 000,00</b>

<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (5)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>9 300 000,00</b>
--	---------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

## RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>7 850 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 100 410,25</b>	<b>8 100 410,25</b>	<b>8 100 410,25</b>
013	Atténuations de charges (2)	90 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 345 000,00	0,00	1 441 000,00	1 441 000,00	1 441 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	6 352 811,00	0,00	6 554 221,25	6 554 221,25	6 554 221,25
75	Autres produits de gestion courante (2)	32 500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>7 820 311,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 070 721,25</b>	<b>8 070 721,25</b>	<b>8 070 721,25</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>7 820 311,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 070 721,25</b>	<b>8 070 721,25</b>	<b>8 070 721,25</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	29 689,00	0,00	29 689,00	29 689,00	29 689,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>29 689,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 689,00</b>	<b>29 689,00</b>	<b>29 689,00</b>

<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>	<b>1 199 589,75</b>
--	---------------------

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>9 300 000,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B1</b>

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>9 350 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 300 000,00</b>	<b>9 300 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 300 000,00</b>	<b>9 300 000,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	4 127 447,78	0,00	0,00	4 002 400,00	4 002 400,00	0,00	4 002 400,00	4 002 400,00
60611	Eau et assainissement	7 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60612	Energie - Electricité	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
60622	Carburants	330 000,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00
60623	Alimentation	1 900,00	0,00	0,00	6 600,00	6 600,00	0,00	6 600,00	6 600,00
60631	Fournitures d'entretien	3 500,00	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	20 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	6 000,00	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
6064	Fournitures administratives	9 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6068	Autres matières et fournitures	235 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
611	Contrats de prestations de services	245 000,00	0,00	0,00	233 000,00	233 000,00	0,00	233 000,00	233 000,00
61351	Matériel roulant	67 000,00	0,00	0,00	22 800,00	22 800,00	0,00	22 800,00	22 800,00
61358	Autres	40 000,00	0,00	0,00	53 000,00	53 000,00	0,00	53 000,00	53 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	22 000,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61524	Entretien bois et forêts	2 500,00	0,00	0,00	2 750,00	2 750,00	0,00	2 750,00	2 750,00
61551	Entretien matériel roulant	170 000,00	0,00	0,00	180 000,00	180 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	45 000,00	0,00	0,00	67 000,00	67 000,00	0,00	67 000,00	67 000,00
6161	Multirisques	28 500,00	0,00	0,00	29 000,00	29 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00
6168	Autres primes d'assurance	26 500,00	0,00	0,00	27 500,00	27 500,00	0,00	27 500,00	27 500,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	6 500,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	22 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	3 700,00	0,00	0,00	4 150,00	4 150,00	0,00	4 150,00	4 150,00
62268	Autres honoraires, conseils	6 300,00	0,00	0,00	7 850,00	7 850,00	0,00	7 850,00	7 850,00

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_BU-030-253001135-20250409-14\_2025\_04\_

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
6228	Divers	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6233	Foires et expositions	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6234	Réceptions	10 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6236	Catalogues et imprimés	25 000,00	0,00		27 300,00	27 300,00	0,00	27 300,00	27 300,00
6237	Publications	5 000,00	0,00		2 700,00	2 700,00	0,00	2 700,00	2 700,00
6238	Divers	25 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6241	Transports de biens	150,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6251	Voyages, déplacements et missions	20 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunications	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
627	Services bancaires et assimilés	400,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
62878	Remb. frais à des tiers	2 650 000,00	0,00		2 725 000,00	2 725 000,00	0,00	2 725 000,00	2 725 000,00
6288	Autres services extérieurs	1 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
63512	Taxes foncières	997,78	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	3 500,00	0,00		3 750,00	3 750,00	0,00	3 750,00	3 750,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 690 000,00	0,00		2 775 000,00	2 775 000,00		2 775 000,00	2 775 000,00
6218	Autre personnel extérieur	269,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 480,00	0,00		1 400,00	1 400,00		1 400,00	1 400,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	13 310,00	0,00		64 000,00	64 000,00		64 000,00	64 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 440,00	0,00		4 100,00	4 100,00		4 100,00	4 100,00
64111	Rémunération principale titulaires	991 560,00	0,00		971 000,00	971 000,00		971 000,00	971 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	12 230,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
64113	NBI	10 900,00	0,00		18 000,00	18 000,00		18 000,00	18 000,00
64118	Autres indemnités	333 205,00	0,00		405 000,00	405 000,00		405 000,00	405 000,00
64131	Rémunérations	375 000,00	0,00		315 000,00	315 000,00		315 000,00	315 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	3 700,00	0,00		2 630,00	2 630,00		2 630,00	2 630,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	7 010,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
64138	Primes et autres indemnités	81 455,00	0,00		90 000,00	90 000,00		90 000,00	90 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	276 330,00	0,00		282 460,15	282 460,15		282 460,15	282 460,15
6453	Cotisations aux caisses de retraites	366 526,00	0,00		361 000,00	361 000,00		361 000,00	361 000,00

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_BU-030-253001135-20250409-14\_2025\_04\_

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	19 155,00	0,00		17 000,00	17 000,00		17 000,00	17 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	115 000,00	0,00		121 159,85	121 159,85		121 159,85	121 159,85
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00		1 650,00	1 650,00		1 650,00	1 650,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	6 580,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
64731	Allocations chômage versées directement	13 980,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	13 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	7 445,00	0,00		9 600,00	9 600,00		9 600,00	9 600,00
6478	Autres charges sociales diverses	12 225,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	25 200,00	0,00		51 000,00	51 000,00		51 000,00	51 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	583 070,00	0,00	0,00	602 600,00	602 600,00	0,00	602 600,00	602 600,00
65311	Indemnités de fonction	55 000,00	0,00		56 179,53	56 179,53	0,00	56 179,53	56 179,53
65313	Cotisations de retraite	3 000,00	0,00		2 359,69	2 359,69	0,00	2 359,69	2 359,69
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	5 500,00	0,00		3 960,78	3 960,78	0,00	3 960,78	3 960,78
6541	Créances admises en non-valeur	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6542	Créances éteintes	26 070,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
65568	Autres contributions	482 000,00	0,00		491 000,00	491 000,00	0,00	491 000,00	491 000,00
6568	Autres participations	0,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	4 500,00	0,00		12 100,00	12 100,00	0,00	12 100,00	12 100,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>7 400 517,78</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 380 000,00</b>	<b>7 380 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 380 000,00</b>	<b>7 380 000,00</b>
66	Charges financières	75 000,00	0,00		85 000,00	85 000,00		85 000,00	85 000,00

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_BU-030-253001135-20250409-14\_2025\_04\_

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
66111	Intérêts réglés à l'échéance	79 100,70	0,00		87 859,50	87 859,50		87 859,50	87 859,50
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-4 100,70	0,00		-2 859,50	-2 859,50		-2 859,50	-2 859,50
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 000 000,00			805 000,00	805 000,00		805 000,00	805 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	1 000 000,00			805 000,00	805 000,00		805 000,00	805 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>1 080 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>895 000,00</b>	<b>895 000,00</b>		<b>895 000,00</b>	<b>895 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>8 480 517,78</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 275 000,00</b>	<b>8 275 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 275 000,00</b>	<b>8 275 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	869 482,22			1 025 000,00	1 025 000,00		1 025 000,00	1 025 000,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	869 482,22			1 025 000,00	1 025 000,00		1 025 000,00	1 025 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>869 482,22</b>			<b>1 025 000,00</b>	<b>1 025 000,00</b>		<b>1 025 000,00</b>	<b>1 025 000,00</b>

#### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	40 350,04
Montant des ICNE de l'exercice N-1	43 209,54
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 859,50

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B2</b>

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>7 850 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 100 410,25</b>	<b>8 100 410,25</b>	<b>8 100 410,25</b>
013	Atténuations de charges (3)	90 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 345 000,00	0,00	1 441 000,00	1 441 000,00	1 441 000,00
7018	Autres ventes de produits finis	580 000,00	0,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	715 000,00	0,00	740 000,00	740 000,00	740 000,00
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	50 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	6 352 811,00	0,00	6 554 221,25	6 554 221,25	6 554 221,25
74718	Autres participations Etat	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
74751	Participation GFP de rattachement	6 322 811,00	0,00	6 524 221,25	6 524 221,25	6 524 221,25
75	Autres produits de gestion courante (3)	32 500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	32 500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>7 820 311,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 070 721,25</b>	<b>8 070 721,25</b>	<b>8 070 721,25</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>7 820 311,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 070 721,25</b>	<b>8 070 721,25</b>	<b>8 070 721,25</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	29 689,00	0,00	29 689,00	29 689,00	29 689,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	29 689,00	0,00	29 689,00	29 689,00	29 689,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>29 689,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 689,00</b>	<b>29 689,00</b>	<b>29 689,00</b>

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « sur-fiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)</b>	<b>A1</b>

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 499 547,36</b>	<b>0,00</b>		<b>3 499 547,36</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	118 600,00	0,00		118 600,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	348 756,00	0,00		348 756,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 977 191,36	0,00		2 977 191,36
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	55 000,00	0,00		55 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>725 775,25</b>	<b>0,00</b>		<b>725 775,25</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	695 000,00	0,00		695 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	30 775,25	0,00		30 775,25
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

REÇU EN PREFECTURE  
le 14/04/2025  
Application agréée E-legalite.com

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.01</b>

## 01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

## FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

## FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

## FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900-5</b>

## FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.901</b>

## FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.902</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage**

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

## IV – ANNEXES

IV

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.902

## FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle											258 Autres	
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours		2572 Missions administratives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.902</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.903</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.903</b>

## FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32								
		Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
						3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.903</b>

## FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)**

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904</b>

## FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904</b>

## FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904-4</b>

## FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.905</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat**

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.905</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.905</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.906</b>

## FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.906</b>

## FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.907</b>

## FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 499 547,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	118 600,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	188 700,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	160 056,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	881 248,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	878 000,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	133 391,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 084 552,36	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>725 775,25</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	650 000,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	30 775,25	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.907</b>

## FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.907</b>

## FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 499 547,36
164	Emprunts auprès des étés financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 600,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	188 700,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 056,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	881 248,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	878 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	133 391,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 084 552,36
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	725 775,25
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	650 000,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 775,25

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

## FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

## FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

## FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

## FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A2</b>

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)</b>	<b>A2</b>

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 275 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>8 275 000,00</b>
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	4 002 400,00	0,00		4 002 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	2 775 000,00	0,00		2 775 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	602 600,00	0,00		602 600,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	85 000,00	0,00		85 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00		5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	805 000,00	0,00		805 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 070 721,25</b>	<b>0,00</b>		<b>8 070 721,25</b>
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	75 000,00	0,00		75 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	1 441 000,00	0,00		1 441 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	6 554 221,25	0,00		6 554 221,25
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00		500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.01</b>

## 01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

## FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

## FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

## FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930-5</b>

## FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058		TOTAL DU CHAPITRE
				Autres		
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.931</b>

## FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.932</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage**

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

## IV – ANNEXES

IV

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

## FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.932</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.933</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.933</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.933</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)**

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934-3</b>

## FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934-4</b>

**FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI**

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.935</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat**

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.935</b>

## FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.935</b>

## FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.936</b>

## FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.936</b>

## FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

## IV – ANNEXES

IV

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

## FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 275 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	498 600,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	233 000,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	75 800,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	264 750,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	56 500,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	26 500,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	59 500,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	2 730 000,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	69 500,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	4 750,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	1 831 630,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	793 270,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	29 600,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	51 000,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	62 500,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	491 000,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	12 100,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_BU-030-253001135-20250409-14\_2025\_04\_

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettolement
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	805 000,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 070 721,25</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	650 000,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	791 000,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	6 554 221,25	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

## IV – ANNEXES

IV

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

## FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_BU-030-253001135-20250409-14\_2025\_04\_

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
		673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

## IV – ANNEXES

IV

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

## FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 275 000,00</b>	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	498 600,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	233 000,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 800,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	264 750,00	
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 500,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 500,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 500,00	
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00	
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 730 000,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 500,00	
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 750,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 831 630,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	793 270,00	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 600,00	
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 000,00	
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 500,00	
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00	
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	491 000,00	
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 100,00	
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_BU-030-253001135-20250409-14\_2025\_04\_

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	805 000,00	
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 070 721,25</b>	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00	
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	650 000,00	
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	791 000,00	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 554 221,25	
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

## FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820	821	822	823	824	825	828
				Services communs	Transport sur route	Transport ferroviaire	Transport fluvial	Transport maritime	Transport aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

## FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

## IV – ANNEXES

IV

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

## FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

## IV – ANNEXES

IV

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

## FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					2 865 536,55									
1641 Emprunts en euros (total)					2 865 536,55									
A1710028CONTR BAT	CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC ROUSS	25/01/2010		25/04/2010	330 000,00	V	EURIBOR	0,000	0,000		T	X Echéance constante		A-
MIN240744EUR AVENANT 2	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/07/2008		01/02/2009	1 200 000,00	F		4,680	4,786		A	X Echéance constante		A-1
MIN240744EUR/0251116/003	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/10/2008		01/11/2009	117 500,00	F		5,690	5,690		A	X Echéance constante		A-1
MON248879/0261876	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/08/2007		01/08/2008	1 218 036,55	F		4,720	4,790		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_BU-030-253001135-20250409-14\_2025\_04\_

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>2 865 536,55</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

## IV

## B1.2

## B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		1 490 281,47					112 824,78	66 472,97	9 000,00	40 350,03
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 490 281,47					112 824,78	66 472,97	9 000,00	40 350,03
A1710028CONTR BAT		0,00	-	152 284,45	10,00	V	EURIBOR	0,000	13 715,36	2 510,53	9 000,00	433,40
MIN240744EUR AVENANT 2		0,00	A-1	734 827,52	13,08	F		4,786	38 334,23	34 389,93	0,00	29 879,57
MIN240744EUR/0251116/003		0,00	A-1	78 224,86	13,83	F		5,690	3 804,05	4 450,99	0,00	705,76
MON248879/0261876		0,00	A-1	524 944,64	7,58	F		4,790	56 971,14	25 121,52	0,00	9 331,30
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_BU-030-253001135-20250409-14\_2025\_04\_

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>1 490 281,47</b>					<b>112 824,78</b>	<b>66 472,97</b>	<b>9 000,00</b>	<b>40 350,03</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

## B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 66111.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>B1.4</b>

### B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	89,78	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 337 997,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>B1.5</b>

### B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>B1.6</b>

**B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>B2</b>

**METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	<b>Biens de faible valeur</b> - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		10-10-2023
	<b>Catégories de biens amortis</b>		
L	21318 Constructions - Autres bâtiments publics	30	01/01/2000
L	2188 Autres immobilisations corporelles	20	01/01/2000
L	Matériel roulant inférieur à 8000?	5	01/01/2020
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriq	20	10/10/2023
L	Applications informatiques et progiciel	7	10/10/2023
L	Bacs roulants et conteneurs	7	10/10/2023
L	Bâtiments légers, abris	10	10/10/2023
L	Caissons et bennes de déchèteries	7	10/10/2023
L	Colonnes enterrées, semi-enterrées et aériennes	7	10/10/2023
L	Frais d'études	1	10/10/2023
L	Installation système téléphonie	3	10/10/2023
L	Logiciels bureautique et droits d'usages certificats	5	10/10/2023
L	Matériel de bureau et mobiliers	7	10/10/2023
L	Matériel informatique	3	10/10/2023
L	Mobilier technique, matériel de rangement	5	10/10/2023
L	Nouvelle construction bâtiment	25	10/10/2023
L	Nouvelle construction déchèterie	25	10/10/2023
L	Outillage de garage, matériel technique de rangement	5	10/10/2023
L	Particip. travx génie civ. communes install. colonnes	5	10/10/2023
L	Réhabilitations des colonnes et bennes	3	10/10/2023
L	Rénovations des bâtiments et installations	15	10/10/2023
L	Travaux de voiries (structures, enrobé dalle)	15	10/10/2023
L	Travaux éclairage, réseaux,...	7	10/10/2023
L	Véhicules de collecte (BOM, châssis, Grue)	9	10/10/2023
L	Véhicules léger	7	10/10/2023
L	21571 Matériel roulant - Voirie	5	10/10/2023



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N</b>	<b>B3.1</b>

**PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)</b>						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions semi-budgétaires</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES (2)</b>						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions budgétaires</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>B3.2</b>

**B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>B4</b>

**ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>B5</b>

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS</b>	<b>B6</b>

## Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.1</b>

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
<b>8015</b>	<b>Emprunts garantis (1)</b>	0,00	0,00	
<b>8016</b>	<b>Contrats de crédit-bail (2)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8017</b>	<b>Subvention à verser en annuité (3)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8018</b>	<b>Autres engagements donnés</b>			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.2</b>

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)**

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	<b>Autres engagements reçus</b>			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.3</b>

### ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.4</b>

### CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>8 070 721,25</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.5</b>

**ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)**

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.6</b>

### ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)					
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III	
									Part totale (4)	Dont part nette I (5)				
<b>Marchés de partenariat (1)</b>														
<b>SOUS-TOTAL</b>							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)</b>														
<b>SOUS-TOTAL</b>							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.7</b>

**ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**  
**Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.8</b>

**ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>					0,00	0,00	0,00
<b>8017 Subventions à verser en annuités</b>					0,00	0,00	0,00
<b>8018 Autres engagements donnés</b>					0,00	0,00	0,00
<b>Au profit d'organismes publics</b>					0,00	0,00	0,00
<b>Au profit d'organismes privés (1)</b>					0,00	0,00	0,00
<b>Engagements liés à des délégations de service public</b>					0,00	0,00	0,00
<b>Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement</b>					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.9</b>

**ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES</b>	<b>B8</b>

**SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT (total)</b>					<b>0,00</b>
<b>FONCTIONNEMENT (total)</b>					<b>0,00</b>

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>B9</b>

**B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>18,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18,00</b>	<b>10,00</b>	<b>1,00</b>	<b>11,00</b>
Adjoint Administratif	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint Administratif Principal de 2e classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif Principal de 1ere classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur (1 agent)	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur Principal	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien Principal de 1ere classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal de 2e classe	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>44,00</b>	<b>0,00</b>	<b>44,00</b>	<b>36,00</b>	<b>7,00</b>	<b>43,00</b>
Adjoint Technique Principal de 1ere classe	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint Technique Principal de 2e classe	C	13,00	0,00	13,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint technique	C	19,00	0,00	19,00	16,00	1,00	17,00
Adjoint technique (6 agents)	C	0,00	0,00	0,00	0,00	6,00	6,00
Agent de Maîtrise Principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>62,00</b>	<b>0,00</b>	<b>62,00</b>	<b>46,00</b>	<b>8,00</b>	<b>54,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>B9</b>

**B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
Adjoint technique	C	TECH	371	0,00	A 332-11	CDI
Adjoint technique (6 agents)	C	TECH	367	0,00	A 332-13	CDD
Rédacteur (1 agent)	B	ADM	506	0,00	A 332-14	CDD
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
Adjoint technique (1 agent)	C	TECH	367	0,00	A 332-24	CDD Contrat de Projet
Adjoint technique (1 agent)	C	TECH	367	0,00	A 332-23-1°	CDD
Adjoint technique principal de 1ère classe (1 agent)	C	TECH	430	0,00	A 332-24	CDD Contrat de Projet
Technicien chargé de mission (1 agent)	B	TECH	431	0,00	A 332-24	CDD Contrat de Projet
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
TECH : Technique.  
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
S : Social.  
MS : Médico-social.  
MT : Médico-technique.  
SP : Sportif.  
CULT : Culturel  
ANIM : Animation.  
POL : Police.  
POMP : Sapeurs-pompiers.  
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :  
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans  
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.  
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.  
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.  
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.  
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.  
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.  
326 -352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).  
343-1 -343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).  
333-1 -333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.  
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES</b>	
<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>B10</b>

**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).  
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3) (4)</b>				
<b>Détention d'une part du capital</b>				
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>				
<b>Autres</b>				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>	<b>B11.1</b>

**LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
<b>Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)</b>			
<b>EPCI</b>			
<b>Autres organismes de regroupement</b>			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES</b>	<b>B11.2</b>

### LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>B11.3</b>

**LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE</b>	<b>C1.1</b>

## DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

### Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	3 819 182,75	3 819 182,75
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	-2 040 721,64	-2 040 721,64
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 778 461,11	1 778 461,11

### Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	650 000,00	650 000,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 778 461,11	1 778 461,11
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	2 428 461,11	2 428 461,11

## COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	148 289,00	148 289,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	1 070 000,00	1 070 000,00
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	921 711,00	921 711,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>148 289,00</b>	<b>I</b> <b>148 289,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>118 600,00</b>	<b>118 600,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	118 600,00	118 600,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>29 689,00</b>	<b>29 689,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	29 689,00	29 689,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.3</b>

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>1 070 000,00</b>	<b>III</b> <b>1 070 000,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>45 000,00</b>	<b>45 000,00</b>
10222	FCTVA	45 000,00	45 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>1 025 000,00</b>	<b>1 025 000,00</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	134 000,00	134 000,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	7 000,00	7 000,00
2804111	<i>Subv. Etat : Bien mobilier, matériel</i>	0,00	0,00
28041482	<i>Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations</i>	3 000,00	3 000,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	18 000,00	18 000,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	2 000,00	2 000,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	0,00	0,00
281313	<i>Bâtiments sociaux et médico-sociaux</i>	5 000,00	5 000,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	51 000,00	51 000,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	159 000,00	159 000,00
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	2 000,00	2 000,00
2815731	<i>Matériel roulant</i>	22 000,00	22 000,00
28158	<i>Autres inst., matériel, outil. techniques</i>	89 000,00	89 000,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	5 000,00	5 000,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	325 000,00	325 000,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	20 000,00	20 000,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	10 000,00	10 000,00
28185	<i>Matériel de téléphonie</i>	0,00	0,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	173 000,00	173 000,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	

REÇU EN PREFECTURE

1e 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_BU-030-253001135-20250409-14\_2025\_04\_

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>D1</b>

**LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET</b>	<b>D2.1</b>

**VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
<b>Sous-total Fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>Sous-total Fonctionnement</b>		<b>0,00</b>

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
<b>Sous-total Investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>Effort propre de la Région (A – B)</b>		<b>0,00</b>

<b>TOTAL DEPENSES</b>		(A)	<b>0,00</b>	<b>TOTAL RECETTES (B + C)</b>		<b>0,00</b>
-----------------------	--	-----	-------------	-------------------------------	--	-------------

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b> <b>SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION</b>	<b>D2.2</b>

**Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

<b>Produits d'exploitation courante :</b>	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>0,00</b>
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
<b>Total produits d'exploitation courante</b>	<b>0,00</b>

<b>Charges d'exploitation courante :</b>	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
<b>Total charges d'exploitation courante</b>	<b>0,00</b>

<b>Facturations majeures :</b>	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
<b>Total facturations majeures</b>	<b>0,00</b>
<b>Prestations de main d'œuvre inter-domaines :</b>	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00

REÇU EN PREFECTURE  
le 14/04/2025  
Application agréée E-legalite.com

<b>Total facturations internes</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL CHARGES (2)</b>	<b>0,00</b>
Contributions aux ECE	0,00
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>0,00</b>
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
<b>Total dotations, reprises, transferts et autres</b>	<b>0,00</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (4)</b>	<b>0,00</b>
Résultat financier	0,00
<b>RESULTAT COURANT (5)</b>	<b>0,00</b>
Résultat spécifique	0,00
<b>RESULTAT NET (6)</b>	<b>0,00</b>

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS</b>	<b>D3</b>

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>Part régionale des ressources</b>						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>D4.1</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES**

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>0,00</b>
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES**

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>0,00</b>
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (3)</i>	<i>0,00</i>
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>D4.2</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES**

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES**

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET</b> <b>D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>D5.1</b>

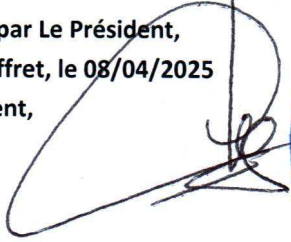
Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>D5.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Présenté par Le Président,  
A Saint-Siffret, le 08/04/2025  
Le Président,



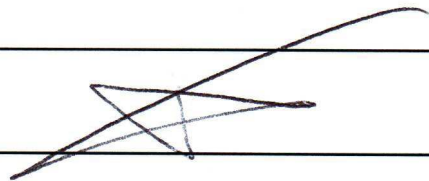
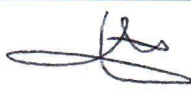




Nombre de membres en exercice : 70  
 Nombre de membres présents : 41  
 Nombre de suffrages exprimés : 41 + 2 procu  
 VOTES : Pour : 43  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Délibéré par le Comité syndical, réunie en session ordinaire.  
A Saint-Siffret, le 08/04/2025




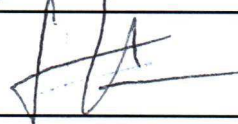


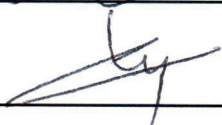
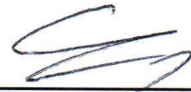



Date de convocation : 26/03/2025

Les membres du Comité syndical,

AIGALIERS	
AIGALIERS	
ARGILLIERS	
ARGILLIERS	
ARPAILLARGUES-AUREILHAC	
ARPAILLARGUES-AUREILHAC	
BELVEZET	
BELVEZET	
BOUQUET	
BOUQUET	
CASTILLON DU GARD	
CASTILLON DU GARD	
COLLIAS	
COLLIAS	

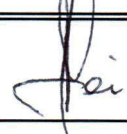
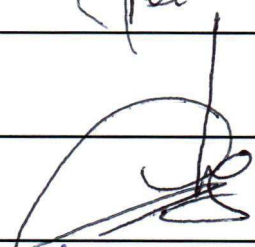
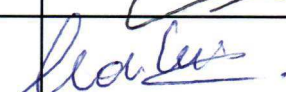



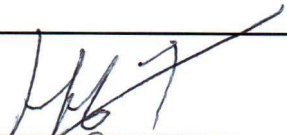



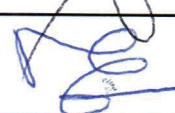
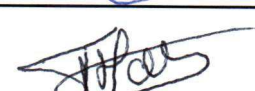
REÇU EN PREFECTURE  
le 14/04/2025  
Application agréée E-legalite.com

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

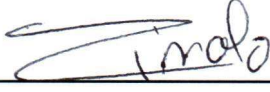
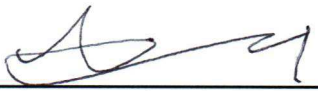


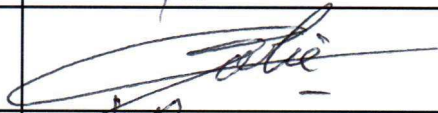
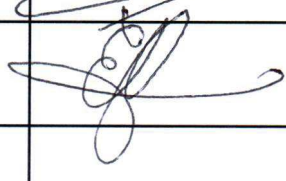

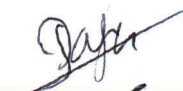
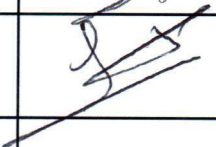
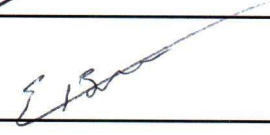

FLAUX	
FLAUX	
FOISSAC	
FOISSAC	
FONS SUR LUSSAN	
FONS SUR LUSSAN	
FONTARECHES	
FONTARECHES	
FOURNES	
FOURNES	
LA BASTIDE D'ENGRAS	
LA BASTIDE D'ENGRAS	
LA BRUGUIERE	
LA BRUGUIERE	
LA CAPELLE ET MASMOLENE	
LA CAPELLE ET MASMOLENE	



V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

LUSSAN	
LUSSAN	
MONTAREN ET ST MEDIERS	
MONTAREN ET ST MEDIERS	
POUGNADORESSE	
POUGNADORESSE	
POUZILHAC	
POUZILHAC	
REMOULINS	
REMOULINS	
ST-BONNET DU GARD	
ST-BONNET DU GARD	
ST-HILAIRE D'OZILHAN	
ST-HILAIRE D'OZILHAN	
ST-HIPPOLYTE DE MONTAIGU	
ST-HIPPOLYTE DE MONTAIGU	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A





ST-LAURENT LA VERNEDE	
ST-LAURENT LA VERNEDE	
ST-MAXIMIN	
ST-MAXIMIN	
ST-QUENTIN LA POTERIE	
ST-QUENTIN LA POTERIE	
ST-SIFFRET	
ST-SIFFRET	
ST-VICTOR DES OULES	
ST-VICTOR DES OULES	
SANILHAC-SAGRIES	
SANILHAC-SAGRIES	
SERVIES ET LABAUME	
SERVIES ET LABAUME	
UZES	
UZES	

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

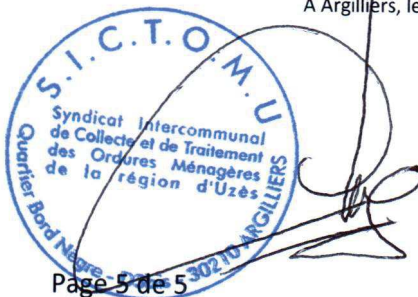
Application agréée E-legalite.com

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

VALLABRIX	
VALLABRIX	
VALLERARGUES	
VALLERARGUES	
VALLIGUIERES	
VALLIGUIERES	
VERS PONT DU GARD	
VERS PONT DU GARD	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le ..... et de la publication le .....

A Argilliers, le .....



**RESTES A REALISER**

ENGT	Ref BDC	Tiers	Objet	Compte	Mt_HT	Mt_TTC	Mt_Reste_Eng	PJ justificative	MANDAT 2025	Grand livre reçu	Observations
2024-00028		<b>ANTEA GROUP</b>	etude faisabilité quai transfert	2031	16 500,00	19 800,00	<b>19 800,00</b>				
2024-00032	00238	<b>CABINET MERLIN</b>	etude faisabilité pour création centre de valorisation sur montaren	2031	13919,8	16703,76	<b>16 703,76</b>				
2024-00047		<b>CABINET MERLIN</b>	dech fournes - Marché 2023-02	2031	28025	33630	<b>29 550,00</b>				
2024-00067	00240	<b>EGSA</b>	MISSION G4 TRAVAUX DE REHABILITATION DECH FOURNES	2031	1 700,00	2 040,00	<b>2 040,00</b>				
				<b>Total 2031</b>			<b>68 093,76</b>				
2024-00052	01233	<b>MP INDUSTRIE</b>	BANQUE DECHARGEMENT QUAI PLATRES GRAVATS UZES	2158	4 298,58	5 158,30	<b>5 158,30</b>				FEV 2025
				<b>Total 2158</b>			<b>5 158,30</b>				
2024-00128	FACT 105	<b>PIERRE MENDES</b>	PIERRE MENDES FAC 105	2188	10668,24	10668,24	<b>10 668,24</b>	FACTURE 105			
				<b>Total 2188</b>			<b>10 668,24</b>				
2024-00117		<b>DEKRA INDUSTRIA</b>	COORDINATION SPS DEC FOURNES	2313	2478	2973,6	<b>2 318,40</b>	MARCHE 2024-06			
2024-00118		<b>VERITAS</b>	MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE CONSTRUCTION DEC FOURNES solde	2313	1932	2318,4	<b>2 318,40</b>	22/01/2025			
				<b>Total 2313</b>			<b>4 636,80</b>				
2024-00180		<b>DAUDET ELECTRIC</b>	AGRANDISSEMENT DECH FOURNES	21318	38043	45651,6	<b>45 651,60</b>	30/01/2025			
2024-00179		<b>EIFFAGE ROUTE G</b>	AGRANDISSEMENT DECH FOURNES	21318	867070,95	1040485,14	<b>1 040 485,14</b>	30/01/2025			
				<b>Total 21318</b>			<b>1 086 136,74</b>				
2024-00066	01232	<b>BOURDONCLE</b>	SECUTILL BIAC PROTECTION QUAI	21351	24 325,00	29 190,00	<b>29 190,00</b>				DEVRAIT FINIR EN MARS
2024-00068	01222	<b>L ART DU FER</b>	ABRIS PR PRODUITS CHIMIQUES UZES	21351	2 108,00	2 529,60	<b>2 529,60</b>				21-janv
2024-00051	01229	<b>NIMAFLEX</b>	INTERVENTION TREMIE VALLABRIX	21351	2 011,30	2 011,30	<b>2 011,30</b>				27-janv
2024-00069	01217	<b>REFALO JEAN-MAR</b>	DEMOLITION 2 QUAI GRAVATS+TERRASSEMENTS UZES+ LUSSAN	21351	10 800,00	12 960,00	<b>12 960,00</b>				FEV-MARS
				<b>Total 21351</b>			<b>46 690,90</b>				
2024-00031		<b>PB ENVIRONNE</b>	Fourniture mini-benne 6T	21828	137 620,00	165 144,00	<b>165 144,00</b>				
2024-00014		<b>UGAP AGENT C</b>	2 BOM FAUN	21828	551 077,50	660 975,90	<b>660 975,90</b>				
				<b>Total 21828</b>			<b>826 119,90</b>				
2024-00042	01201	<b>BAMS DIGITAL</b>	lecteur portatif rfid + licence cartographique	215731	1 559,00	1 870,80	<b>1 870,80</b>				LIVRE EN JANV
2024-00115	01384	<b>CEVENNES POIDS</b>	REFECTION TRAIN ROULANT ELIM ET CHAUFFAGE	215731	5962,28	5962,28	<b>5 962,28</b>			X	
2024-00134	01363	<b>RENAULT</b>	VALISE DIAGNOSTIC ELECTRIQUE	215731	2021,6	2425,92	<b>2 425,92</b>				
				<b>Total 215731</b>			<b>10 259,00</b>				
				<b>Total général RAR dépenses</b>			<b>2 057 763,64</b>				
2023-00084		<b>DDFIP MAINE ET</b>	subvention dep equipement stevenson 2023	1313	4750	4750	<b>4 750,00</b>	15/02/2024			
2024-00166		<b>DDFIP MAINE ET</b>	subvention dep equipement stevenson 2024	1313	12292	12292	<b>12 292,00</b>	30/01/2025			
				<b>Total 1313</b>			<b>17 042,00</b>				
				<b>Total général RAR recettes</b>			<b>17 042,00</b>				

Fait le 31/01/2025  
à Argilliers  
Le Président,  
Frédéric LEVESQUE




cloture 2024

REÇU EN PREFECTURE  
le 14/04/2025  
Application agréée E-legalite.com

## NOTE BUDGETAIRE

Bilan de l'exercice 2024 et résultat définitif

### Résultat de clôture

**Les résultats de l'exercice 2024 :**

- Section d'investissement	+ 1 104 010,07 €
- Section de fonctionnement	+ 349 589,75 €
- <b>Total</b>	<b>+ 1 453 599,82 €</b>

Compte tenu des résultats reportés, l'exercice 2024 a été clôturé

Et les résultats cumulés sont :

Résultat de la section de fonctionnement :	1 849 589,75 €
Résultat de la section d'investissement :	3 819 182,75 €
Résultat de clôture de l'exercice :	<b>5 668 772,50 €</b>

### Restes à réaliser

Dépenses d'Investissement :	2 057 763,64 €
Recettes d'Investissement :	17 042,00 €
<b>Total</b>	<b>2 040 721,64 €</b>

### Résultat définitif

De la section de Fonctionnement :	1 849 589,75 €
De la section d'Investissement :	1 778 461,11 €
Cumulé :	<b>3 628 050,86 €</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_DB-030-253001135-20250409-14\_2025\_04\_

## Le budget Primitif 2025 du syndicat

Il est équilibré en recettes et dépenses à la somme de 14 950 000 € comme suit :

- Section de fonctionnement : 9 300 000, 00 €
- Section d'investissement: 5 650 000, 00 €

## Contexte économique et social

## Evolution du cadre réglementaire et enjeux stratégiques

### L'évolution du cadre réglementaire

Au cours de ces dernières années de nombreux mécanismes volontaristes ont tenté ou tentent de modifier en profondeur la gestion des déchets sur notre territoire.

C'est tout à la fois la mise en place de multiples filières REP (**R**esponsabilité **E**largie du **P**roducteur) au sein de nos déchèteries (mobilier, jouets, articles de sport, ...), l'obligation réglementaire de tri à la source des biodéchets, la fin annoncée du **Tri-Mécano-Biologique**, ou encore la limitation drastique au recours à l'enfouissement.

**Tout est organisé pour faire de la prévention**, du réemploi, de la réutilisation, de la valorisation matière ou énergétique des déchets **la règle commune** à tous

Et de fait, de multiples mécanismes de planification ou d'incitation se sont mis en place ; qu'il s'agisse des PRPGD au niveau régional, de la démultiplication de la TGAP, de l'évolution du cadre réglementaire ou de modulation des aides et soutiens des Eco-organismes ou l'émergence de nouvelles filières.

Pourtant, **malgré ces efforts, la France peine à atteindre les objectifs** ambitieux pris à l'échelle Européenne notamment au niveau de la valorisation matière. Et de fait, elle se voit pénalisée financièrement lourdement.

Le Secrétariat Général à la Planification Ecologique (SGPE) donne **le montant de la taxe plastique versée par la France au budget européen : 1,56 milliards d'euros en 2023.**

Ce malus est calculé au regard de la performance de l'Etat Français sur les quantités d'emballages plastiques non recyclées à raison de 800 euros par tonne manquante par rapport au taux de recyclage fixé par l'UE en 2025 (50 %).

Aussi, **de multiples bouleversements sont annoncés pour contraindre plus encore les collectivités territoriales** à développer une stratégie de valorisation.



**Nous passons d'un régime d'incitation à un régime de pénalisation des collectivités :**

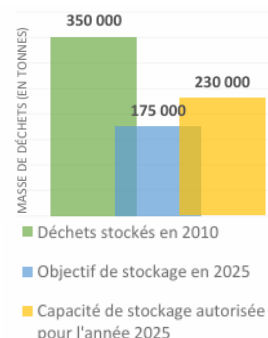
## L'application d'une TGAP majorée

Pour compléter le dispositif est mis en place une TGAP complémentaire pour engager plus fortement les collectivités à réduire la fraction de déchets mise à l'enfouissement et atteindre les objectifs réglementaires de limitation de l'enfouissement. Ainsi, la France s'est fixée en 2015 un objectif national de réduction de moitié de la mise en décharge pour 2025 par rapport à 2010 mais à ce jour sans succès.

Aussi, toute tonne dépassant cet objectif, dénommé seuil 50 %, sera désormais frappée d'une majoration complémentaire.

Cette majoration ou part variable est arrêtée à 5 € HT/t et viendra se rajouter au montant de la partie fixe de la TGAP arrêté pour 2025 à 65 € HT par tonne enfuie.

Ce Montant est amené à évoluer avec le temps de façon très significative. De fait le montant total de TGAP que devrait payer le SICTOMU en 2025 devrait représenter de l'ordre **de 620 000 € HT**.



## Les pertes de recettes pour insuffisance de recyclage

En 2023 l'Etat Français a payé 1,56 MDS d'euros à la Communauté Européenne au titre de la non atteinte des objectifs de recyclage notamment des plastiques.

Taux de recyclage	Performances 2023	Objectif 2025	Objectifs 2030
Cartons	68 %	75 %	85 %
Plastiques	24,5 %	50 %	55 %
Aluminium	36 %	50 %	60 %
Acier	82 %	80 %	85 %
Verre	86 %	70 %	90 %
Tous les Emballages	65,5 %	65 %	70 %

Pour financer ce montant et progressivement améliorer le taux de valorisation avait été envisagé la mise en place d'un Bonus / Malus qui s'appliquait au regard des taux effectifs de valorisation des différentes collectivités. Ce taux étant apprécié flux par flux au regard de caractérisations des déchets résiduels produits au sein des territoires.

Le principe retenu étant une pénalité pour non atteinte des objectifs Européens de recyclage. Celle-ci serait appliquée sur le différentiel de tonnage entre l'objectif réglementaire et les résultats effectifs de la collectivité. Le montant de la pénalité venant se soustraire aux aides versées par les éco-organismes.

Pour exemple concernant les flaconnages plastiques la pénalité représenterait une minoration des recettes de 800 € par tonne manquante, alors que le soutien actuel à la collecte de ces mêmes emballages plastiques est de 775 €.

La performance moyenne observée en France étant de 24,5 % alors que l'objectif réglementaire pour 2025 de ce flux étant de 50 % la pénalité appliquée aux collectivités aurait alors été équivalente à l'aide reçue pour financer l'ensemble des dépenses de collecte et traitements (outils de pré collecte, collecte, transport, transfert, tri...).

Il convient de rappeler que pour l'exercice 2023 le montant des sommes reçues par le Sictomu au titre des recette et **soutiens est de 207 000 €**.

Certes au titre de l'exercice 2025, la mise en place de ce dispositif a été écarté mais l'importance du montant de la pénalité nous conduit à craindre qu'un dispositif similaire soit appliqué dans le cadre de la prochaine loi de finance.

La menace est manifeste pour les collectivités qui vont devoir produire des efforts très importants pour atteindre les objectifs fixés qui semblent pour certains inatteignables. L'effort le plus important concerne les emballages plastiques où un gain de 31 points est attendu d'ici 2030. Soit plus que le doublement du taux de recyclage. Dans le même temps il sera nécessaire d'augmenter la collecte des bouteilles plastiques de plus de 50 % pour atteindre l'objectif de 90 % en 2030.

## L'obligation de conformité des bennes et caissons en entrée de site d'élimination

L'acceptabilité en entrée de site d'élimination (d'enfouissement ou d'incinération) des flux de déchets collectés sera conditionnée au respect d'un taux maximal de déchets valorisables soit en cumul (par sommation des flux d'emballage, verre, papier, biodéchets, plâtres, bois, inertes, métaux, textile) soit par nature de matériaux.

De fait en cas de dépassement de certains seuils les caissons seront refusés et « En cas de doute, l'exploitant peut faire procéder à une caractérisation [des] déchets », à la charge du producteur ou détenteur des déchets

Ainsi à partir de 2025, le contenu en biodéchets et en déchets relevant d'une filière de responsabilité élargie du producteur (REP) ne devra pas dépasser 65 %.

Cette limitation doit nous conduire, à développer une approche pro-active auprès des professionnels et de nos usagers afin de garantir la conformité de nos flux, et s'assurer du parfait respect de notre règlement de collecte.

Il conviendra alors d'encourager l'ensemble des acteurs et plus particulièrement les restaurateurs et métiers de bouche à développer de véritables stratégies de détournement et valorisation des flux recyclables.

## L'impérative nécessité d'optimiser nos performances

### - L'optimisation de nos performances de collecte des flux d'emballages ou matières.

La première menace à se développer sera sur le plan financier. Aussi, sauf à accepter un accroissement très significatif du coût global de traitement des déchets dans les prochains mois ou années, nous devons nous engager fermement sur l'optimisation de nos performances de collecte flux par flux avec pour objectifs d'atteindre notamment les ratios de recyclage suivants. Puisque les taux actuellement collectés en France sont très insuffisant au regard des objectifs réglementaires y compris pour 2025. Ainsi le recyclage des plastiques représente actuellement moins de 50 % (24,5) de nos obligations réglementaires 50 % en 2025.

	Taux de recyclage							Effort nécessaire
	Taux collecté	2025	2026	2027	2028	2029	2030	
Aluminium	36 %	50 %	52 %	54 %	56 %	58 %	60 %	+ 67 %
Bouteilles plastiques	60 %	77 %	80 %	83 %	86 %	90 %	90 %	+ 50 %
Plastiques	24,5 %	50 %	51 %	52 %	53 %	54 %	55 %	+ 125 %

Ainsi il nous faudra plus que doubler les quantités de plastiques collectés ... **ce qui doit nous conduire à mettre en place une approche volontariste de recherche et de suivi des performances**

### - Réduire la fraction d'OMR et le recours à l'enfouissement.

Il s'agit tout à la fois de réduire la charge de fermentescibles pour faire maigrir notre poubelle et engager le changement des pratiques de nos concitoyens mais aussi afin de préparer notre avenir et notre conformité réglementaire. Aussi il faudra veiller tout particulièrement à ce que cette réduction des OMR s'effectue sur la fraction concernée par les REP ou la gestion des biodéchets ce qui sous-tend une intervention ou une nouvelle organisation en matière de périmètre du service public et de gestion des déchets des professionnels.

La seconde menace auquel nous devons faire face est la disparition programmée, à court terme, des capacités d'enfouissement puisque ne pourra plus être accueilli en ISDND que 10 % des flux de déchets produits par nos collectivités. De fait dès aujourd'hui le coût de ce mode de traitement se trouve majoré très fortement par



l'application de la TGAP (65 € HT par tonne en 2025) et par son extension (5€/t pour la fraction concernée par la TGAP majorée).

Enfin il convient de rappeler que la disparition programmée des solutions d'enfouissement ou de tri mécano biologique des biodéchets va nous conduire à développer une nouvelle solution de traitement. Et l'étude et la mise en service de tout nouvel équipement devrait nécessiter entre 5 et 7 ans pour se déployer et devenir fonctionnel. Il est donc impératif dans l'intervalle de mieux maîtriser nos flux.

#### **- Adapter la qualité du flux de déchets produit aux futures modalités de traitement.**

Il s'agit donc de mettre en place en partenariat avec notre syndicat de traitement un contrat de performance permettant de faire évoluer les données physicochimiques de nos déchets et notamment les taux de Chlore, le taux d'humidité ainsi que le pouvoir calorifique des déchets résiduels.

Aussi, puisque nous nous dirigeons plutôt vers une valorisation énergétique de type CSR ou incinération trois axes prioritaires doivent s'envisager.

\* le retrait de la charge d'inerte (verre, gravats, ...) pour réduire le taux de cendre,

\* l'extraction des fermentescibles pour faciliter la mise en œuvre, augmenter le PCI et faciliter la commercialisation,

\* la collecte en amont de la fraction plastique de façon à améliorer le taux de valorisation biogènes.

De fait ces contrats de performances et ces partenariats peuvent prendre différentes formes tels que le recours ou le renforcement de la collecte des verres ou des emballages métalliques par des dispositifs d'accompagnement de type Cliink, ...

## Éléments descriptifs

### Population totale, activité touristique

Population desservie*	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
En habitants	35 351	35 510	35 469	35 527	35 460	35 402	35 483	35 557	<b>35 635</b>
Variation de population	+0.793%	+ 0.45 %	- 0.12 %	- 0.34 % à périmètre constant	-0.19 %	- 0.16 %	+ 0.22 %	+ 0.208 %	<b>+0.21 %</b>

- **Population totale** Base INSEE 2022 (le recensement au 1<sup>er</sup> janvier 2025 est le fruit du recensement INSEE 2022 et peut présenter une légère distorsion avec la réalité du fait du différé d'enregistrement).

Sur le plan démographique à l'analyse des données INSEE de recensement nous notons la **stabilité de la population** avec une très légère croissance.

La population prise en compte au titre de l'analyse des tonnages est la « **Population municipale** » (34 680 h) qui ne comprend que les personnes ayant leur résidence principale sur le territoire. La prise en compte de cette population de référence a pour effet d'augmenter de façon importante les ratios de tonnages de déchets à l'habitant aussi bien pour le reste que dans une moindre mesure pour l'ensemble des autres flux.

Aussi, au-delà de la population qui réside de façon habituelle, il convient d'observer que notre **territoire touristique** est fortement impacté par la saisonnalité. Nous pouvons constater une majoration désormais de 60 % de la production de déchets de reste entre les mois de février et d'Août. Alors même que de façon générale en France nous observons une minoration des déchets produits durant la période estivale.

Cette tendance s'est réduite de façon significative depuis les années COVID puisqu'initialement dans les années 2016/2018 nous observions un doublement du tonnage. Cette évolution s'explique par un taux de résidences secondaires très élevé (17.78% des logements du territoire) et au développement de la pratique du télétravail.



Nombre de logements 2017	Résidences principales	Résidences secondaires	Logements vacants	Total
En pourcentage	73.45 %	17.79 %	8.76 %	100 %
En nombre	15 679	3796	1870	21 345

Par ailleurs, il convient aussi d'observer que certains établissements de plein air (campings) représentent une population durant la période estivale comparable à nos plus importantes communes. Cette situation a trouvé son terme en 2023 puisque le camping de la Soubeyranne qui représentait plus de 1800 résidents /j n'est plus collecté par nos services depuis fin mai 2023. Toutefois cette mention est conservée pour 2024 afin de mieux observer les variations d'annuelle du gisement.

## Tonnages traités en 2024

Les tonnages se décomposent comme suit :

Population	34512							34680					
Nature du déchet	Tonnage 2017	Tonnage 2018	Tonnage 2019	Tonnage 2020	Tonnage 2021	Tonnage 2022	Tonnage 2023	Tonnage 2024	Proportion 2024	Ratio KG/an/hab.	Évolution annuelle 2022/2017	Évolution annuelle 2024/2022	Evolution 2024/2023
Emballages	825	889	956	985	1105	1121	1155	1179	5,54%	34,00	7,2%	2,59%	2,08%
Papier	842	861	791	679	699	643	578	558	2,62%	16,09	-4,7%	-6,6%	-3,46%
Verre + verre pro	152	1687	1698	175	1896	1936	1860	1789	8,40%	5159	5,6%	-3,80%	-3,82%
<b>Total CS</b>	<b>3179</b>	<b>3437</b>	<b>3445</b>	<b>3379</b>	<b>3700</b>	<b>3700</b>	<b>3593</b>	<b>3526</b>	<b>16,56%</b>	<b>101,67</b>	<b>3,3%</b>	<b>-2,35%</b>	<b>-1,86%</b>
Reste	8296	8496	8200	8110	8255	7997	7403	7200	33,82%	207,61	-0,7%	-4,98%	-2,74%
<b>Total collecte</b>	<b>11456</b>	<b>11933</b>	<b>11645</b>	<b>11489</b>	<b>11955</b>	<b>11697</b>	<b>10996</b>	<b>10726</b>	<b>50,4%</b>	<b>309</b>	<b>0,4%</b>	<b>-4,15%</b>	<b>-2,46%</b>
Déchèteries + carton pro	9999	10392	10532	10279	11390	10644	10591	10561	49,61%	304,53	1,3%	-0,39%	-0,28%
<b>Total général</b>	<b>21474</b>	<b>22325</b>	<b>22177</b>	<b>21768</b>	<b>23345</b>	<b>22339</b>	<b>21587</b>	<b>21287</b>	<b>100%</b>	<b>611,18</b>	<b>0,8%</b>	<b>-2,35%</b>	<b>-1,39%</b>

\*

**Trois éléments remarquables sont à évoquer** au titre de l'exercice 2024 :

- **La poursuite de la baisse du tonnage de reste** pour la troisième année consécutive pour atteindre une baisse de 1 055 tonnes soit de 12.7 % sur trois ans.
- **Un décrochage assez fortement marqué de la collecte du verre** pour la deuxième année consécutive pour atteindre une perte de tonnage de 147 tonnes soit de 7,6 % en deux ans.
- **Une augmentation de la collecte sélective des emballages** pour atteindre 1179 tonnes soit une augmentation en deux ans de 5.17 %

### L'impact de la crise en Ukraine

Le déclenchement de la guerre en Ukraine à quant à elle eu un retentissement intense et nous en subissons encore les impacts.

Tout d'abord l'envolée des cours des énergies et des matières premières a eu pour impact une augmentation significative des cours des matériaux pour les particuliers comme pour les professionnels. De fait nous notons une réduction des travaux de construction ou de rénovation. Ce qui s'est traduit en 2022 par une moindre production de gravats de 10 % malgré des engagements anciens et une poursuite du fléchissement des tonnages de gravats à partir du deuxième trimestre 2023.

Sur le plan commercial, l'émergence d'une inflation très significative parfois sans compensation des revenus conduit à réduire le pouvoir d'achat des ménages et renforcer la constitution d'épargne de précaution. Cela se

traduit par une baisse progressive de la consommation, une réduction du gaspillage alimentaire, un déplacement vers les produits en vrac ou à plus faible valeur ajoutée ainsi qu'une prolongation de la durée de vie des biens (textiles, électronique, mobiliers...).

Cette tendance s'est poursuivie et renforcée en 2023 et 2024 et pour la première fois nous notons à l'échelle locale, régionale ou nationale une franche réduction de la production d'OMR autour d'une valeur moyenne de 5 %.

Sur l'Uzège, malgré la sociologie plutôt privilégiée de notre territoire ces difficultés ont été fortement ressenties. Ainsi nous avons pu observer une baisse de la production de reste liée à la crise économique que nous avons évaluée à 2.85 % au global sur l'année marquant des efforts importants d'économies de la part de nos concitoyens.

### **La répercussion sur l'activité touristique :**

Alors que le mois d'août marque classiquement une production d'environ 875 à 925 tonnes de déchets nous observons une production de 765 t soit près de 135 tonnes de moins pour les exercices 2023 et 2024. Et même si nous redressons nos chiffres en prenant en compte l'arrêt de la collecte du camping de la Soubeyranne (1800 Equivalent habitant.) qui représentait à lui seul 26 tonnes de déchets en moyenne sur juillet et août nous restons avec un déficit mensuel sur la période de 110 t.

De fait, habituellement nous mesurons l'impact de l'activité touristique sur notre territoire au travers l'accroissement de + 75 % voir du doublement du tonnage de reste entre la période d'été et d'hiver. Ce ratio tombe à 54 % cette année après 46.55 % pour 2023 entre le mois d'août (768 et 765 t) et celui de février (497 et 522 t).

Pour information a été mesuré avec précision l'impact du flux touristique sur notre production de déchets. Si celui-ci est essentiellement concentré sur la période estivale. Son incidence peut être évaluée à 12,6 % de la production annuelle de déchets soit un surcroit de production représentant 29, 93 .kg/an/hab. de déchets. Le calcul de cette activité touristique est réalisé par l'observation des variations de tonnages mensuels au fil de l'année avec comme point zéro le tonnage de reste produit par jour au cours de la moyenne des mois de février (avec neutralisation des années Covid).

Le tonnage observé ne prend en compte que les tonnages complémentaires de variation saisonnière en conservant la production des gîtes, résidences secondaires ou touristiques ainsi que l'activité économique habituelle qui se développe tout au long de l'année y compris l'hôtellerie, les restaurant ...

### **Nos efforts de réduction en matière de changement des pratiques :**

Enfin, la suppression de la double collecte de reste durant l'été, la forte promotion du compostage, les campagnes de communication ou encore dans une moindre mesure, la généralisation du tri en porte à porte des emballages ont fortement influencé les tonnages collectés.

### **La variation et la répartition des flux :**

Au final, le SICTOMU a assuré au cours de l'exercice 2024 la collecte et l'enlèvement de **21 287 tonnes** de déchets contre 21 587 en 2023. Soit 300 tonnes de moins représentant une **baisse de 1.39 % des tonnages**.

Au titre de l'analyse qui va suivre, et afin de permettre la mise en comparaison des exercices 2017 à 2024, il convient de préciser que la variation de la population sur la période sera considérée comme négligeable.

De fait les données des exercices 2017 à 2024 seront donc comparées sans mise en place de facteurs de corrections.

Les quantités de déchets collectées étaient jusqu'à la pandémie globalement très stables sur le territoire puisqu'en 4 ans la variation des flux collectés hors déchèteries avait été seulement de 0.56 % et la variation des flux s'effectuait par transfert des ordures ménagères vers la collecte sélective et plus particulièrement les emballages et les papiers. Depuis 4 ans le Covid puis la guerre en Ukraine ont impacté fortement nos modes de vie et, de fait, notre production de déchets.

La répartition des tonnages s'effectue à parité entre les services collecte et déchèteries (50.17 % / 49,83 %). Il convient aussi de noter que le ratio de collecte au sein des déchèteries est sensiblement plus élevé que sur la moyenne nationale des zones rurales mixtes du fait du caractère très touristique de nos communes, du nombre élevé de résidences secondaires, du caractère plutôt opulent des propriétés de l'Uzège et enfin de l'accueil des professionnels au sein des déchèteries publiques.

## La collecte du Reste :

Concernant le Reste, nous constatons **une baisse du tonnage de 2.74 %** pour atteindre 7 200 t en 2024 contre 7403 en 2023 ; 7997 en 2022 et 8 255 t en 2021. Soit une baisse sur 3 ans de 1055 t soit – 14, 58 %.

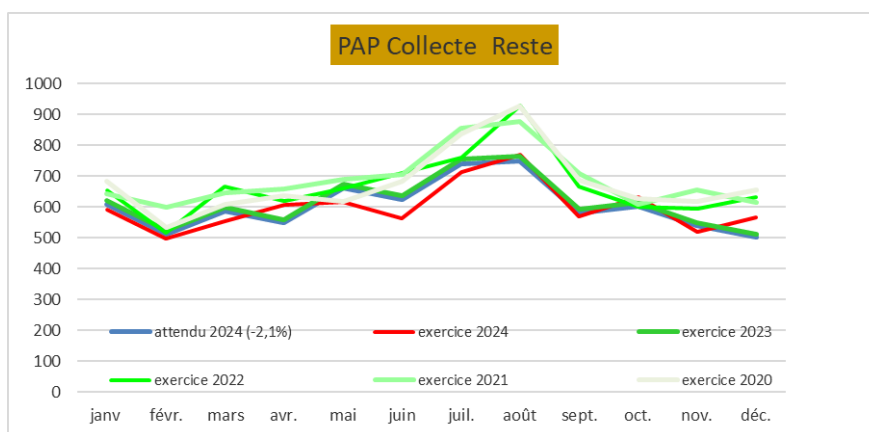
Trois facteurs doivent être avancés pour expliquer cette baisse :

- la fin de la collecte du camping de la Soubeyranne (1800 eq hab.) qui en année pleine représente 150 t d'OMR, et qui sur l'exercice 2024 est responsable de la réduction des tonnages de 35 tonnes soit une baisse de 0.48% et de 2.08 % au global sur les deux ans,

- la crise économique pour environ 3,5 % soit 280 tonnes en 2023,

- enfin les efforts nouveaux portés par les services pour 2.47 % soit environ 200 tonnes complémentaires comprenant notamment (**compostage 210 t, fin de la double collecte 65 t** ; retrait des bacs de 360 l et **réduction des capacités 35 t**, et la **mise en place de la collecte sélective 24 t** dont les résultats devraient évoluer significativement en 2025). Soit un total d'environ 350 tonnes qui ont contribué à la baisse des tonnages de reste mais qui sont compensés inversement par des défauts de collecte qui ont dégradés substantiellement nos résultats.

Ainsi cette baisse aurait d'ailleurs dû être encore beaucoup plus conséquente sans le décrochage de la collecte du verre ou est observé une baisse de tonnage de 150 t sur deux ans. Sans cette perte de valorisation de verre, le tonnage de reste aurait dû atteindre 7050 t en 2024. Aussi, la baisse qui aurait dû être observée aurait dû être sur trois ans de 1 200 tonnes soit – 17, 02 %.



Finalement le tonnage de déchets résiduels sur le SICTOMU ramené à la population INSEE totale, est de 207,61 kg/an/hab. Ce chiffre peut être comparé aux 264 kg/an/hab. observé parmi les collectivités membres de l'Entente Gardoise (à l'exclusion de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien ou la quantité d'OMR pris en charge par le service public a été de 145 kg/an/hab. en 2024)

Sans doute faudrait-il corriger ce chiffre à la baisse pour le fixer à 143 kg/hab/an puisque le flux touristique représente en année pleine 12.6 % et les déchets d'activité économique à 19,5 %.

Enfin il convient de souligner l'abandon de la double collecte estivale en 2023 qui a permis d'effectuer au-delà des dépenses de traitement (65 t) de substantielles économies de moyens et de consommables et de réduire, dans une moindre mesure, la tendance à utiliser son bac comme un aspirateur à déchets.

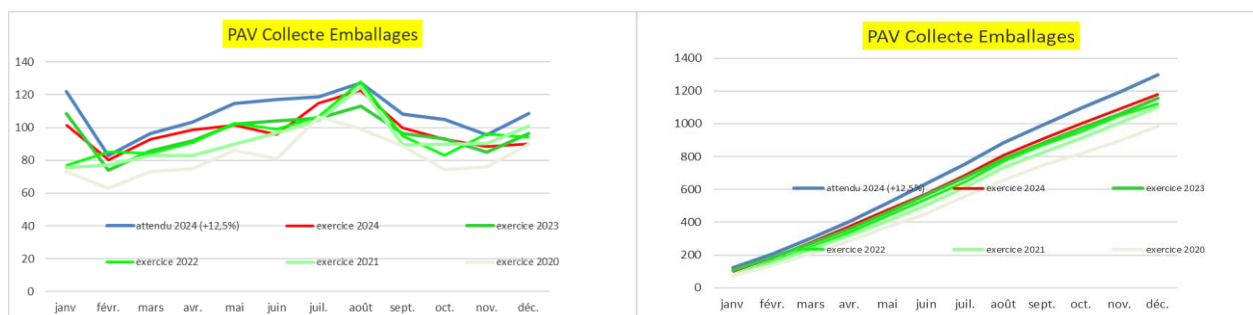
## La collecte sélective

### Les emballages

- Dans le cadre du changement des pratiques et afin de contribuer à la réduction des flux d'OMR produits puis collectés, il a été décidé de mettre en place la collecte sélective des emballages en porte à porte sur l'ensemble des communes.

- **Cette approche, souvent considérée à contre-courant, en raison des moyens humains et matériels qu'elle nécessite, permet, par la sensibilisation et le suivi de la qualité du tri des emballages déposés, de responsabiliser les producteurs et ainsi encourager indirectement les pratiques vertueuses.**
- **De ce fait l'objectif de réduction des tonnages devient une réalité tangible par le développement des autres filières de valorisation (compostage, collecte des fripes, déchèteries, collecte sélective ...) à la condition d'être vigilant sur les conditions de mise en place.**

- Au 31 décembre 2023, 31 des 35 communes du territoire étaient passées en collecte sélective en porte à porte avec mise à disposition de sacs identifiés et les collectivités résiduelles sont passées en tout début 2024. De fait les évolutions de tonnages 2024 peuvent s'apprécier pleinement et comparativement avec les exercices antérieurs.
- Point fondamental, les sacs de collecte, rattachés à un producteur, permettent d'observer les éventuels défauts de tri et de contacter l'usager pour lui expliquer les ajustements à réaliser et donc de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.
- De fait, **c'est toute la chaîne d'acteurs qui est alors mobilisée dans un processus d'amélioration continue.** Le propriétaire du déchet qui ne souhaite pas voir le refus de son sac et qui va de ce fait mobiliser son attention, le ripeur qui se voit alors le garant de l'évolution de la qualité du tri, l'ensemble de l'équipe d'encadrement de la collecte pour qui l'objectif du taux de refus devient un enjeu majeur.



- **Au titre des tonnages collectés nous notons la poursuite de l'augmentation des flux + 2.08 % par rapport à 2024 pour atteindre 1179 t sur l'année.** Certes l'évolution attendue n'est pas celle espérée (+15 à 20 %) d'autant que nous avons observé au cours de la période 2017 à 2022 un accroissement des tonnages de collecte sélective de +7.18 % chaque année. Toutefois le bon en avant devrait intervenir en 2025, si nous faisons bien les choses, une fois l'intégralité du déploiement effectué et les habitudes de nos concitoyens prises.
- Cette croissance continue au cours des derniers exercices est tout à fait importante d'autant que nous sommes sur un seuil assez élevé de tonnage avec plus de **33.99 kg** par an.
- Cette amélioration continue s'explique essentiellement par le renforcement initial du nombre de points d'apport volontaire sur le territoire, puis la mise en place de l'extension des consignes de tri permettant la récupération des plastiques mous et plus récemment par l'ensemble des cycles de formations et sensibilisation conduits à l'occasion de la sensibilisation au compostage et enfin par la mise en place de la collecte sélective en porte à porte. Ce résultat présente encore un potentiel de développement de 10 à 15 % du fait de la généralisation de la collecte sélective en porte à porte et des efforts de sensibilisation par les équipes sur 2025.
- Pour autant si **notre taux de refus est en baisse de 1.31 point, son niveau est très élevé avec 28.19 % en 2024** (source facturation SRE) **contre 29.5. % en 2023 et ce malgré les efforts de suivi de collecte de nos équipes.**
- Est notamment observé une dégradation très importante de la qualité des flux collectés en colonnes d'apport volontaire. Ils présentaient historiquement un taux de refus de 17 %. Il sera donc nécessaire d'engager une réflexion particulière pour remédier à cette situation.
- L'observation des caractérisations montre que s'il y a quelques petites erreurs de tri (quelques verres, ...) ou encore la présence de fines ou d'emballages imbriqués rien de bien inquiétant, il y a quelques incivilités qui impactent nos résultats (bidon d'huile de vidange, ...). Ou encore des **modalités de l'actuel contrat** qui conduisent à comptabiliser en refus plus de 50 % des tonnages de fims alimentaires et pots et barquettes. De fait le **taux de refus devrait baisser mécaniquement d'environ 10 points** lors de la prochaine adaptation de l'outil industriel aux exigences de CITEO mais qui devrait désormais être pris en compte dans les contrats Citéo.

- Ces refus nous pénalisent très fortement non seulement d'un point de vue financier en ajoutant au coût de tri initial (206.31 € HT/t) un coût complémentaire de 144.07 € HT/t la tonne traitement auquel il convient d'ajouter les pertes de recettes et soutiens ainsi que le règlement de la TGAP (59 €) ; mais aussi et surtout d'un point de vue humain et environnemental puisque c'est la production et les efforts de centaines de personnes qui sont réduits à néant par un « imbécile » et qui conduisent à l'élimination de ces déchets plutôt qu'à leur recyclage de fait le coût de ces incivilités peuvent s'évaluer à près de 100 000 €.

- **L'objectif recherché au travers de la simplification du geste de tri, est de créer de nouveaux réflexes, de responsabiliser nos concitoyens sur leur production de déchets, de les inciter à mieux trier et ainsi à réduire très fortement les tonnages de déchets produits notamment grâce au compostage et à la bonne utilisation des déchèteries.**
- **Plus important encore, nous sommes désormais rentrés dans une période plus coercitive avec l'application actuelle et à venir de multiples taxations ou pénalités pour contraindre les collectivités territoriales à atteindre leurs objectifs de recyclage. En effet la conjoncture ne permet plus à l'état Français de payer 1.57 milliards d'euros à la communauté Européenne au titre de la non atteinte des objectifs de recyclage.**
- **L'efficacité de nos choix et de nos stratégies est donc désormais obligatoire si nous ne voulons pas voir disparaître les soutiens et recettes qui financent actuellement les charges de collecte et de traitement de la collecte sélective. Ainsi nous devons progresser pour atteindre sur certains flux et notamment les bouteilles plastiques des majorations de collecte de plus de 120 %. Il convient d'observer que la marche est haute.**

### Le papier

- Le tonnage du papier, quant à lui qui décroît de façon régulière depuis quinze ans de 7 % par an, **passant de 1269 T en 2011 à 558 T en 2024.**
- Au titre de cette année nous observons une baisse plus faible puis qu'elle est de **- 3.46 %** pour atteindre **16.09 kg** par an et habitant.

### Le Verre

- Les tonnages de verre collectés sont en chute sévère sur les deux dernières années. Ils sont passés de 1936 t en 2022 à 1789 t en 2024 soit une **perte de tonnage de 147 t**. Les ratios à l'habitant passent donc de **56.1 kg** par an et par habitant en 2022 à **51.6 kg/an/hab.** en 2024 soit une baisse de 4.5 points alors que dans le même temps on observe nationalement une augmentation de la collecte de 3 %.

Verre en t	PAV	Verre pro	tot	Kg/an/hab
2024	1697	92	1789	51,6
2023	1774	86	1860	53,6
2022	1849	87	1936	56,1

- L'analyse montre que c'est la collecte des particuliers qui décroche (- 8.2 %) sur deux ans alors que la collecte du verre des professionnels poursuit sa progression (+ 5.7%) sur la même période.
- Cette baisse de tonnage est triplement gênante car :
  - o D'une part ce flux se retrouve dans le bac de reste (ce que montre les caractérisations menées par SRE) ce qui représente un surcroit de près de 150 tonnes de reste réduisant ainsi la belle performance des efforts portés sur le compostage ou la collecte sélective des emballages.
  - o D'autre part l'impact financier de ce surcroit de collecte n'est pas négligeable et représente pour le seul traitement un impact financier de l'ordre de 35 000 €.
  - o Enfin d'un point de vue stratégique nous devons désormais valoriser énergétiquement 70 % des déchets n'ayant pas fait l'objet d'une valorisation matière (65 %). L'augmentation du taux de verre dans le reste conduit à rendre difficile l'obtention du taux de valorisation matière de 65 %, augmente la masse de reste à traiter, nécessite la mise en place d'un tri complémentaire afin de retirer ce tonnage d'inerte et éviter la dégradation ou l'usure prématurée de la chaîne de fabrication de CSR et réduit le cas échéant le PCI de ce dernier donc ses possibilités de valorisation.

- Une réflexion doit être conduite pour comprendre les raisons de cette dégradation et mettre en place les mesures palliatives permettant de retrouver de bonnes performances.

### L'ensemble des flux de collecte sélective

- Sur l'ensemble des trois flux de la collecte sélective nous observons une baisse **de - 1.86 %** globale du tonnage par rapport à 2023. Et nous atteignons un ratio de **101.67 kg** par habitant et par an alors que la moyenne départementale était en 2019 de 77 kg /an/hab. Il convient de relativiser cette performance puisque pour la troisième année consécutive nous sommes en perte de vitesse avec un plus haut en 2021 à 106 kg/an/hab. puis 105 en 2022. Si nous restons l'un des bons élèves de SRE nous ne sommes plus la collectivité la plus vertueuse puisque nous sommes désormais largement dépassés par la CCVBA qui atteint à présent plus de **125 kg/an/hab**.
- Toutefois, notre performance globale est supérieure de 28 % par rapport à la moyenne départementale.
- Des marges de progression importantes restent à développer tant par la suppression de zones encore blanches que par le renforcement de certains sites. Pour ce faire a été décidé en 2019 d'interdire la mise en place ou le remplacement de la seule colonne de reste mais bien au contraire de développer systématiquement l'association de points complets et a minima du couple emballages/Reste afin de faciliter le geste de tri et le rendre le plus naturel possible. Enfin une action toute particulière devra être envisagée au titre de la collecte sélective du verre notamment au travers de la mise en place de la solution Cliink.

### Les déchèteries :

- S'agissant des déchèteries, il est nécessaire en préalable de faire état des bilans des différents contrôles effectués depuis 2018 tant par la DREAL au titre de la vérification du respect des contraintes réglementaires que par les différents bureaux d'études ou prestataires chargés du suivi de la qualité des opérations de tri/valorisation. Tous à l'unanimité ont félicité notre collectivité pour la qualité de tenue des sites et le travail de nos agents.
- Une seconde observation introductive doit être portée à votre connaissance et concerne désormais les difficultés qu'éprouvent les collectivités pour organiser la couverture assurantielle des sites techniques. C'est particulièrement le cas pour notre corps de métier où les centres de tri et plus encore les déchèteries qui éprouvent de grandes difficultés à obtenir une couverture au titre du risque dommages aux biens. Tant les risques de chinage ou de vandalismes sont conséquents à l'échelle nationale. Plus encore dans une période de flambée des cours des métaux.
- S'agissant des tonnages collectés, les flux sont en baisse de 0.35 % sur l'année. Il convient de préciser qu'une analyse globale des flux est assez peu représentative en raison des densités extrêmement variables des différents matériaux collectés (gravats/ polystyrènes) et des coûts de traitement à la tonne. Aussi, vous trouverez une analyse flux par flux des principaux gisements dans l'ordre de leur importance.
- Les **déchets verts** représentent le principal tonnage collecté au sein des déchèteries soit 2967 tonnes en hausse de 7.6 % sur 2024. La politique mise en place de détournement et de valorisation agronomique des déchets verts professionnels et communaux s'avère très efficace puisque près de 70 % des tonnages de déchets verts ont pu être valorisés localement auprès d'agriculteurs ou d'industriels.
- Désormais nos partenariats sont suffisamment solides pour pérenniser un taux de valorisation en amendement organique local de 70 % des déchets verts collectés. **L'économie financière** réalisée par cette seule opération représente en 2023 **près de 400 000 €** selon les conditions 2020 et permet de financer un programme de prévention par la production de panneaux de sensibilisation des usagers (4 panneaux distincts sont en cours de production et devraient être présentés à l'occasion du DOB).

Mais au-delà de cette économie financière c'est bien une **perspective d'excellence environnementale qui est recherchée**. Le partenariat tripartite entre l'entreprise Fulchiron, l'institut universitaire de technologie de Perpignan et le SICTOMU, qui avait souffert de la période de pandémie a été relancé en 2023 afin de permettre d'organiser le suivi scientifique de la réhabilitation de la carrière de Vallabrix. Au titre de l'année 2025 sera sans doute recherché la mise en place d'un partenariat plus local avec les universités avignonnaises.

- **Les gravats** représentent le deuxième flux en déchèterie. La production de gravats a baissé significativement (-10 %) pour atteindre 2575 tonnes en 2024 contre 2861 tonnes en 2023 ; 2892 en 2022 et 3213 en 2021. Ce flux est un indicateur de l'activité du BTP notamment pour les travaux des particuliers

aussi cela pourrait marquer un ralentissement de l'activité de ce secteur. Il convient de préciser que les personnels du Sictomu incitent les professionnels à utiliser d'autres filières locales moins onéreuses.

- S'agissant des **tout venant ou déchets divers**, le traitement de ce flux constitue le poste principal de dépenses de traitement des déchetteries (+ de 250 000 €/an). Il représente aussi, un impact environnemental majeur puisque l'intégralité des tonnages sont malheureusement enfouis sans autre forme de valorisation. Ce flux constitué d'un ensemble hétéroclite de matériaux fait l'objet d'une réorientation au sein de bennes valorisables par effort de sensibilisation des usagers et de volontarisme du tri par nos agents.

Ainsi on observe une hausse de 14.7 % des tonnages par rapport à l'année précédente. Soit 1366 tonnes contre 1197 tonnes en 2023, 1664 t en 2022, 1640 en 2021...

Par délibération du Comité Syndical en 2020 a été mise en place une prime sur performances. Cette PIPCS fixe des objectifs annuels de réduction de la fraction de tout venant et d'accroissement des flux valorisables (métaux, mobiliers, batteries,...).

De fait on a observé une réduction très significative du taux de déchets enfouis au cours des dernières années même si cette dernière est moins bonne.

	Ratio Déchets Divers / Déchets totaux	Ratio Déchets Divers / Déchets totaux (hors gravats)
Exercice 2024	<b>13.26 %</b>	<b>17,68 %</b>
Exercice 2023	11.56 %	15.99 %
Exercice 2022	13.14%	18.23 %
Exercice 2021	14,8 %	20.8 %
Exercice 2020	16,4 %	22.9 %
Exercice 2019	16,7 %	22.9 %
Exercice 2018	17,7 %	23.9 %

- Pour améliorer le bilan financier et environnemental des déchetteries nous avons souhaité organiser la maîtrise du flux de tout venant d'autant qu'il est soumis à enfouissement et donc au paiement de la TGAP (Taxe **G**énérale sur les **A**ctivités **P**olluantes).
- **Le tonnage collecté en tout venant est un indicateur pertinent permettant d'apprécier les efforts de tri et de valorisation de nos concitoyens mais aussi et surtout l'évolution des performances de nos équipes.**

- La collecte **des mobiliers est en baisse significative de - 12.8 % après la légère baisse de - 1.94 % en 2023 et les augmentations de + 17.3 % en 2022, de +13.5 % en 2020 et de + 43 % en 2019**. Désormais 968 tonnes de mobiliers sont valorisés en 2024 contre 1110 en 2023, 1132 en 2022, 965 en 2021, 732 tonnes en 2020, 645 en 2019 et 440 en 2018. Nous constatons une baisse des tonnages collectés. Ceux-ci étaient jusqu'à présent mis pour l'essentiel dans la benne à déchets divers et enfouis.
- Ce différentiel de tonnage par rapport à l'année dernière représente une perte financière de près de 32 000 €.
- A l'inverse au titre de la collecte **des cartons** nous enregistrons une hausse du tonnage collecté de **+ 6.83 %** pour atteindre désormais 715 t en 2024 contre 670 tonnes en 2023, 680 t en 2022 et 706 tonnes en 2021 et 611 en 2020.
- Cette collecte s'effectue selon deux dispositifs distincts en déchèterie pour les cartons des particuliers (454t + 8.2 %) et en porte à porte dans le cadre des contrats de redevance spéciale pour les professionnels (262 t + 4.6 %). S'agissant des tonnages des cartons professionnels afin de réduire le coût du service pour la collectivité (transport et tri) mais aussi optimiser l'impact environnemental, ceux-ci sont valorisés auprès d'une entreprise de recyclage implantée sur notre territoire.
- Enfin il convient de noter **l'impact des ressourceries**. Si en matière de tonnages détournés leurs impacts sont parfaitement symboliques (extraction de **30 tonnes** de déchets sur 21 196 t), elles participent toutefois pleinement au développement de notre stratégie de prévention des déchets et de soutien aux associations oeuvrant sur l'éco-responsabilité.



## Les produits de fonctionnement

Recettes de fonctionnement en €	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Participations des communes/TEOM	4 690 957.00	4 683 334.00	4 705 272.00	4 905 699.00*	5 381 085.00 <sup>1</sup>	5 654 490.55	6 081 600,00	6 415 694,00
Redevances spéciale	484 578.54	596 332.57	575 165.21	459 662.07	572 133.88.	826 536.70	702 597.17	744 687.96
Autres ventes de produits finis	500 091,24	559 919.31	322 331.94	471 126.39	695 339.54 <sup>2</sup>	638 174.53	639 452.31	757 512.31
Redevance déchèteries	40 331,61	38 085.40	50 372.61	47 869.97	62 061.11	54 497.00	46 197.24	41 867.70

<sup>1</sup> À compter de 2020 la participation des communes intègre en plus de la TEOM les recettes liées au règlement de la prestation de gestion du haut de quai de la déchèterie de Garrigues Ste Eulalie.

## Taux d'imposition = le taux de TEOM

- Le taux de la TEOM est unifié pour l'ensemble du territoire du SICTOMU.
- Ce taux a été réduit au cours des exercices 2013/2019 pour passer de 14.78 % en 2013 à 12.10% en 2019 avant de remonter d'un point en 2021 au regard de la très forte hausse des coûts de traitement (+ 50 %), des sombres perspectives du dossier ECOVAL et l'évolution attendue de la Taxe Générale sur les Activités polluantes (TGAP). Depuis le niveau de cette TEOM demeure inchangée.

TAUX DE TEOM	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	14.78 %	13.78 %	13.50 %	13 %	12.9 %	12.5 %	12.1 %	12.1 %	13.1 %	13.1 %	13.1 %	13.1%

- En 2020, l'impact attendu de l'évolution des coûts de traitement avait fait passer le coût forfaitaire de la tonne de déchets facturé par SRE de 96 € à 140 € HT hors TGAP, ce qui représentait une majoration des coûts de traitements de près de 50 % et un impact financier équivalent à 1.81 points de TEOM complémentaire.
- Aussi, pour limiter l'impact des coûts de traitements direct ou indirect, des efforts très importants ont été accomplis par le Sictomu pour détourner des flux, vers le recyclage, le réemploi ou la valorisation matière tant pour réduire la charge financière mais aussi et surtout limiter notre impact environnemental.
- Aussi, le budget prévisionnel 2021 proposait une hausse du taux de TEOM de 1 point pour le passer à 13.1 % puis ce taux a été conservé en 2022 puis en 2023.

## Redevance spéciale pour l'enlèvement des ordures :

- La recette de redevances spéciales d'enlèvement des ordures est arrêtée pour l'exercice 2024 à la somme de 744 687.96 € contre 702 597.17€ pour 2023.
- La redevance spéciale a subi en 2024 une revalorisation de 3.90 % du prix du litre de RESTE afin de prendre en compte l'évolution de la TGAP. Cette augmentation a été appliquée à tous les professionnels (à l'exception des campings) qui ont, quant à eux, subi une hausse complémentaire afin d'engager une unification des tarifs entre les professionnels et les campings.
- Le montant de la redevance spéciale doit donc s'examiner au regard du montant des contrats de l'exercice 2023 majoré du taux d'évolution des tarifs (3.9 % à l'identique de l'augmentation de la dépense des usagers). Le montant attendu était donc de 730 000 €.

## Autres ventes de produits finis :

- Il s'agit des soutiens à la valorisation et des recettes de revente de matériaux que réalise pour notre compte Sud Rhône Environnement. La recette au titre de l'exercice 2024 s'élève à 757 512.31 € soit un niveau significativement supérieur à celui de 2023 qui était de 639 452.31 €.

- La lisibilité de la construction de ce montant est à ce jour assez complexe et peu lisible. Le montant fluctue en fonction des flux collectés, des taux de valorisation individuels, des cours des matières premières et de l'évolution des barèmes de valorisation et de soutien. Mais nous pouvons considérer en année pleine une recette attendue minimale de 640 000 € au titre de SRE et de 35 000 € au titre de la revente des cartons.

#### Redevance déchèteries :

- Le produit lié à la facturation des apports des professionnels en déchèteries a été budgétisé à hauteur de 50 000 €. Le résultat définitif s'élève à 41 867,70 € et est peu satisfaisant puisque l'attendu était de 55 000 € environ.
- Deux éléments peuvent expliquer pour partie cette baisse. Un ralentissement de l'activité lié à l'effet de crise actuellement observé et le détournement des professionnels vers d'autres structures de traitement plus adaptés à leurs flux. Pour autant ce niveau de recette est plutôt décevant et devra faire l'objet d'une analyse affinée.

## Les dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement en € (réalisées)	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Charges liées au traitement des déchets (62878)</b>	1856 122	1981 984	1905 989	1 983 006	2060 345	2 467 354	2 347 644 . 2 966 889 *	2 375 775 . 3 103 911 *	2 412 327.69 3 195 000* .	2 594 743.60 3 255 000* .
<b>Tonnage de reste</b>	8 231 t	8 214 t	8 296 t	8 496 t	8 200t	8 110 t	8 255 t	7 997 t	7 409 t	7 200 t
<b>Charges de gestion (hors 62878)</b>	586 966	544 591	572 368	710 108	644 910	623 803	971 253	897 669	1 022 350.61	1 245 988.12
<b>Frais de personnel</b>	1752 635	1663 696	1739 158	1801 314	1 839 069	1862 764	1 982 073	2 201 306	2 457 617.54	2 637 928.54
<b>Autres charges de gestion courantes (chapitre 65)</b>	237 343	255 460	177 161	185 205	316 610	308 174	305 027	306 901	496 173.83	465 259.76
<b>Charges financières</b>	152 424	136 797	120 757	106 774	97 913	92 439	86 298	80 844	80 190.5	75 000
<b>Provision pour Risque (Chapitre 68)</b>					300 000	150 000				

\* Dépenses de traitement que nous aurions été amené à régler sans les efforts de valorisation complémentaires engagés (Bio-déchets, déchets vert, mobilier, verre, tout venant, fripes, ...).

#### Charges liées au traitement des déchets (62878) :

La charge de traitement des déchets payée à SRE est le produit de trois variables : les tonnages de déchets, les coûts de traitement et la fiscalité additionnelle. Force est de constater que la situation est très fortement dégradée sur deux de ces trois critères (**augmentation des coûts de traitement de 50 % en 2020,**

et fiscalité additionnelle qui voit le montant de la **TGAP grossir chaque année pour passer de 25 à 65 € HT en 2025. Soit sur 2024** de 52 à 59 € HT/t de déchets **représentant une hausse complémentaire de + 66 000 €** sur l'année.

- Cette année, la baisse des tonnages de déchets de reste (- 2.82 %) ne permet pas de contenir la dépense de traitement (+ 182 500 €) contrairement aux trois derniers exercices où nous avons grâce à des efforts de valorisation des déchets pu contenir de façon très efficace la dépense et faire en sorte que la dépense de traitement de 2023 ait été inférieure à celle de l'exercice 2020 (- 55 000€) malgré l'évolution des coûts de traitement mais surtout de l'évolution de la TGAP qui est passée de 25 à 52 € la tonne sur cette période.

Aussi, sans les efforts des personnels et cadres de la collectivité et les stratégies mises en place afin d'engager une valorisation un réemploi et recyclage local, notre dépense de traitement aurait été de **plus de 3 260 000 €** soit une dépense **de 676 269 € de plus que le montant de la facture** qui nous a été adressée. Ce qui représente une économie équivalente à **1.47 pts de TEOM.**

Ainsi, au titre de l'analyse, **il convient d'ajouter aux 2 584 5140 €** acquittés auprès de SRE et de SMV (Sud Maintenance Valorisation en charge de la valorisation des cartons pro) les dépenses complémentaires qu'auraient représenté le traitement des 2 083 tonnes de déchets verts issus des déchèteries et valorisés en amendement organique, la valorisation des 968 tonnes de mobiliers extraites pour une grande partie de la benne de tout venant ou encore par exemple les économies de traitement des 203 t de reste, les 28 t d'emballages, 46 t de carton ....

Cette approche présente le double avantage de limiter pour nos administrés l'impact financier des hausses des coûts de traitement des déchets mais aussi et c'est encore plus important d'engager le SICTOMU dans une démarche encore plus écoresponsable en mettant en place un programme de valorisation et surtout de changement des pratiques.

### Charges de gestion (hors traitement 62878) :

En 2024, une dépense de 1 245 988.12 € a été réalisée contre 1 022 350.61 € en 2023 ; 897 668.72 € en 2022 ou 971 253.47 € pour 2021. Ce montant global marque une grande disparité de situations :

- Des dépenses nouvelles afin de développer le changement des pratiques (sacs de collecte sélective des emballages 55 000€, 750 composteurs individuels 45 000 €, efforts de communication).
- D'autre part des augmentations conjoncturelles importantes en matière de carburant ou du doublement des charges d'électricité depuis mai 2022 soit + 20 000 €/an ou prestations de broyage de nos sites dans le cadre des OLD pour éviter les risques incendies.
- Des prestations qui deviendront récurrentes (broyage des déchets verts 55 000 €, géolocalisation et facturation des prestations de collecte 40 000 €, augmentation des charges de locations des bennes et caissons de collecte des déchets + 40 000 €...).
- Ou des prestations nouvelles au titre des entretiens des matériels du fait de la forte inflation et de l'accroissement de la flotte de véhicules +85 000 €

### Frais de personnel et structure des effectifs :

La masse salariale, pour l'année 2024 s'élève à 2 637 928.54 € en augmentation de 7.34 % par rapport à 2023 (2 457 617.54 €) pour **un effectif de 45 agents (38 titulaires et 7 stagiaires), 1 agent en CDI** et 11 agents contractuels dont 3 en contrat de projet et 5 en remplacement à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

012 charges de personnel		
2019	Total employeur	1 839 068, 98 €
2020	Total employeur	1 862 763, 85 €
2021	Total employeur	1 982 072, 62 €
2022	Total employeur	2 201 305, 67 €
2023	Total employeur	2 457 617, 54 €
2024	Total employeur	2 637 928, 54 €

Au 01/01/2025 : titulaires et stagiaires

Cat A		Cat B		Cat C	
H	F	H	F	H	F
2	1	-	1	34	7
Total : 3		Total : 1		Total : 41	
Total 45 agents titulaires et stagiaires					

Au 31 décembre 2023, les données de la synthèse du rapport social unique indiquaient :

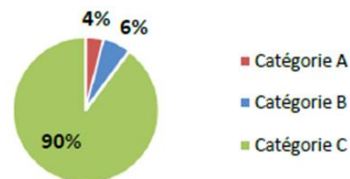


## — Caractéristiques des agents permanents

### ➔ Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	18%	11%	16%
Technique	83%	89%	84%
Culturelle			
Sportive			
Médico-sociale			
Police			
Incendie			
Animation			
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

### ➔ Répartition des agents par catégorie



## — Effectifs

### ➔ 57 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2023

- > 40 fonctionnaires
- > 9 contractuels permanents
- > 8 contractuels non permanents



### ➔ 1 contractuel permanent en CDI

Il convient de souligner qu'au regard de la variabilité de la production de déchets tout au long de l'année, le SICTOMU avait recours à des personnels vacataires pour faire face à des besoins ponctuels (double collecte durant les deux mois d'été, remplacement des personnels titulaires...). Désormais avec l'abandon de la double collecte estivale cette dépense est abandonnée.

Par rapport à 2023, il convient de noter au titre de l'année 2024 :

- Stagiairisation d'un gardien de déchèterie
- Stagiairisation de 3 agents de collecte
- Un contrat de projet à temps non complet pour occuper le poste de gestionnaire du haut de quai de la déchèterie de Garrigues St Eulalie
- Titularisation d'un agent administratif
- Mutation d'un agent administratif
- Instauration de la Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle au montant réglementaire maximal
- Précision pour la PIPCS au montant maximal de 600 euros
- Augmentation sur la part Noël des enfants, pour la porter de 25 euros à 40 euros et ce, jusqu'au 14 ans de l'enfant (au lieu de 12 ans)
- Vote de la délibération portant augmentation part employeur sur les contrats labellisés prévoyance/maintien de salaire pour passer de 10 € par mois à 15 € par mois, mais entrée en vigueur au 1er janvier 2025

**Le temps de travail annuel des agents est réalisé sur la base de 1607 h.**

Heures supplémentaires		
2020	Total employeur	51 089,69 €
2021	Total employeur	51 258,77 €
2022	Total employeur	48 560,06 €
2023	Total employeur	53 672,06 €
2024	Total employeur	60 668,84 €

Déclaration masse salariale CNRACL pour assurance statutaire				
Année	Nb agents	TIB	NBI	SFT
2021	41	801 579,44 €	10 232,76 €	7 053,13 €
2022	40	852 604,39 €	10 574,58 €	9 478,50 €
2023	42	907 412,04 €	10 603,68 €	10 981,10 €
2024	44	958 800,45 €	10 527,96 €	8 675,75 €

Total Rifseep		
2021	Total employeur	208 380.52 €
2022	Total employeur	241 284.40 €
2023	Total employeur	270 626.00 €
2024	Total employeur	292 223.27 €

CDI	1 agent
CDD	11 agents étant en contrat au 01/01/2025 (3 Contrat de Projet)

### Autres charges de gestion :

Ces dépenses ont baissé de 30 914 € sur 2024 en raison essentiellement de la baisse des pertes sur créances (-22 800 €) marquant un contexte économique plus fragile à l'issue de cette période de fin de COVID.

### Charges financières :

Cette charge décroît régulièrement d'année en année. Pour **atteindre 75 000.00 €** de remboursement annuel. Pour rappel, les investissements ont été réalisés sans recours à l'emprunt par autofinancement.

### Provision pour Risques :

Le traitement des déchets collectés par le SICTOMU a été confié au Syndicat SRE qui regroupe 5 collectivités (SICTOMU, NÎMES METROPOLE à travers 4 communes – (Bernis, Caissargues, Marguerittes et Milhaud), CC BEAUCAIRE TERRE D'ARGENCE, CC VALLEE DES BEAUX-ALPILLES, et CA ARLES) soit 53 communes pour 120 000 usagers. Le SICTOMU représente 30% de SRE.

À travers une DSP conclue en juin 2001, SRE a confié à la société ECOVAL la réalisation et l'exploitation d'une unité de traitement et de valorisation des déchets ménagers sur la commune de BEAUCAIRE (Bail emphytéotique et convention d'exploitation) jusqu'au 18 avril 2025 (Tri Mécano Biologique).

À la suite de différents portant sur les conditions financières de la DSP (considérées par ECOVAL comme insuffisantes) la société ECOVAL a déposé son bilan le 6 mars 2020. Un contentieux est désormais engagé entre la maison mère d'ECOVAL et SRE.

Le litige porte tout à la fois sur le remboursement :

Des dépenses engagées au titre du règlement de la TGAP des années antérieures (taux de refus de tri jugé élevé) et qui représentait au 8 novembre 2019 un montant de 1 874 041 € soit pour le SICTOMU une dépense à provisionner de 562 000 € (30 % de 1 874 041€).

Aussi au regard du litige bien réel qui est engagé au titre du règlement du reliquat de TGAP (1 874 041 €), le Comité Syndical de SUD Rhône Environnement (SRE) a décidé la mise en place et le financement intégral de cette provision pour risque y compris la part portée in-fine par le SICTOMU).

De son côté, le litige concernant la VNC (valeur nette comptable) n'a pas au 31 décembre 2024 été engagé.

## Les recettes et dépenses d'investissement

### Les recettes :

L'encaissement du FCTVA, option offerte au syndicat, a contribué à améliorer les capacités d'autofinancement de la collectivité. La recette, a été de 145 046.06 € en 2023 et 689 995.31€ au titre des opérations d'ordre de transfert entre sections des amortissements.

Montants en € (réalisé)	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<b>040- opérations d'ordres de transfert entre sections</b>	534 137.14	545 703.42	512 548.43	561 876.92	708 607.28	708 393.89	689 995.31	785 133.43
<b>10222- FCTVA</b>	155 114.58	170 202.53	145 714.91	113 020.40	88 072.72	149 593.77	107 989.95	100 341.61

### Les dépenses :

Montants en € (réalisé)	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024 + RAR
<b>16- Emprunt et dette assimilée</b>	407 852.26	330 808.73	164 364.64	133 552.34	138 823.84	144 312.34	150 026.96	152 378.10
<b>20- Immobilisations incorporelles</b>	1 470.00	10 278.00	3 996.00	20 478.26	0.00	14 580.00	15 300.00	121 768.80
<b>21- Immobilisations corporelles *</b>	401 577.59	641 038.34	1 113 284.49	868 027.30	872 327.70	597 216.60	273 065.65	2 607 980.31
<b>23- Immobilisations en cours</b>	635 862.13	23 972.40	48 439.80	9 792.00	9 792.00	.00	108.00	16 992.00
<b>Total dépenses réalisées</b>	1 454 573	1 098 740	1 396 988	1 063 538.9	1 048 702.91	789 257.82	471 884.09	3 002 499.21

### Emprunts et dette assimilée :

La charge annuelle de la dette reste stable pour atteindre 152 378.10€ en 2024. Son remboursement ne représente plus désormais que 0.33 point de TEOM ce qui libère une capacité d'investissement bien réelle.

### Immobilisations incorporelles :

Les dépenses d'immobilisation incorporelles augmentent très significativement au regard des projets de construction ou d'aménagement porté par notre syndicat et qui concerne la modernisation et l'agrandissement de la déchèterie de Fournès, la réalisation d'une étude pour la création d'un centre de valorisation en remplacement de l'actuelle déchèterie d'Uzes devenue trop exigüe pour permettre la mise en place des nouvelles filières REP et l'accueil dans de bonnes conditions des flux et usagers ;

### Immobilisations corporelles :

L'exercice 2023 a marqué une inflexion de la stratégie du SICTOMU qui s'est orienté vers l'élargissement du porte à porte et voit donc se réduire la collecte en apport volontaire. Cet exercice se caractérise par le prolongement des efforts de renouvellement des matériels de collecte ou la modernisation générale de nos installations mais aussi sur le lancement d'études de préfiguration relatives aux mutations de notre syndicat.

Ainsi les dépenses d'investissement ou engagement réalisés ont permis :

- L'acquisition de véhicules de collecte (2 bennes à ordures ménagères et une mini benne pour : 1 256 160.30 €).
- La fourniture de matériels (installation de 2 gravats glisse sur les déchèteries, l'acquisition de 5 caissons de 10 et 30 m3 pour nos déchèteries, ...),
- Le financement des travaux de construction relatifs à l'agrandissement et la modernisation de la déchèterie de Fournès pour (1 086 136.74 €),
- De financer l'ensemble des équipements sur le budget général et de ne recourir à l'emprunt que pour les seules opérations immobilières (création de déchèteries, de centre de valorisation, ...) qui sont des équipements structurants et dont la durée d'amortissement s'opère sur plusieurs décennies.

Enfin, sont engagées différentes études de préfiguration pour l'extension de la déchèterie de Fournès mais aussi pour la définition d'un nouveau centre de recyclage revalorisation en remplacement de l'actuelle déchèterie d'UZES devenue vétuste ou par la réalisation d'une étude sur la modernisation du quai de transfert d'Argilliers.

## L'encours de la dette

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Annuités	538 395	536 906	536 454	444 212	265 044	228 504	229 651	225 157	233 114	230 537	179 298

L'encours de la dette a chuté fortement en 2019 et restera stable cette année puis une baisse de 50 000 € sera enregistrée pour 2025.

L'encours de la dette du syndicat représente une faible part de la contribution de la TEOM 0.57 point ; ce qui nous permet de faire face ainsi plus facilement à l'augmentation attendue des coûts de la fiscalité additionnelle (TGAP) sur le traitement des déchets.

## Bilan, priorités et perspectives

### Bilan

#### Bilan en entrée d'exercice

Pour rappel pour la 1<sup>ère</sup> fois au cours de la dernière décennie, à la suite de l'augmentation attendue des coûts de traitement, l'exercice 2020, s'était conclu par un déficit de **235 502.69 €** représentant 0.56 point de TEOM. Cette situation de déficit de l'exercice 2020 pouvait entacher la viabilité industrielle de notre collectivité et plus encore le devenir de long terme du syndicat.

Le choix de maintenir le taux de TEOM à un niveau insuffisant pour faire face aux surcoûts qui s'annonçaient avait été retenu lors du vote du Budget Prévisionnel en cette année électorale. Pourtant le taux de TEOM sur le territoire du SICTOMU était l'un des taux les plus faibles du département. Il était passé de 14.78 % en 2013 à 12.1 % en 2019 et 2020.

L'augmentation de 50 % du coût de traitement des déchets avait pesé très lourdement au cours de l'exercice 2020 et si les services n'avaient pas eu la capacité d'engager une forte démarche de valorisation, le déficit que nous aurions dû constater se serait élevé à 724 302 € soit 1.8 point de TEOM.

Pour autant la trésorerie du syndicat restait conséquente 2 625 028.15 € mais elle devait aussi permettre de faire face au risque judiciaire et financier du conflit Ecoval / SRE et ce pour un montant d'environ 2 000 000 €. Ce qui constituait une menace majeure.

Sur le plan technique, le syndicat était très convenablement doté puisque qu'un programme volontariste de remplacement des matériels et équipements avait été engagé. De plus avait été conservé de nombreux véhicules pour faire face aux pannes ou nécessités d'entretien.

Par ailleurs, un plan prévisionnel d'investissement sur 10 ans avait été réalisé et permettait d'organiser avec fluidité et efficience l'ensemble des renouvellements des matériels et la création d'équipements structurants.

De fait, les enjeux techniques sont aujourd'hui de maintenir l'outil de production et donc d'assurer le renouvellement régulier des matériels et la poursuite de la modernisation du service. Ceci s'effectue en recherchant l'optimisation des performances des services et en préparant notre outil industriel à la mise en place d'une fiscalité incitative.

Les flux de déchets captés qu'il s'agisse de la collecte en porte à porte, en apport volontaire ou en déchèterie étaient bien maîtrisés, les taux de valorisation des emballages étaient bons et en croissance nette (+35 % en 4

ans). Et nos performances si nous nous comparons à l'échelle départementale étaient très bonnes tant au niveau des ratios de collecte du reste (232/279) que de la collecte sélective.

S'agissant des modalités de gestion de nos déchèteries nous avons, grâce à la construction de la déchetterie de Vallabrix, mis en place une structure de référence de haute qualité qui permet à l'ensemble des équipes de progresser. D'ailleurs pour l'inspecteur des installations classées, les bureaux d'études ou les éco-organismes qui sont intervenus sur nos sites (bien que souvent exigus), elles sont jugées très bien gérées. Pour autant il nous reste encore des marges d'améliorations importantes.

La séquence de redémarrage des déchetteries du SICTOMU lors de la séquence de pandémie s'était faite avec une grande efficacité et fluidité. Quant à la prestation nouvelle de gestion du haut de quai de la déchetterie de Garrigues Sainte Eulalie, elle a amélioré considérablement les conditions d'accueil et de tri du site. Enfin, nous avons pu mettre en place des filières de valorisations nouvelles et efficaces qui nous avaient permis de réaliser une économie de plus de 2300 tonnes de traitement par an et construire des partenariats durables et d'excellence.

Les exercices 2019 et 2020 avaient montré que nous étions réactifs et efficaces pour organiser l'adaptation de notre syndicat. La prise en gestion directe du haut de quai de la déchetterie de Garrigues St Eulalie, l'intégration de la commune de Bouquet, la révision de nos statuts, la modification de nos partenaires historiques de collecte des textiles, la poursuite intégrale de la collecte lors des phases de confinement, les conditions de redémarrage des déchèteries réalisées tout à la fois par anticipation et professionnalisme, la remise en service en quelques jours d'une double collecte estivale ou encore la mise en place de partenariats avec des industriels ou des associations avaient pu largement le démontrer...

Sur les modalités de collecte nous réalisons des efforts importants pour améliorer la qualité du service, (acquisition de véhicules spécialisés performants ( BOM, BOM grues, mini-bennes, poly bennes, Packmat, Véhicule de lavage haute pression..., visuels de sensibilisation sur le flanc des bennes, collecte des encombrants en porte à porte, ...) renforcement et intégration des sites (conteneurisation aérienne et enterrée) et nos capacités d'optimisation de la collecte sélective s'en trouvaient décuplées. Sur le plan des performances, nous avons conscience que nous pouvons encore améliorer nos résultats en matière de coûts de collecte et de refus de tri et nous avons engagé avec nos équipes un travail en ce sens.

Au titre des ressources humaines, les personnels administratifs, sont impliqués, responsables et compétents toutefois il convenait de mettre en place les moyens nécessaires pour sécuriser certaines fonctions. Enfin s'agissant des équipes techniques, elles étaient opérationnelles, et reconnues pour assurer un service de qualité. Pour autant des efforts devaient encore être produits afin d'améliorer le professionnalisme et l'efficacité des équipes.

Au titre du périmètre, des statuts ou de la gouvernance, notre syndicat fonctionnait désormais dans un mode apaisé et pleinement collaboratif. Cette situation était due notamment à la mise en place en 2017 puis en 2020 lors de l'élection du nouvel exécutif d'un bureau syndical parfaitement représentatif de chacune de nos collectivités.

Restait l'incertitude technique et financière que fait peser notre partenariat avec Sud Rhône Environnement tant par l'existence d'un contentieux historique avec son délégataire mais aussi en raison des choix de traitement mis en place, l'enfouissement dont les coûts (prestation et fiscalité) nous obligeaient à une grande prudence et une grande vigilance.

Aussi, au regard de nos exutoires et des enjeux de valorisation du Plan régional, il convenait de porter un effort significatif sur la réduction du volume de la poubelle.

**De fait, nous faisons le constat qu'une politique résolument active de réduction des flux de déchets, restait la seule solution permettant d'obtenir des performances environnementales, techniques et financières satisfaisantes.**

#### **Les ajustements et évolutions engagés au titre de l'exercice 2024**

En 2020 la situation de pandémie avait fortement impacté le fonctionnement des services. Aussi, afin de garantir la sécurité des personnels l'organisation de la collecte avait été réadapté (5 bennes de collecte au lieu de 4, **généralisation du mono-ripage**, horaires décalés, autorisation de départ dès la fin de tournée, adaptation de certains postes administratifs au télétravail) ce qui avait permis de passer de façon fluide l'ensemble de l'exercice et depuis nous avons généralisé le mono-ripage.

Parallèlement le Président a souhaité développer la collecte sélective des emballages en porte à porte de façon à faciliter le geste de tri et optimiser les tonnages captés. Ce développement s'est effectué par collecte en sacs translucides individualisés de façon à permettre la vérification et le contrôle du tri et la réduction drastique des



refus. Ce qui s'avère une très bonne initiative puisqu'elle encourage réellement la responsabilisation et le changement des pratiques.

Ce développement pour éviter d'être trop impactant financièrement a été réalisé en organisant la suppression de la double collecte estivale. Cette évolution est désormais rentrée dans les mœurs.

Depuis 2022, les tonnages sont repartis à la baisse en raison tout à la fois de la baisse du pouvoir d'achat et de la mise en place intensive de l'obligation de tri à la source des biodéchets. Ainsi nous avons franchi pour la première fois la barrière des 8 000 tonnes de déchets produits (7997) en 2022 puis 7409 t en 2023 et cette année nous sommes à 7200 t. Nous pouvions même espérer en milieu d'année être en dessous des 7000 tonnes sans l'accroissement inattendu des taux de verre dans nos OMR.

Les recettes de redevances redeviennent conséquentes d'autant que le nouveau système d'enregistrement des levées permet d'avoir une plus juste comptabilisation des professionnels au bac. Toutefois la crise COVID et le ralentissement économique engendré par l'hyperinflation liée à la guerre en Ukraine a fragilisé nombre d'établissements et de fait de nombreuses disparitions d'entreprises ont été constatées.

Sur le plan technique et industriel l'exercice 2024 s'inscrit dans le prolongement des actions conduites dans les années antérieures (renouvellement et modernisation du parc de matériel avec l'acquisition de deux bennes à ordures ménagères et d'une mini benne)

	Nombre	Prix moyen	Montant	Durée d'amortissement	Besoin annuel
Véhicules	9bom,4bom-gr, 1pack 2polyb, 3mb,6 VI		5 780 000	PL 9 ans VI et mb 7 ans	650 000 €
Bâtiment et sites			9 000 000	25 ans	360 000 €
PAV	275 aériens 90 enterrés	1200 6000	330 000 540 000	7 ans	125 000 €
Maintenance					160 000 €
Autres matériels				7 ans	75 000 €
Bacs de collecte	15 000	30	525 000	7 ans	65 000 €
Caissons de déchèteries	70	6 500	455 000	7 ans	65 000 €
TOTAL					1 500 000 €

Le besoin annuel d'investissement pour assurer le renouvellement de nos équipements est donc de 1,5 M€ hors nouvelles opérations.

Les efforts portés sur la mise en place d'outils de géolocalisation des véhicules et de suivi des levées de collecte sont désormais opérationnels. Ces nouveaux équipements, s'ils permettent aux responsables d'optimiser au mieux les tournées de collecte, de piloter les équipes, ou d'apprécier l'avancée et les difficultés rencontrées par les équipes, permettront aussi et surtout la mise en place à moyen terme d'une fiscalité incitative basée sur la production réelle de chacun ce qui devrait permettre de réduire d'environ un tiers la production de déchets et **passer ainsi en dessous de 135 kg de déchets par habitant et par an.**

Sur l'approche métier la volonté du Président a été de renforcer le service aux personnes dans une logique de simplification et de fluidité en proposant autant que faire se peut des solutions d'accompagnement en matière de gestion des déchets. Ainsi a déjà été mis en place un nouveau service de collecte des encombrants à domicile. Le choix retenu a été de créer non seulement un nouveau service de proximité mais aussi, de favoriser l'intégration sociale en mettant en place un partenariat avec le centre social intercommunal Pierre Mendes France.

Cette évolution s'exprime aussi au travers de la recherche de simplification de la collecte sélective par création d'un service de collecte en porte à porte (amorçage de la collecte des emballages en sacs en décembre

2022 sur trois communes, Flaux, Valliguières et Pognadoresse) qui est aujourd'hui généralisé. Reste que ce type de dispositif s'il peut permettre d'engager une meilleure responsabilisation des usagers et donc faire chuter les tonnages collectés doit être finement contrôlé pour éviter que les surcoûts de collecte ne soient trop pénalisants.

Au titre de nos équipements structurants, il s'agit d'engager l'évolution et la modernisation des sites afin d'apporter une plus grande fluidité et une plus grande fonctionnalité de ses équipements et les projeter vers l'échéance 2050. Ainsi trois opérations sont en cours :

- La première concerne l'évolution de la déchèterie de Fournès de façon à créer l'équivalent de l'équipement de Vallabrix sur la CCPG, le marché de travaux a été lancé et la réception du chantier devrait intervenir au cours de l'été 2025.
- La seconde est de remplacer sur un autre site plus vaste la déchèterie d'Uzès par un centre de tri / valorisation qui porterait alors une triple mission. La première est bien évidemment la collecte séparative de haut niveau des déchets. La seconde est de pouvoir assurer une mission de sensibilisation et de formation avec l'accueil de groupes ou scolaires et enfin une approche relative à l'économie circulaire et la réutilisation en créant une série d'alvéoles de dépôts / retrait libre. L'idée est de compléter ce dispositif en associant dans la continuité de la déchetterie une Recyclerie. Le marché de Maîtrise d'œuvre a été lancé et les premières études devraient intervenir dans les prochaines semaines.
- La troisième est la conduite d'une réflexion sur le devenir du quai de transfert et son adaptation à l'évolution des flux et exutoires attendus.

### **Enfin une profonde mutation du rôle et des missions portés par notre Syndicat**

Les exercices 2022 et 2023 marquent une modification très sensible des orientations du syndicat. Si la dimension technique et industrielle de la collectivité demeure et s'inscrit dans une certaine continuité (hormis la collecte sélective des emballages en sacs), est mise en avant la nécessité **de dépasser très largement notre domaine strict d'intervention pour s'engager sur la prévention et le changement des pratiques.**

**Car il apparaît évident tant pour des raisons financières qu'environnementales que notre enjeu n'est plus de collecter les déchets, ni même de les valoriser** (ces enjeux-là étant déjà atteints et dépassés) **mais d'engager véritablement le changement des pratiques de nos concitoyens** pour aller vers un territoire respectueux, responsable et sobre en matière de production de déchets. C'est à la fois un enjeu de dimension politique mais aussi à court terme une absolue nécessité réglementaire.

Cette stratégie repose essentiellement sur un tripode (**Communication, Collecte sélective et Compostage**) ou les actions se répondent, se complètent et permettent en occupant l'espace de conduire à une prise de conscience progressive et durable des enjeux du déchet par nos concitoyens.

**Ainsi en matière de communication** un ensemble de programme d'action a été lancé et se décline au travers du triptyque « **Réduire Composter Trier** ».

Le plan de communication a été élaboré et validé fin 2023. Il définit :

- les cibles prioritaires (communes, élus, usagers, scolaires, professionnels, ...),
- arrête les axes de progression de la collectivité (prévention des déchets, lutte contre le Gaspillage Alimentaire, recyclage et réutilisation, compostage des biodéchets et enfin l'ensemble des opérations de tri avec une attention particulière sur le tri des emballages),
- définit les vecteurs de communication (évolution du site internet, présence du SICTOMU sur les réseaux sociaux, collaboration appuyée avec les communautés de communes et communes sur la mise à disposition d'articles afin d'alimenter leurs gazettes, vidéo métier et institutionnelles,
- propose en collaboration avec nos partenaires des programmes de sensibilisation des collégiens et lycéens type fresques du déchet ou fresque du gaspillage alimentaire, l'office de tourisme sur la gestion des déchets au sein des gîtes et établissements touristiques, ...

L'ensemble de ce programme permet de nous positionner comme Le référent sur la question du déchet et un acteur « facilitateur » pour le développement de ces pratiques sur le terrain.

**En matière de collecte sélective** la stratégie est double il s'agit de rendre plus visible le geste de tri de façon à le généraliser tout en veillant à la qualité de celui-ci. Aussi a été décidé la mise en place de la collecte en porte à porte des emballages ce qui classiquement devrait doper d'environ 15 à 20 % les tonnages de déchets collectés en plus des progressions annuelles traditionnelles.

En effet le geste est plus simple que de se rendre au conteneur, plus visible et permet d'encourager les plus réticents à s'engager en matière de tri. Inversement pour éviter l'accroissement des refus de tri inhérent à la collecte sélective en porte à porte a été décidé la distribution de sacs identifiés, un suivi strict de la conformité du contenu par les personnels de collecte et autant que faire se peut l'interdiction des bacs de regroupement.

Pour mettre en place cette stratégie, des réunions de sensibilisation avec les élus ont eu lieu au sein des mairies, puis des réunions publiques auprès de chacune de nos communes, enfin des séquences de distribution de sacs individualisés.

De fait toute une campagne de communication s'est donc développée de façon concomitante avec les sessions de formation au compostage créant ainsi une résonance et une permanence de la question de la valorisation des déchets.

**Enfin en matière de compostage**, un effort important a été porté sur la mise en place d'une filière de valorisation des bio déchets par la mise en place d'un réseau dense et diversifié de partenariats sur le compostage individuel ou collectif.

- Convention de partenariat avec la CCPU pour le cofinancement à 100 % des composteurs individuels de nos usagers communs.
- Création de référents compostages communaux sur l'ensemble de nos communes afin d'animer les territoires et porter les projets locaux,
- Mise en place de référents de sites pour gérer au quotidien les sites de compostage-partagé.
- Fabrication de composteurs collectifs par le centre social intercommunal Pierre Mendes France,
- Réalisation en partenariat avec les communes et la CCPU de sessions de formations au compostage de 45 minutes afin de fournir les connaissances et compétences nécessaires à nos administrés pour exploiter durablement et avec efficacité les matériels mis à disposition,
- Généralisation du compostage dans les écoles, établissements scolaires...
- Distribution en 2023 de près de 1 000 nouveaux composteurs puis 700 en 2024 pour atteindre désormais 6 800 composteurs implantés sur notre territoire permettant de couvrir plus de 50 % des 13 000 logements avec jardins recensés au sein de nos communes.

## Perspectives techniques et financières

### **Évolution réglementaire et plan régional :**

Le PRPG Occitanie (Plan Régional de Prévention et de Gestion des déchets) a été adopté fin 2019 et s'inscrit dans le respect des objectifs de la loi Transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015. Il est actuellement en cours de révision et le rendu des modifications à eu lieu le 12 février 2025.

Il fixe une obligation de **réduction de 15 % des quantités des DMA** entre 2015 et 2030

Il prévoit **d'augmenter la valorisation** matière et fixe le taux de valorisation des déchets (DMA) à 55 % en 2025 (le SICTOMU est à 60 % en 2023), 60 % en 2030 puis 65 % en 2035.

Et pour les déchets ne pouvant faire l'objet de valorisation matière oblige la valorisation énergétique d'au moins 70 %.

Et fixe par rapport au tonnage de 2010 un abaissement des tonnages annuels mis en décharge de 50 % en 2025. **Ce qui dans le cas du SICTOMU ou plus largement de SRE est impossible puisqu'aujourd'hui l'intégralité ou presque des déchets ultimes est désormais enfouie sur le site de Bellegarde.**

**Puis limite à compter de 2035 à 10 % les tonnages de DMA mis en décharge.**

### **Impacts financiers :**

L'ensemble de ces réglementations sont accompagnées de mécanismes coercitifs financiers qui rendront insupportable la non atteinte des résultats (TGAP, TGAP majorée, Bonus-malus, ...)

### **Vers un territoire « zéro déchet » :**

- Les contraintes liées à l'accroissement des coûts de gestion des déchets, tout autant que nos enjeux d'élus et de citoyens éco-responsables, porteurs d'une vision de long terme, nous conduisent à engager une politique volontariste de réduction de la production et de la toxicité de nos déchets.
- Se double à cet enjeu cardinal de prévention, une volonté d'optimisation des performances de collecte sélective, de réemploi et de réutilisation.

- C'est donc une politique active de sensibilisation de prévention et de changement des pratiques tout autant que de rationalisation des services qui devra se développer dans le cadre de cette mandature et de la suivante.

REÇU EN PRÉFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_DB-030-253001135-20250409-14\_2025\_04\_

- Celle-ci se développera autour d'un ensemble de leviers de communication et de sensibilisation pour chacun des acteurs qu'ils soient usagers, professionnels ou élus tout autant qu'au travers d'un ensemble de propositions techniques.
- L'objectif attendu est la baisse régulière et significative des tonnages de déchets de reste et par corollaire la hausse des tonnages des collectes sélectives ou encore le compostage des déchets fermentescibles. Il est intéressant de noter que pour la première fois le SICTOMU passe en dessous de la barre des 7 200 tonnes de déchets de reste produites et alors même que nous sommes sur une très légère augmentation de la population.
- Pour apprécier l'efficacité et la performance des actions qui seront conduites, des indicateurs pertinents seront mis en place tels que : le suivi des productions (tonnages et taux), les taux d'implantation des équipements, la typologie des matériels (volumes des bacs, capacité des composteurs, ...) ou encore les performances de collecte (...), encore faudra t'il les suivre....
- Consommer localement, éviter les emballages, valoriser ses déchets par réemploi ou réutilisation, Allonger la durée de vie des objets, trier plus et mieux ou encore réduire son empreinte sont les enjeux sur lesquels nous devons nous inscrire. Et qui se traduira dans les prochains mois par la présentation en Comité Syndical d'un plan de prévention des déchets.
- L'objectif de fond est d'associer à notre territoire remarquable à bien des titres une « excellence » ou tout au moins une performance environnementale de haut niveau sur le domaine des déchets qui puisse participer à l'attractivité et au développement touristique et économique de notre territoire. Il s'agirait là d'un atout supplémentaire pour notre territoire qui cultiverait une image encore renforcée d'un espace protégé, valorisé et porteur d'avenir.

### Évolution attendue des tonnages à collecter en 2025 :

- Malgré les efforts et la politique mise en place en matière de prévention et de sensibilisation des déchets qui est et sera développée nous devons anticiper les productions de déchets et les évolutions suivantes.
- Ces différents tonnages prennent en compte tout à la fois les éléments tendanciels, les efforts accomplis ou à accomplir par la collectivité mais aussi les marges de sécurité permettant de construire rationnellement le budget.
- Enfin est pris en compte pour le calcul prévisionnel de ce gisement l'évolution des modalités de fonctionnement de la déchèterie de Fournès (mise en place d'un pont bascule, ...) et sa fermeture durant 5 mois.

Flux	Tonnage 2023	Tonnage 2024	Attendu 2025
Reste -3.6 %	7 403	7 200	6 950
Emballage +10.2 %	1 155	1 179	1 299
Papier -6.0 %	578	558	525
Verre +8.2 %	1860	1789	1936
Cartons +2.0 %	670	716	730
Déchets verts -6 %	2757	2 967	2 800
Gravats +0 %	2 861	2 575	2 575
Déchets divers -2 %*	1 197	1 366	<b>1 175*</b>

Flux	Tonnage 2023	Tonnage 2024	Attendu 2025
Bois +0 %	740	795	795
Métaux +5.7 %	485	473	<b>500</b>
DEEE +2.5 %	338	356	365
Mobilier** +5 %	1 110	968	<b>1165**</b>
Plâtres +0 %	330	234	330
DDS +0 %	82	85	80
Batteries +0 %	7	8	10

\* - 2 % par rapport à la valeur 2023 ; + 5 % par rapport à la valeur 2023

- Au regard des changements de comportements que nous souhaitons provoquer auprès de nos concitoyens notre attention devra être portée avec acuité sur deux flux particuliers afin d'apprécier les évolutions prévisibles et imaginer les modalités de collecte ou d'organisation afférentes.
- Il s'agit d'une part de la fraction d'emballages qui devrait subir une augmentation qualitative et quantitative à minima de l'ordre de 12.5 % en raison d'une part de la couverture des zones blanches, du renforcement

du dispositif sur Uzès, la prise d'habitude de la collecte sélective et de la distribution de sacs, la prise en compte des flux touristiques,

- Des tonnages de reste qui devraient être impactés par la poursuite de la généralisation du compostage individuel (500 composteurs soit 100 t) , de l'accroissement des tonnages d'emballages qui viennent se défalquer 90 t, la poursuite du retrait des bacs individuels de forte capacité et l'impact de la grille de dotation 20 t, un complément de captation des textiles d'environ 10 t, le contrôle de la conformité du contenu du bac de reste par nos équipes 50 t (0.66 %), soit un total minimum de 270 t de baisse attendue du tonnage (- 3. 7 %).
- Enfin sujet de vigilance c'est les conséquences de la mise en place de la filière PMCB (Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment) qui pourrait entraîner des déplacements de flux importants des professionnels en cas d'acceptation de ces derniers sur les déchetteries publiques.

### Gestion du contentieux d'Ecoval :

Qui devrait normalement voir d'ici la fin de l'exercice un débouché favorable et donc la fin des masses financières mises en place au titre d'une épargne de précautions :

### Impact de l'évolution du montant de la TGAP et la mise en place de la TGAP complémentaire :

TGAP en € HT par tonne	2014 2015 2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	à partir de 2025
Enfouissement installation autorisée avec valorisation du biogaz à + de 75%	20	23	24	24	25	37	45	52	59	65
Incineration avec valorisation énergétique de + de 65 %	4.08 4.11 4.13	5	5	6	6	11	12	13	14	15

Sont concernés par l'enfouissement les tonnages de reste (7 200 t), les refus de tri (300 t) et les déchets tout venant collectés en déchèteries (1400 t) ... soit désormais environ 8 900 tonnes à l'année. Contre, 10 730 t en 2021 et 10 000 t en 2022 ou 9100 t en 2023

Auquel il convient d'ajouter un montant complémentaire de 5 € ht par tonne de déchets dès lors que la capacité administrative du ISDND sera dépassée soit pour 47 % des flux soit une dépense complémentaire d'environ (2,5 €\*9100 t = 22 750 € HT)

Impact de la TGAP en € par an	2019	2020	2021	2022	2023	2024	à partir de 2025
Montant de la TGAP par tonne	24	25	37	45	52	59	65
Montant de la TGAP complémentaire par tonne au de la du seuil administratif (47 %)							5
Coût estimé des TGAP réel ou * sur la base des tonnages 2019	283 404	295 212	436 914	494 250	552 865*	696 701*	792 552*
Soit par foyer et par an en €	25	26	38	42.9	55*	61*	71*
Impact sur le taux de TEOM par rapport à l'exercice n-1		+ 0.029	+0.354	<b>+ 0.13</b>	+0.206*	+ 0.206*	+ 0.177*
Impact cumulé sur le taux de TEOM 2019 en pts de TEOM		+ 0.029	+ 0.381	+ 0.511	+ 0.823*	+ 1.029*	+ 1.206*

REÇU EN PRÉFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_08-030-253001135-20250409-14\_2025\_04\_

**Impact de l'évolution des coûts de traitement et des efforts de valorisation :**

A périmètre constant de tonnages et de tarifs à la tonne en ne faisant varier que l'évolution de la TGAP si nous nous basons sur l'exercice 2019 nous observons que l'augmentation du coût qui aurait dû être payée auprès de SRE représentait 800 000 euros supplémentaires (2 308 k€ en 2019 et 3 104 en 2022 et 3 198 483 €) soit près de 2 points de TEOM

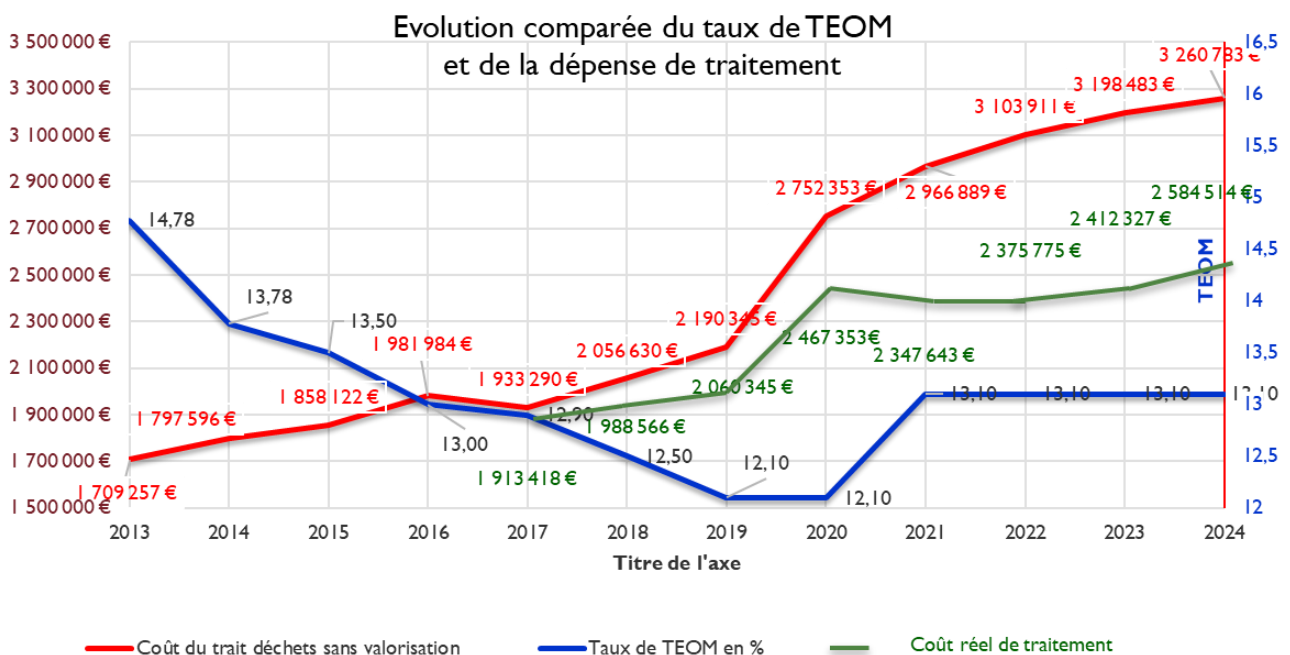
D'où l'importance financière et plus encore environnementale de s'engager résolument sur le recyclage, la valorisation de nos déchets et/ou le traitement à la parcelle (compostage, réutilisation...)

Pour la seule année 2023 c'est une économie de près de 727 000 €, l'équivalent de **1.71 points de TEOM** que représentent les efforts de valorisations réalisés sur l'année. Mais représente aussi exactement l'excédent de fonctionnement de l'exercice.

Aujourd'hui, sur cette même base de coûts de traitement et à périmètre constant de production de déchets, les dépenses attendues et prévisionnelles sont donc de :

Périmètres constants Réf : tonnages 2019 Tarif sur la base de ceux de 2021	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021 augt 7.24 % tonnes	2022	2023	2024
Coûts théoriques de traitement SRE	1 797 596	1 858 122	1 981 984	1 933 290	2 056 630	2 308 348	2 752 353	2 966 889	3 103 911	3 198 483	3 260 783
Dont TGAP (estimation si enfouissement)	182 968	202 536	214 936	237670	248 003	283 404	295 212	436 914	494 250	552 865	615 165
Economies * réalisées par valorisation des déchets verts extraction du mobilier, textiles, verre,	0	0	0	27 300	73 300	144 300	285 700	619 245*	728 135	786 156	676 269
Traitement réellement Acquitté à SRE	1 797 596	1 858 122	1 981 984	1 905 989	1983 006	2 060 345	2 467 353	2 347 644	2 375 775	2 412 327	2 584 514

**Ainsi par rapport aux tonnages produits en 2019 nous avons extrait en 2024 : 4845 t de déchets** comprenant (2200 t de déchets verts, 968 t de mobilier, 1077 tonnes de reste, 138 t de verre, 327 t d'emballages, 95 t de cartons, 40 t de fripes...) **contre 5 071 en 2023**



**De fait tout comme dans nos communes nous sommes passé d'une logique de salubrité à une logique de gestion des déchets, nous sommes au sein de nos syndicats passé d'une logique de collecte à une logique de prévention.**

### **Impact de la mise en place de la gestion des biodéchets :**

La gestion des biodéchets est désormais obligatoire depuis le 31 décembre 2023. Pour anticiper cette évolution réglementaire il a été produit à l'échelle du territoire une étude sur la faisabilité de la mise en place de la collecte sélective des biodéchets. Ont été analysées tout à la fois des solutions de collecte en porte-à-porte mais aussi des solutions de gestion chez l'habitant par mise en place de composteurs individuels ou collectifs.

Au regard du territoire rural du SICTOMU, le choix du tout compostage a été retenu. Il implique la mise en place de 13 000 composteurs individuels ainsi que de 195 sites de compostage partagé. Les éléments ayant conduit notre choix se sont appuyés tout à la fois sur le volet économique (moins de traitement, moins de collecte, moins de coûts de fonctionnement des équipements) que pour des raisons environnementales (salubrité publique, économie circulaire, modification des comportements) d'où l'espérance de changer les pratiques de nos concitoyens.

Pour piloter et conduire cette action un chargé de mission fermentescibles a été recruté (poste financé sur trois ans à 100 % par l'ADEME).

Désormais un plan d'action se développe afin d'organiser sur chacune des 35 communes du SICTOMU la mise en place de référents communaux sur le compostage véritable relais et animateurs locaux sur le domaine. Parallèlement des efforts de sensibilisation ont été conduits auprès des établissements scolaires (école primaire, collège, lycée, établissement professionnel), afin d'engager l'ensemble de ces établissements sur la mise en place du compostage collectif et la valorisation des déchets.

Parallèlement ont été mis en place un partenariat avec la communauté de communes du Pays d'Uzes afin de permettre l'acquisition de ces composteurs par les administrés de façon gratuite en conditionnant cette mise à disposition à la participation d'une formation d'environ 45 min permettant d'acquérir les bases et les savoir-faire en la matière. Cette stratégie est désormais opérationnelle sur l'une de nos 2 communautés de communes à la communauté de commune du pays d'Uzès elle devrait en 2025 s'appliquer sur l'ensemble de notre territoire.

L'exercice 2023 a permis la distribution de 1000 composteurs individuels et le cofinancement des composteurs entre la communauté de communes du pays d'Uzès et Le Sictomu. De plus, a été réalisé le recrutement d'un second maître composteur. Quant à l'exercice 2024, il a permis de compléter le dispositif avec l'implantation complémentaire de 700 nouveaux composteurs individuels et d'organiser sur la quasi-totalité de nos communes la mise en place de composteurs partagés.

La dépense envisagée pour l'acquisition de ces matériels a été d'environ 90 000€ et fait l'objet d'un marché public réalisé en 2022. Concernant les recettes, il devrait être enregistré 45 000€ au titre de la vente de ces matériels auprès des usagers où de la participation de la CCPU à cette action. Ce qui a permis de réduire d'environ 150 tonnes les tonnages de reste collectés soit une économie directe de 27 000 € environ auquel il convient d'ajouter à peu près le même montant au titre des effets induits.

Aujourd'hui sur le **territoire 6800 composteurs individuels ont été distribués par le SICTOMU** depuis 2002 soit **un taux de couverture de près de 52.3 % des logements avec jardins**.  
**Le tonnage de bio-déchets détourné en 2024 est de 1016 t** selon les critères de l'ADEME (en prenant seulement en compte les composteurs livrés par le SICTOMU)

### **Impact de l'évolution des modalités de collecte des emballages :**

Afin de faciliter la collecte sélective, et réduire les taux de refus observés, l'actuelle mandature a souhaitée organiser une collecte en porte-à-porte des emballages. Pour ce faire ont été distribués à la population des sacs transparents afin de permettre aux agents de collecte de pouvoir assurer une collecte rapide et performante tout en pouvant vérifier la conformité du contenu du sac.

Pour éviter que l'usage des sacs soit détourné mais surtout pour responsabiliser les utilisateurs les sacs sont identifiés et rattachés à un usager avec son adresse et son N° de téléphone. De ce fait le risque d'abandon des sacs non collectés est réduit, et même en cas de rassemblement des sacs de collecte en un point de regroupement il est facile d'observer les erreurs de tri, refuser le sac, remonter l'information par voie téléphonique au propriétaire et engager ainsi une boucle d'amélioration continue.



On peut féliciter les personnels de collecte qui jouent véritablement le jeu et n'hésitent pas à faire remonter à leur hiérarchie les situations de non-conformité afin qu'un appel soit réalisé à l'usager afin de corriger le tir.

La collecte en porte à porte des emballages représentant un coût nettement plus élevé du fait de la nécessité d'employer un nombre plus conséquent de personnels et de matériels pour la réaliser, il a été proposé que celle-ci soit réalisée en mono ripage de même que la collecte des ordures ménagères.

Engagement avait été pris de réaliser cette nouvelle collecte à périmètre constant aussi, les besoins en personnel nouveau devaient être inexistant et seules devaient être enregistrées les dépenses en fonctionnement des véhicules qu'il s'agisse de carburant ou de la maintenance des matériels et de fourniture des sacs de collecte pour un montant annuel d'environ 80 000€.

Ainsi devraient être consommés non pas 140 000 l de carburant comme chaque année mais de l'ordre de 150 000 l à l'issue du complet déploiement. Le second poste devant évoluer étant la dépense de maintenance qui devait passer de 120 000€ à 175 000 € pour l'exercice 2024.

### **Dépenses complémentaires de personnel :**

Pour accompagner cette évolution il est proposé d'accentuer les efforts sur le domaine administratif par le recrutement de deux agents.

Le premier au titre des moyens généraux avec le recrutement d'un responsable des ressources humaines et des finances. Agent qui, dans le cadre de la mission de son service, aura à terme à reprendre à son compte la redevance spéciale des différents professionnels et à moyen terme à la mise en place d'une redevance incitative devant conduire à la réduction significative des tonnages de déchets produits par nos concitoyens. Dans ce contexte les économies de traitement et de réduction des dépenses de collecte devraient compenser très largement le salaire ou les salaires des personnels administratifs qui seront recrutés.

Le second domaine de renforcement concerne la communication. Comme l'a été évoqué le Président, le SICTOMU s'engage résolument vers le changement des pratiques il s'agit donc non plus d'organiser la simple collecte mais aussi et surtout de réduire les tonnages de déchets produits par nos administrés. De fait un ensemble d'actions de sensibilisation ou de communication sont donc désormais nécessaires.

**Les dépenses envisagées** pour la constitution de ces 2 postes de cadre en année pleine est d'environ : 40 000 € chacun.

S'agissant des autres personnels le traitement indiciaire des personnels ne devrait évoluer que dans le cadre des avancements de grade ou d'échelon selon les règles communes de la Fonction publique territoriale de même pour le régime indemnitaire des personnels. A ce titre **le SICTOMU a élaboré ses LDG** (ligne directrice de gestion).

**Le temps de travail est désormais organisé sur une base annuelle de 1607 h pour l'ensemble des personnels techniques ou administratifs.**

### **Recettes : Impact des efforts de valorisation sur le résultat de la TEOM :**

Comme nous l'avons observé les efforts de valorisation qui ont été conduits au titre de l'exercice 2024 ont permis de réaliser une économie de traitement d'environ 786 000 € soit l'équivalent d'environ 1,80 point de TEOM.

La loi de finances 2025 annonce une réévaluation du nombre de bases à minima de 1.8 %. La dépense nouvelle sera essentiellement liée à l'augmentation de la TGAP (taxe générale sur les activités polluante et le financement en année pleine des personnels administratifs évoqués plus avant.

De fait il est proposé **de ne pas modifier le taux de la TEOM** au titre du présent exercice mais d'accroître les recettes des prestations conduites au titre des différentes redevances qu'il s'agisse des professionnels au titre de la collecte des ordures ménagères ou des accès en déchetterie dans les mêmes proportions soit de 6 % afin de prendre en compte l'évolution de la TGAP qui passera de 59 à 65 € auquel viendra s'ajouter une TGAP complémentaire de 5 € /t sur l'excédent de tonnage enfoui au-delà de l'autorisation administrative.

L'ensemble de ces recettes nouvelles devant tout à la fois couvrir l'augmentation des coûts de traitement (évolution de la TGAP et des coûts de traitement).

Etant précisé que sera désormais abandonné les tarifications forfaitaires de la redevance spéciale 1 a et 1 b au 1<sup>er</sup> janvier 2026 afin d'engager les acteurs des métiers de bouche dans de véritables efforts de tri et de valorisation selon les obligations réglementaires qui leurs sont dévolues.





## Epargne, endettement

### Besoin de financement :

Le dernier budget qui par son résultat de clôture de la section de fonctionnement permettait d'obtenir une capacité d'investissement suffisante (1.5 M€) est le budget 2018. Celui-ci avec ses 674 172 € d'excédent de fonctionnement son FCTVA de 170 000 € et sa dotation aux amortissements 545 700 € permettait de se rapprocher des 1 300 000 € de besoins d'investissements annuels.

Au titre de l'exercice 2024, l'excédent de fonctionnement a été de 349 589.75 €, le FCTVA de 100 341,61 € enfin sa dotation aux amortissements de 785 133.43 € soit un total de 1 235 064.79 €.

Nous avons décrit en page 22 la décomposition récurrente du besoin de financement annuel du SICTOMU afin de permettre la maintenance et le renouvellement des équipements hors nouvelle opération. **Le montant calculé est de 1.5 M€/an.** Soit un manque de ressource d'environ 265 000 € pour être parfaitement confortable. Ce qui doit nous conduire à poursuivre nos efforts de réduction des déchets ce qui est parfaitement réalisable.

Aujourd'hui le SICTOMU dispose de réserves financières conséquentes puisque son excédent cumulé s'élève à hauteur de 3 628 050.06 euros sans compter la provision pour risque de 450 000 € mis de côté pour faire face en cas d'appel à cotisation de la part de SRE pour régler le litige Ecoval30.

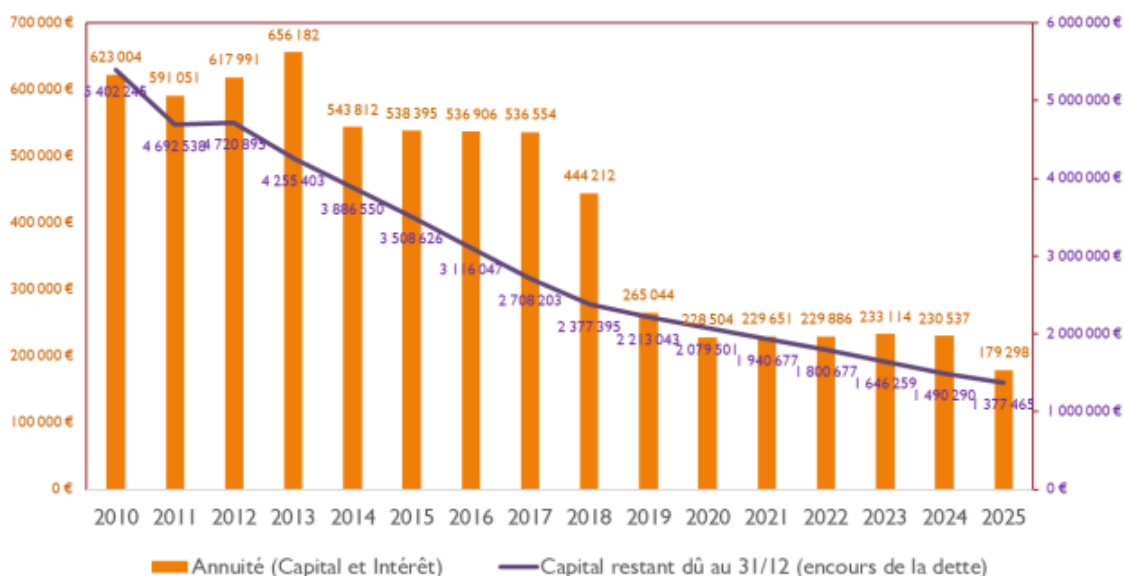
Ces ressources doivent permettre aussi, la construction d'équipements structurants telle le centre de valorisation des déchets (à l'étude) devant remplacer à moyen terme la déchetterie d'Uzès ou financer les besoins de réalisation d'un équipement de traitement des OMR.

### Recours à l'emprunt :

A ce jour et depuis de nombreuses années le SICTOMU réalise l'intégralité de ses dépenses d'investissement qu'il s'agisse de la construction de ses équipements structurants de l'acquisition de ses matériels roulants ou de son mobilier urbain sans recours à l'emprunt.

De fait les charges financières se réduisent de façon très importante et il ne représente plus qu'une dépense de 75 000 € de charges financières au titre des intérêts d'emprunt et de 152 378.10 € au titre du remboursement du capital soit 227 378.10 €. Ce qui rapporté au budget du Syndicat 13 M€ est une charge assez modeste.

### Encours de la dette et annuités d'emprunt (capital et Intérêts)



REÇU EN PRÉFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_DB-030-253001135-20250409-14\_2025\_04\_

## Stratégie de prévention et d'optimisation du service

Au regard de l'évolution des coûts de traitement des déchets et de la hausse attendue des taxes additionnelles, et de l'évolution du contexte réglementaire, pour rendre supportable le coût de gestion des déchets il convient de développer nos actions en matière de prévention, de sensibilisation et d'aide aux communes.

L'objectif attendu est de compenser par la réduction progressive des tonnages de déchets produits sur le territoire la hausse progressive de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) et **d'inscrire désormais le SICTOMU sur une trajectoire d'excellence environnementale.**

**Après analyse fine de nos flux et calcul précis de ses composantes touristiques (12.6 %) et activité économique (19,5 %) Nous sommes désormais sur une production d'OMR par an et par habitant de 140,96 kg /an /hab. en 2024 il est donc tout à fait possible d'atteindre 120 kg d'ici 3 ans et 100 kg d'ici 6 à 7 ans si nous sommes rigoureux et attentifs et ce sans recours à la fiscalité incitative.**

Pour se faire et en prolongement des efforts de modernisation des équipements et de rationalisation de la collecte engagée, un ensemble d'actions de prévention sera conduit et se développera au cours des prochains mois, prochaines années autour des thématiques principales suivantes :

### 1- Réduction des flux de déchets par le changement des pratiques

Réduire significativement les tonnages de déchets collectés **grâce à l'investissement de nos agents**

- Engager une sensibilisation forte de nos agents par des formations et une sensibilisation active à l'environnement,
- Les rendre acteurs par un travail de vigilance, de contrôle et d'accompagnement des usagers,
- Développer la qualité du geste de tri par un rôle de contrôle de la conformité des déchets notamment le refus de collecte en cas de présence importante et récurrente de verre,
- Systématiser le suivi des sacs de collecte des emballages par les personnels de collecte,
- Vérifier la conformité du contenu des bacs de reste et refuser la dépose des flux d'emballages ou des objets et matériaux devant rejoindre les déchèteries,
- Rendre automatique l'appel téléphonique des usagers dont les sacs/bacs de collecte sont non conformes,
- Poursuivre la démarche d'accompagnement des usagers au sein des déchetteries,
  
- Développer les actions de communication de sensibilisation ou de formation,
- Fixer des buts et objectifs de réduction,
- Poursuivre le développement de PIPCS (primes sur performances)
- ...

Réduire significativement les tonnages de déchets collectés **grâce la mise en place d'un programme de collecte incitative**

- Engager la réduction des volumes des bacs de collecte afin de réduire l'effet d'appel d'air,
- Contrôler physiquement par le responsable de la collecte que chaque foyer est bien équipé que d'un seul bac,
- Assurer le suivi et la mise à jour de la base de données des bacs en continu,
- Veiller à supprimer les bacs de regroupement véritables aspirateurs à déchets,
- Interdire les forfaits pour les professionnels des métiers de bouche et des gros producteurs,
- Interdire l'accès aux colonnes de reste des professionnels à l'exception des colonnes avec contrôle d'accès et dimensionnés pour eux
- Réduire la taille des avaloirs des colonnes enterrées des particuliers pour des sacs de 60 litres
- Etudier la possibilité de réduction de la fréquence de collecte (pour passer de C7 à déjà C3 auprès des professionnels de la place aux herbes, de C3 à C2 pour les résidences,
- Adapter la tarification du coût au litre selon la fréquence de collecte (+ 20% si 2, 30% si 3, ...),
- Envisager un passage en C 0,5 du 1<sup>er</sup> novembre à fin mai puis en C1 de juin à fin octobre,
- Engager un suivi de collecte et fixer des objectifs de contrôle de la conformité des flux,
- Exploiter et utiliser les pesons des véhicules de collecte,
- Exploiter l'avantage d'avoir une régie pour communiquer sur les besoins de performances
- Former nos agents de collecte et les sortir d'une simple logique de collecte => prévention,
- Développer les actions de formation sur le cadre réglementaire auprès de nos agents,
- Fixer des buts et objectifs de performance,
- Poursuivre le développement de PIPCS (primes sur performances) mais individualisés par métiers

REÇU EN PRÉFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71\_DB-030-253001135-20250409-14\_2025\_04\_

Réduire significativement les tonnages de déchets collectés **par la modification des comportements et des habitudes**

- Passer dans les communes d'une logique de propreté à une logique d'éco-citoyenneté,
- Développer dans le quotidien des enfants et scolaires le geste de tri/valorisation dans toutes les écoles,
- Incrire l'ensemble de nos établissements scolaires dans une démarche d'excellence,
- S'appuyer sur les délégués pour animer à minima deux fois par an dans chaque commune des actions de terrain (distribution de compost, nettoyage des chemins, collecte des arbres de Noël...),
- Mettre en réseau les acteurs et associations Eco-citoyennes pour créer des synergies et valoriser les démarches,
- Rendre responsables les acteurs et lutter contre les incivilités par la répression et l'information des condamnations,
- Développer à l'échelle du SICTOMU la vidéo surveillance des sites afin de participer à la responsabilisation de tous,
- Faire qu'à l'occasion de chaque événement festif ou manifestation la collecte sélective et le tri soient effectués.
- ...

Réduire significativement les tonnages de déchets **par une communication active et ciblée**

- Incrire notre territoire comme **un territoire d'excellence**.
- Utiliser cette image d'excellence pour valoriser nos communes, tout autant que le geste de tri,
- Faire de nos délégués, de nos maires, de nos élus, des services urbanisme et des agents techniques des communes des relais locaux impliqués et efficaces,
- Faire en sorte que dans chaque bulletin municipal la question du déchet et des incivilités soit exposée,
- Communiquer mensuellement dans la presse locale pour rendre naturelles et attractives les actions,
- Montrer que la production de déchets n'est pas une fatalité / Exemplarité du quotidien,
- Promouvoir l'engagement citoyen au profit de la collectivité,
- Sensibiliser les scolaires par des programmes pédagogiques, des visites de sites ou des actions de terrain,
- Développer une communication active et ciblée auprès des professionnels et notamment des restaurateurs,
- Engager avec les offices de tourisme des actions d'informations auprès des gîtes et des campings,
- Rendre régulier et récurrent l'usage de notre site internet,
- Faire de notre site un outil opérationnel et pratique, facilement consultable,
- ...

Réduire significativement les tonnages de déchets collectés **par la fiscalité**

- Étudier la mise place d'une tarification incitative afin de responsabiliser les producteurs,
- Rechercher la meilleure solution entre redevance incitative et TEOM incitative,
- Examiner les meilleures conditions d'évaluation des déchets générés (poids, volumes, levées solution mixte...),
- Réfléchir à la progressivité de l'action et sa montée en puissance,
- Établir ou non un forfait minimal incompressible,
- Réduire ou non la fréquence de collecte en dehors de la période estivale,
- Évoquer dès à présent ce principe afin d'engager des comportements plus vertueux et faciliter l'acceptabilité des changements à venir,
- Adapter la redevance des campings afin d'harmoniser le tarif au litre avec les autres professionnels,
- Faire payer les passages supplémentaires de collecte en plus du forfait de base,
- Faire évoluer la tarification des volumes et tonnages collectés en déchèterie,
- ...

Réduire significativement les tonnages de déchets collectés **par le développement du compostage**

- Mettre en place un réseau de maîtres composteurs et de référents dans les villages,
- Faire de nos gardiens de déchèteries et des agents de l'équipe 7 des personnels « ressource »,
- Adhérer au réseau compost Occitanie afin de permettre à chacun de nos relais de développer leurs compétences
- Organiser la gratuité des composteurs sous conditions de formations de façon à optimiser le déploiement et donc l'économie réalisée,
- Faire vivre ce réseau par la gestion d'événements et de rencontres,
- S'appuyer sur les maraîchers locaux et la vente à la ferme pour promouvoir le compostage,
- Développer le compostage individuel dans nos communes et le lombricompostage en ville,
- Mettre en place dans les communes et écoles qui le désirent des équipements collectifs,
- Idem auprès des entreprises et administrations (Haribo, hôpital...),
- Réaliser des animations au sein des déchèteries lors de journées de distribution de compost,
- Réaliser des actions de sensibilisations récurrentes sur les marchés et petits marchés nocturnes
- Développer les outils de communication exploitables (exposition, mallette pédagogique, jeux...)
- Utiliser nos services interne (lauréats SERD 2024 pour ses sensibilisations en vidéos) afin d'étoffer la documentation technique et fournir des articles clefs en main,
- S'appuyer sur les associations locales pour relayer l'information sur les marchés,

- Voir pour mettre en place une unité pédagogique de gestion des fermentescibles sur le site de Vallabrix ou d'Argilliers.
- ...

Réduire significativement les tonnages de déchets collectés **par la promotion du recyclage et la réutilisation**

- Développer les projets locaux de Recyclerie,
- Encourager les démarches de mise en place de marchés solidaires,
- Elargir notre partenariat avec les associations locales CSI,
- Faciliter la collecte des objets réutilisables sur nos déchèteries,
- Promouvoir dans nos outils de communication un message ciblé sur la réutilisation,
- Encourager les associations mais aussi les filières pros à s'organiser,
- Organiser avec SRE une fête du recyclage réutilisation chaque année,
- Créer un défi sur ce thème avec les écoles.
- ...

Réduire significativement les tonnages de déchets collectés **par la modification des outils de pré-collecte**

- Faciliter la connaissance du tri par la mise en place d'affiches ou de magnets dans les cuisines et resserres, de calendriers de collecte,
- Distribuer des sacs de pré-collecte afin de faciliter le tri,
- Adosser une logique de proximité pour faciliter la collecte sélective,
- Réduire la taille des conteneurs de collecte afin d'éviter l'effet aspirateur à déchets,
- Retirer d'office l'ensemble des bacs de collecte de 360 litres attribués aux ménages et fournir les matériels correspondants à la nouvelle grille de dotation,
- Puis organiser la même opération sur les 240 sur les exercices 2025 et 2026.
- Définir un volume théorique par habitant afin de contrôler les productions de déchets dans l'habitat vertical,
- Organiser des suivis de collecte afin de ne collecter que ce qui doit l'être,
- Exploiter les capacités de suivi des levées de bacs pour identifier les abus et mettre en place les actions correctives ou sanctions (refus de collecte),
- Assurer un contrôle de gestion sur le suivi des défauts de collecte,
- Mettre en place une prime de performance pour encourager l'évolution des pratiques et des mentalités,
- ...

## 2- Développer le tri

Augmenter significativement le tri **par la suppression des zones blanches**

- Intégrer à tout projet d'aménagement ou de lotissement une réelle prise en compte du tri,
- Développer la collecte en porte à porte des emballages avec suivi de la qualité par les agents,
- Examiner avec les maires concernés comment effacer les zones blanches du territoire,
- Revoir les modalités de dotation des sacs afin de faciliter le processus de dotation
- Communiquer sur les taux de collecte de chaque commune,
- Ne pas retirer par principe toutes les colonnes d'emballages,
- Interdire la mise en place ou le remplacement de colonnes de collecte du seul RESTE,
- Sensibiliser les professionnels et notamment les restaurateurs sur leurs obligations,
- Réduire la fréquence de collecte de reste des professionnels de la place aux herbes pour les engager au tri,
- Réduire la taille des avaloirs afin de limiter l'absence de tri et ainsi impliquer les professionnels,
- ...

Augmenter significativement le tri par **le renforcement et l'adaptation des équipements**

- Adosser autant que faire se peut la collecte sélective avec celle du RESTE afin que le geste de tri soit le plus simple et naturel possible,
- Examiner avec les professionnels concernés les moyens de mise en place du tri dans leurs établissements,
- Réserver aux professionnels l'usage de bacs individuels ou de colonnes enterrées avec trappes gros volumes mais avec enregistrement et facturation des apports, tout en maintenant pour l'instant et sous réserve de la qualité du tri la gratuité de la collecte sélective pour les professionnels,
- Réduire voire **éradiquer les bacs de regroupements**,
- Passer sur des corbeilles ou colonnes multi flux sur les zones touristiques,
- Le cas échéant mettre auprès des services techniques des colonnes de tri afin que les équipes de nettoyage puissent effectuer du tri/valorisation,
- Renforcer le maillage et adaptation aux périodes estivales
- ...

## 3- Valoriser les déchets le plus en amont possible dans le cadre de projets de performance environnementale

- Accompagner la démarche de mise en place de Recycleries sur le territoire,



- Développer la non-production de déchets par des logiques de prévention ou de réutilisation dans les services communaux (aide au financement de broyeurs, usage du paillage, du mulching,...)
- Poursuivre le partenariat scientifique avec les carrières/universités (lut d'Avignon)
- Rechercher une solution de valorisation des cartons plus éco-responsable
- Développer la collecte des textiles 100 T en 2019, 120 T en 2021, 130 T en 2022, 143 t en 2023 et 141 t en 2024,
- Accompagner la motivation des personnels de déchèteries en valorisant l'augmentation de la performance de tri et la réduction du flux de tout venant.
- ...

#### **4- Apporter un service complémentaire aux communes**

- Mise en place d'un espace de ressources partagées d'articles thématiques sur les déchets, le tri, la valorisation... afin de faciliter la communication communale,
- Mise en place d'un réseau de ressources techniques afin de permettre la montée en compétence des délégués et référents notamment sur le compostage (réseau compost Occitanie, Amorce, ...)
- Financement ou aide à la formation des référents communaux maitres composteurs,
- Sensibilisation des scolaires par réalisation et prêt d'expositions itinérantes sur le tri/valorisation,
- Intervention dans les écoles pour sensibiliser les enfants aux gestes de tri,
- Poursuivre l'accompagnement des visites de sites d'unité de tri, de valorisation ou d'élimination des déchets par les scolaires,
- Fourniture d'un kit composteur collectif pour les écoles, collèges ou mairies souhaitant développer cette action,
- Accompagner le réseau scolaire pour la mise en place de challenges sur des thématiques de tri et/ou valorisation,
- Mise en lien des acteurs et référents locaux ainsi que les associations Eco-citoyennes pour créer des synergies et valoriser les démarches,
- Développement des kits « nouvel arrivant » et mise en place de synergies avec le réseau d'offices de tourisme,
- Aide au financement de caméras vidéo rattachées aux PAV dans le cadre de la lutte contre les incivilités,
- Par dépôts de plainte systématiques en cas de déversement d'indésirables dans les colonnes de tri aériennes ou enterrées
- Aide au financement de broyeurs communaux
- Aide au financement des travaux de génie civil des communes pour l'implantation de colonnes enterrées ou semi-enterrées,
- Soutient à la filière équestre et au développement touristique par financement de la collecte hippomobile du verre sur Uzès,
- Aide logistique aux opérations de nettoyage de la garrigue ou Gardon propre,
- Soutien aux communes lors d'opérations exceptionnelles de services aux usagers,
- Conventonnement avec l'association d'un pas vert sur le nettoyage des bords de chaussée,
- Soutien d'associations locales Eco-citoyennes (ARRU, Luluzed, ...),
- ....

## Actions complémentaires

### **1- Professionaliser les équipes et améliorer l'outil de production.**

- Moderniser l'outil de production,
- Réorganiser les tournées des collectes,
- Poursuivre la montée en compétence des agents,
- Développer leur connaissance réglementaire,
- Rechercher l'optimisation des services.

### **2- Améliorer l'image et l'attractivité du SICTOMU.**

- Par l'amélioration de l'image développée par les équipes du SICTOMU,
- Par une amélioration de la qualité de service,
- Par une réelle attention à nos impacts environnementaux,
- Par un service de proximité dédié aux communes,
- Par un effort de communication soutenu.

### **3- Maintenir la démarche de rigueur budgétaire**

- Par la poursuite de la politique de rationalisation de la dépense,
- Par la mise en place de primes de performances,
- Par la sécurisation des recettes.

